

## DOSSIER : IMMIGRATION EN COMBRAILLES

Au secours, pauvre petit peuple gaulois, il y a aussi des immigrés en Combraille.

Problème numéro 1 de l'immigration : c'est surtout des mecs (sinon, on entendrait moins les faschos qui lorgnent parfois sur la belle nouvelle arrivée)

Avantage numéro 1 : c'est plutôt des jeunes (ce qui n'empêche pas les vieux faschos de se plaindre).

Trêve de plaisanterie et de clichés, de quoi va-t-on parler dans ce numéro sur l'immigration ? Et bien surtout des immigrés. Ils n'ont jamais manqué dans la Combraille. Alors que les bons creusois foutaient le camp, heureusement, il y en a quand même qui ont eu envie de venir (et d'autres qui ont été plus ou moins obligés). On va beaucoup parler d'actualité de l'immigration avec la présentation de quelques immigrés du coin.

On peut toutefois rappeler ici que les immigrés, depuis un siècle, sont venus de bien divers endroits. On a eu des italiens, des algériens, des portugais, des espagnols, qui sont venus repeupler un peu le pays après une première guerre mondiale ayant saigné le sexe mâle. Et puis, avec les mines, aussi une immigration polonaise. Il y a eu les

déportés de la réunion, puis toujours des portugais et des maghrébins, des retours de harkis.

Des nos jours, la campagne se repeuple un peu avec des néoruraux, des hollandais, anglais ou allemands. Certaines communes, comme Mainsat, ont aussi accueilli des réfugiés kurdes. La Combraille, qui n'est pas des plus peuplée, et faute de faire assez de gamin, aurait bien encore besoin de l'immigration. D'autant plus que, désormais, certaines personnes font de la campagne un choix de vie et aspirent à apporter du dynamisme dans leur nouvelle région.



### Bière

Voici un brasseur à Gelles qui pratique une autre philosophie de la bière.  
*In biéro veritas!*  
Boire page 3.

### Liberté d'Expression

Parlons-en ! Surtout en Combrailles, où quand ça dérange on préfère l'omerta à la vérité qui pue.  
Voir pages 17 et 18

### Doume

Quoi ? Une monnaie locale. Où ? En Combrailles, bien sûr !  
Lire page 4.

### SCOOP !

Le PS change de logo !  
Du rouge au bleu... (marine ?)



### Le Frichti à la Montmartroise

Recette exceptionnelle en exclusivité !  
Page 5

### Pontaumur

Le syndicat des majorettes forme son personnel au pilotage des drones. En effet, beaucoup de noyades étant prévues cet été dans le Sioulet, des consignes de sécurité draconiennes seront appliquées en page 4 !

### Pontaumur (encore !)

Echauffourées à la CXIIe rencontre inter majorettes de Pontaumur où le concours de frichti à la Montmartroise a dégénéré en bataille rangée suite à la contestation, par la délégation des majorettes de St-Éloy les Mines, de la décision du jury qui avait préféré le frichti des majorettes de Virlet ! Voir page 1

### Gloubiboulga à St-Eloy

Les majorettes de Virlet ont l'intention de se rendre au concours de gloubiboulga à la Ferrandaise de St-Éloy-les-Mines le 26 avril. Voir dans le prochain numéro.

### ( Ceci n'est pas du Bleu )

### Montel-de-Gelat

Affluence gigantesque aux bureaux de vote suivies d'échauffourées tandis que, pour une fois, les morts se sont abstenus. Auront-ils une contravention ?  
À lire page 1.

### Vigipirate à Brousse

Des drones ayant été repérés en train de survoler le château, la brigade de gendarmerie soupçonne le mec de la page 17 de préparer des attentats contre le patrimoine culturel régional.  
Voir page 18.

### Apiculture

D'après les sénateurs socialistes, les abeilles sont moins importantes que les producteurs de pesticides. C'est vrai, comme disait Albert Einstein, que si les producteurs de pesticides disparaissaient, l'humanité disparaîtrait aussi en 4 ans !  
Voir page 20.

### Drones à Menat

Des drones auraient (notez le conditionnel) survolé le pont de Menat au moment précis de l'éclipse de soleil, en mars (le mois, pas la planète). Tous les renseignements obtenus et non-obtenus convergent pour dire que c'est la base de kayak qui aurait attisé l'intérêt des droïdes. L'hypothèse d'un survol russe voulant montrer qu'il sait très bien où se situe un des poumons économiques des Combrailles est prise légèrement au sérieux. Tout ça pour essayer de faire pression pour qu'on livre un bateau militaire : « j'ai pas mon bateau, je nique tes kayaks ». C'est primaire tout de même.

Avec l'industrialisation de l'agriculture, la piste d'un drone de surveillance champêtre, égaré par un « chef d'exploitation », n'est pas non plus à écarter. Et vice et versa.

Vu la période de l'année, en revanche, la piste du touriste sino-japonais n'a pas été étudiée. L'organisme de presse « le Trou des Combrailles » certifie avoir laissé ses 110 drones au vestiaire ce jour-là.

### Scandale !

L'éclipse éclipsée par le brouillard et les nuages. La fin du monde encore reportée ? C'est toujours comme ça chez nous : toujours défavorisés par le temps ! C'est trop injuste !

### Les Martiens de Charensat

En partant, les Martiens de Charensat ont oublié un drone avec détecteur de fumée et un xzwologzloxzwpiz. Si quelqu'un les retrouve, prière de contacter le journal qui transmettra. Merci.

### Gelles

### Lussat

### Blot-l'Église

### Mainsat

### Mérinchal

### Auzances

### Fontanières

### Sauret-Besserve

### Saint-Eloy-les-Mines

### Pionsat

### Saint-Gervais d'Auvergne

### Biollet - Bangladesh

### AU SOMMAIRE :

p. 3 - Brasserie à Gelles

p. 4 - La Doume  
Bois et futaies

p. 5 - Le frichti à la Montmartroise

p. 6 - ACMD vs Prud'hommes  
Chronique musicale

p. 7 - La langue des signes française

p. 8 - Dossier : l'Immigration

p. 14 - Plaidoyer pour une Auvergne fraternelle

p. 15 - Les beaufs

p. 16 - La liberté d'expression en Combrailles

p. 18 - Les mines de Lussat  
Boud'Zan, suite...

p. 20 - Le Sénat préfère les pesticides aux abeilles



## Édito : CENSURÉ POUR CAUSE DE VÉRITÉ !

Après le coup de Charlie, c'est la mode de parler d'immigration... donc on passe en bleu (marine)... comme tout le monde ! Ben quoi ! La montagne fait des éditos de droite alors que leur manchette est en rouge ! Comme Libé... Et puis le Crédit Agricole a son logo en vert alors qu'ils ne sont pas du tout écolos. Maintenant qu'on tue les dessinateurs, ça nous fiche le blues ! Alors, pour vous en faire voir de toutes les couleurs, pour le printemps on vous sort un numéro fleur bleue !

Le caricaturiste du Trou...

(en gilet pare-balle avec trois flics devant sa porte et qui a été obligé de déménager dans les locaux de la Montagne)

## Brèves

### Bétonnage

En France, 26m<sup>2</sup> de terres fertiles disparaissent à chaque seconde. Cela n'a jamais fait réfléchir les bétonneurs, constructeurs de zones pavillonnaires, de zones d'activités, de routes qui ne servent à rien. Pas plus en ville qu'à la campagne.

Un livre un parle : Cessons de ruiner notre sol de Frédéric Denhez.

Certaines communes des Combrailles, qui désirent à tout crin devenir des communes dorciées pour gens qui bossent à la ville feraient bien d'y réfléchir. On conseille évidemment le livre à tous les conseillers.

### Tardes

Le conseil municipal obtient la palme (espérons-le, temporairement) des œillères ! Le Collectif Stop Mines 23 avait demandé à la mairie sa position. Après plusieurs mois, enfin une réponse du maire et de son conseil « ... concernant ce dossier et en l'état actuel des choses mais souhaitons garder notre neutralité et nous y tenons fermement. Je vous prie de prendre note et de respecter une opinion qui ne sera vraisemblablement pas la vôtre ». Neutre ou pas neutre alors ? Et tout ça dans le même papier, signé du 8 janvier 2015... juste après les attentats contre Charlie Hebdo quand on parlait plein pot de la liberté d'expression. C'est sûrement ce qui a donné tant de courage au maire, Régis Derboule ! Allez, il vaut encore mieux en rire qu'en pleurer !

### Sannat

On a un tout autre son de cloche dans la commune voisine de Sannat. Voici la conclusion de la délibération du conseil municipal du 19 février :

Le conseil municipal après en avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

« Considérant les risques encourus pour notre territoire proche et notre département, Considérant que bon nombre de collectivités territoriales de plus ou moins grandes échelles mais aussi d'associations et de nombreux citoyens (communes proches, Conseil général de la Creuse...) partagent notre inquiétude et demandent le retrait du permis de recherches minières dit de Villeranges accordée à la société Cominor, Considérant les données fournies par la société Cominor insuffisantes à dissiper nos inquiétudes, Considérant qu'au regard du principe de précaution inscrit dans la Constitution française, principe qui nous apparaît clairement s'appliquer à l'état actuel,

Demande à l'unanimité l'annulation du permis exclusif de recherche minière dit de Villeranges accordée à la société Cominor ».

NB : l'autre commune voisine qui a délibéré dans le même sens est Chambon-sur-Voueize.

### 1000 vœux (vers La Courtine)

À Saint-Martial-le-Vieux exactement, le nouveau canton d'Auzances ne pourra pas faire comme s'il n'était pas concerné. Un projet où la filiale d'Intermarché « Jean Rozé » est à la baguette mais que nos impôts financeront largement (encore des assistés !). Le site de le Conf' signale que la bidoche sera découpée à

Rennes et vendue au Maghreb. À qui profitera l'industrialisation de l'agriculture dans notre région ?... Allez, qu'on ne nous fasse pas croire que des gros paysans producteurs de maïs, bien implantés à la FDSEA, du nord de la Creuse ne se frottent pas les mains. Si le projet vient à terme en l'état, la directive nitrates a de l'avenir et du pain sur la planche. On voit malheureusement déjà beaucoup de maïs sans s'interroger vraiment sur le développement de cette culture...

### Itinéraire bis

C'est un projet artistique (et un peu ethnologique) accompagné par le Pays Combrailles en Marche qui s'est déroulé cet automne et cet hiver.



Lien : <http://itinerairesbis.over-blog.com/>

### Giat - Drôles de renards

Lu sur le site (4 février) : <http://www.paysdegiat.sitew.com> :

« La divagation des chiens est interdite depuis longtemps, mais il reste encore des propriétaires qui manquent de vigilance et qui se soucient peu de leur voisinage. Dans l'après-midi du 4 février, deux chiens (de chasse) en vadrouille, une fois de plus car ce n'est pas la première fois, ont semé la pagaille dans les basses-cours locales entre la Celle et Giat. On déplore au moins un décès parmi la volaille, des victimes sérieusement atteintes, et un lot de disparues. Les propriétaires des volailles sont très contrariés du manque de civisme des propriétaires des chiens, car même si ce ne sont que des poules, ils y tiennent et ils n'apprécient pas ces attentats canins. La maréchaussée est informée de ces agissements ».

NDRL : 4 février, mercredi (jour de chasse ?).

### Combronde-Tazenat

Préfère en mai le VTT au quad. Bande d'archaïques !

### Manzat

On peut désormais déposer ses pompes chez Vivi (blanchisserie- et donc cordonnerie). Pour les imprudents : ne pas les mettre aux pieds dans ces cas-là, sinon vous repartez en chaussettes.

### Éducation en Creuse - Chénérailles, Gouzon, etc.

« L'inspection d'académie a évoqué l'organisation sur le secteur de classes "multisites" pour répondre au "faible effectif" des classes (moyenne de 18 élèves par classe, ce qui apparaît comme pas "rentable"). Le Conseil général de la Creuse, par l'intermédiaire de M. Mavigner, vice-président du CG en charge de l'éducation, semble aller dans ce sens. Le recteur d'académie a évoqué qu'un collège n'était pas viable en dessous de 400 élèves ! Pour Chénérailles et Parsac, les effectifs sont respectivement de 138 élèves (7 classes dont une de 31 élèves !), et de 158 élèves (8 clas-

ses). (Éléments du SNES-FSU.) ».

Source : compte-rendu de la réunion du 4 mars à Parsac du Rassemblement citoyen pour une alternative à gauche.

### Saint-Maurice-près-Pionsat

Vous vous rappelez de la une du Trou n°9 sur la chasse et de son dessin ? Et bien, comme pour donner un raison au Trou, deux gars de Saint-Maurice se sont foutus sur la gueule pour un sanglier dont ils se réclamaient propriétaires. Ça a fait du bruit dans le coin, paraît qu'il a fallu les séparer. Un nouvel exemple de « beaufs »... voir l'article dédié.

### Saint-Éloy-les-Mines

Au bistrot associatif, il y aura aussi des produits locaux.

### Lussat - Mine

Une plainte a été déposée par les associations Sources et rivières du Limousin et Stop Mines 23 à l'encontre de l'entreprise minière (Cominor-LaMancha) pour non-respect du périmètre déclaré de travaux. Les miniers déjà en dehors des clous ? Mais faites-leur confiance...

### Lussat - Bar

Le bistrot rouvre ses portes.

### Canton de St-Éloy - Candidats

Eh oui, malgré l'incompréhension de certains Gervaisiens, Michel Girard est bien sur la liste PS. Posture Souple ? Technique du PS pour ramasser des voix de gauche du coin attachées à Michel Girard ? Faute de faire une politique de gauche, le PS a fait ce qu'il pouvait... : des calculs.

### Pas si loin - Gentioux

La Bascule, le groupement de producteurs et de consommateurs du Plateau lance sa campagne pour acheter un local.

Lien : <https://labascule.wordpress.com/>

### Agriculture bio malaimée

Tranquillement, par arrêté du 27 février 2015, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (bref le ministère des Pesticides), porte-parole du gouvernement et le secrétaire d'État chargé du budget décident que sera appliqué, pour l'année 2014, un coefficient stabilisateur de 74,57% aux « montants par hectare relatifs au soutien à l'agriculture biologique volet "maintien" ».

Encore une couleuvre que certains Verts avaleront tout aussi tranquillement en lorgnant sur les ministères ?

### LGV « Clermont »

Le fuseau d'étude principal passerait à l'est de Moulins, dans le val de Besbre et vers Lapalisse. Très loin de Clermont en tout cas. Qui veut d'une petite ligne inutile Paris-Lyon (bis) pour faire fonctionner le bâtiment ferroviaire ?

Le but de nos socialistes : des LGV sans rail autour ? Puisque seules les grandes métropoles régionales comptent... pourquoi s'entêter à garder toutes ces petites lignes, franchement ? Mais rendons à César ce qui lui appartient, le projet a été inscrit au Grenelle de l'environnement en 2009, sous Sarko 1er. Soyez modernes et écolos, nom d'une pipe, rendez-vous en bagnole dans une gare fantôme, au milieu de rien, pour prendre le TGV ! Sinon, rendez-vous sur : <http://www.ville-moulins.fr/Debat-public-LGV.html>, c'est marrant !

Que les Auvergnats se rassurent quand même, le TGV Paris-Lyon (bis) ralentira à proximité de Moulins pour qu'ils puissent sauter du train.

## Brèves douteuses

### Teilhiet

Après le temple bouddhiste de Biollet, une mosquée s'implanterait sur la commune de Teilhiet. Ça tombe bien, le Conseil municipal porte déjà le voile.

### Biollet

Devant les difficultés administratives rencontrées par la mairie de Biollet pour commander des pommes de terre au Bangladesh, pour la prochaine foire, le temple bouddhiste s'est proposé comme entremetteur. Le conseil municipal médite...

## Films douteux

### Les ananas'rchistes

Nouveau film, sortie prochaine prévue au cinéma des Ancizes. Plantes exogènes envahissantes, les ananas'rchistes menacent les campagnes d'une plongée spectrale dans la décroissance. Heureusement, des groupes, exogènes de mamières FN-SEA, prêts à les couper en rondelles, financés par le géant « vert » Sofiprotéol se regroupent pour sauver leur pognon et réussissent à interdire des villes (comme Gaillac) aux ananas'rchistes. Comment Zado, jeune ananas'rchiste réussira-t-il, dans ce contexte, à rencontrer sa fiancée gaillacoise Brenda (fille d'un mamière et d'une vigneronne) sans prendre un coup de rouge ? Un film d'animation à ne pas manquer.

### Sauvons notre fric

Bon, en découvrant l'affiche des candidats UMP de Clermont, j'ai pas pu m'en empêcher... ça ressemble tellement à la parodie... Et niveau programme, la Ligue des droits de l'homme les accroche carrément :

« La LDH-63 dénonce la teneur discriminatoire du tract des candidats de la liste « Réussir ensemble » (UMP-UDI-MODEM-CNIP) aux élections départementales du canton Clermont-Ferrand 2 (Montferrand/Sud-Est). La LDH-63 considère que l'amalgame implicite fait entre « insécurité-cambriolages-incivilités » et l'existence de la zone voisine de sédentarisation des gens du voyage constitue une grave discrimination envers un groupe de citoyens. La LDH-63 appelle les puy-dômois à exercer leurs responsabilités civiques et électorales en sanctionnant par leurs votes tout programme contraire aux valeurs républicaines fondamentales. En s'attaquant aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité, certains s'en prennent à la possibilité même de vivre ensemble dans une société apaisée. C'est ainsi la République elle-même qu'ils mettent en danger ».

Bah, c'est un programme classique de droite (UMP ou FN d'ailleurs), pour les braves français c'est « Travail, famille, patrie » et pendant ce temps on garde notre fric, et même on l'affiche. Bientôt un yacht sur le gour de Tazenat ?

Après Ocean eleven : la suite !



# La Brasserie des Montagnes à Gelles

Entretien avec Vincent Roudaire)

Ch'timie d'origine (mais Creusoise depuis quarante ans), j'ai appris à apprécier la bonne bière. Je n'en bois pas beaucoup, mais c'est pour moi une occasion de détente, de convivialité, de partage avec des gens que j'aime ou que j'apprécie. Alors, je goûte les bières artisanales de la région, mais jusqu'à une époque très récente, il n'en existait pas de « bio ». Donc, dès que j'en ai vu (à La Gentiane, à Pontaurmur et à Pontgibaud, chez Morel entre autres), je me suis empressée d'en acheter quelques-unes et je les ai goûtées : excellentes ! Curieuse de nature, j'ai eu envie d'en savoir plus sur cette petite brasserie. J'ai donc pris contact avec Vincent Roudaire, le brasseur, et lui ai posé quelques questions.

**Bonjour, tout d'abord, merci d'avoir eu l'idée géniale de faire de la bière bio en Combrailles. Du reste, comment vous est venue cette idée ? (Car, par ici, les gens boivent plutôt un canon de rouge !) Est-ce une idée personnelle ? Vous avez des origines nordistes, vous aussi (ou belges) ?**

Bonjour, je suis originaire de Gelles, donc à ma connaissance pas d'origine me prédisposant à faire de la bière. Mais bon, il faut savoir qu'avant l'industrialisation, il y avait des petites brasseries partout en France. J'apprécie les bières artisanales, j'ai eu envie d'essayer d'en faire moi même. Le résultat n'était pas mal. À l'époque (il y a cinq ans environ), je cherchais à créer mon activité. J'ai fait une étude de marché tout en continuant à améliorer mes recettes. Une fois les travaux d'installation terminés et les recettes fixées, je me suis lancé.

**Ça a pris combien de temps pour passer de l'idée à la réalisation du projet ? À quelle date la « Brasserie des montagnes » a-t-elle commencé à commercialiser ses produits ? Êtes-vous seul, avez-vous des associés ou des employés ?**

J'ai commencé les ventes en juin 2013. Il m'a fallu environ trois ans pour être prêt à lancer l'entreprise. Je suis autodidacte, l'apprentissage a été long. Il n'existe pas vraiment de formation de brasseur. J'ai donc appris seul avec des livres, Internet et surtout de la pratique. Je suis seul dans l'entreprise ; il faut avoir des compétences dans de nombreux domaines. Il faut savoir gérer une entreprise, répondre aux besoins des clients, fabriquer un produit de qualité, trouver des clients, livrer, faire la compta, et tous les papiers, etc.

**J'imagine qu'il a fallu investir pas mal d'argent au départ. Comment avez-vous fait ? Avez-vous reçu des aides ?**

L'investissement de départ est assez important. J'avais des économies qui m'ont permis de débiter l'entreprise. Les ventes et les aides familiales me permettent de réinvestir dans du matériel ou des matières premières. Je grandis petit à petit car je n'ai pas fait appel aux aides ou aux crédits. C'est vrai que c'est plus long mais c'est aussi un poids en moins et des nuits plus sereines.

**Votre projet d'installation a-t-il été accueilli avec enthousiasme à Gelles, ou les gens étaient-ils plutôt railleurs (style : il va se casser la gueule, ça ne marchera jamais...) ? Ou encore cela s'est-il passé dans l'indifférence générale ?**

J'ai préféré ne pas parler du projet avant qu'il ne soit complètement finalisé. L'accueil a été positif, les gens sont toujours très surpris de savoir qu'il y a de la bière à Gelles. Il y a une vraie curiosité et un certain chauvinisme, les gens sont contents de faire goûter la bière de leur pays. Les touristes sont aussi heureux de goûter un produit local, ils aiment en rapporter pour eux (ça prolonge un peu le voyage) et pour leurs amis en cadeau (pour faire partager un peu leur voyage)...

**Y a-t-il des difficultés supplémentaires (autre le coût de revient) lorsque l'on fait de la bière bio ?**

Les principales difficultés sont le choix disponible de matières premières et de fournisseurs ainsi que le prix des matières premières. En conventionnel, il existe de nombreux fournisseurs de malt et de houblon, le choix des types de malt est aussi très large. Pour ce qui est du houblon, c'est pareil, en conventionnel il y a des centaines de variétés disponibles. En bio, il y a peu de fournisseurs et peu de variétés disponibles. C'est plus compliqué pour créer des recettes. Il y a quand même du progrès par rapport au moment où j'ai commencé, il y plus de choix maintenant.

Le prix est aussi un gros problème. Sur le malt, le surcoût est de 30 à 40%. Pour le houblon, le surcoût est compris entre 50 et 100%.

La troisième différence réside dans le fait qu'il faut faire appel à un organisme certificateur. Là encore le coût est très élevé pour un petit producteur. Il y a peu d'organismes certificateurs et ils pratiquent tous le même tarif prohibitif. Pour le reste, il n'y pas de différence entre une bière artisanale bio et une bière artisanale non bio.

Je ne vends pas mes produits plus parce qu'ils sont bio, c'est mon principal désavantage par rapport à un brasseur non bio.

Je produis en bio par conviction mais, commercialement parlant, ce n'est pas intéressant (dans ma clientèle pro et particulier) car je ne valorise pas mes bières en tant que telles, la région n'est pas très « bio » on va dire...

**Est-ce que des paysans de la région vous ont contacté, ou inversement, en avez-vous contacté pour vous approvisionner en matière première ?**

J'utilise du malt d'orge (une dizaine de sortes). C'est impossible de faire malter à façon pour de petites quantités. La région n'a pas non plus de culture de houblon.

J'utilise quand même des céréales crues bio (avoine, blé, petit épeautre) cultivées à Artonne.

Le malt que j'utilise est cultivé en France. J'utilise aussi du houblon cultivé en Alsace.

**Au début, vous ne vendiez que des petites bouteilles (blonde, brune, ambrée). L'année dernière, vous avez commercialisé des bou-**

**teilles de 75 cl qui ont très vite été en rupture de stock, car moins chères si on en boit à plusieurs. Envisagez-vous de vous agrandir, ou préférez-vous rester comme vous êtes et limiter votre production ?**

Je n'ai pas pour l'instant l'intention de m'agrandir. Il faudrait investir dans du matériel plus important, changer de locaux, etc. Je suis dans la phase d'équilibrage et d'optimisation de mon matériel et de mes capacités de production. J'atteindrai normalement cet objectif cette année. Je verrai à l'avenir s'il est pertinent de faire le choix de l'agrandissement.

Pour l'instant, je me concentre sur la qualité du produit que j'essaie d'améliorer en permanence, c'est pour moi la chose la plus importante, après, tout le reste suit.

**Quelle est la différence entre vos bières bio et les bières industrielles ?**

Mes bières sont 100% naturelles. Consommé raisonnablement, c'est un produit que l'on peut intégrer sans culpabiliser dans son alimentation.

Je n'utilise que du malt bio, des céréales crues bio, du houblon bio, du sucre bio et de la levure (la levure n'étant pas un produit issu de l'agriculture elle ne peut pas être certifiée bio), c'est tout ; je n'ajoute rien d'autre. Mes bières ont certainement le goût des bières consommées par nos ancêtres avant l'arrivée des brasseries industrielles et de la chimie.

Les industriels ont tout un arsenal pour pallier les défauts éventuels (par exemple des améliorateurs de goût, de texture, des agents moussants, des conservateurs, des antioxydants, des clarificateurs, etc.). Ils ont tous ces produits à disposition pour corriger des problèmes, mais cela ne veut pas dire qu'ils les utilisent tous et dans toutes les bières, c'est un peu comme un paysan qui a à sa disposition un arsenal chimique pour régler ses problèmes de culture, il ne les utilise pas tous et pas tout le temps.

Mes bières ne sont pas filtrées (c'est pour cela qu'elles sont troubles), et non stérilisées.

Je procède aussi à une gazéification naturelle, avec du sucre de canne (un peu comme le champagne), tandis que les industriels le font par adjonction de gaz carbonique forcé lors de l'embouteillage.

Tout cela fait que mon produit est beaucoup plus complexe à fabriquer et je n'ai pas le droit à l'erreur car je n'ai pas de « béquille » qui pourrait m'aider.

Un autre point important est le fait que ma petite brasserie me permettra d'en vivre, ce qui aura des répercussions économiques et sociales positives au niveau local.

Les brasseries industrielles sont complètement automatisées et nécessitent peu de personnel. Il y a actuellement quelques mastodontes brassicoles qui se partagent 99% de la production de bière en France tandis que les 600 petits brasseurs se contentent des 1% restants, ce sont des multinationales réalisant des centaines de milliards de CA par an. Les bénéfices sont distribués aux actionnaires apatrides qui peuvent (s'ils le souhaitent) les cacher dans les paradis fiscaux... Donc, pour l'économie locale et la redistribution des bénéfices à travers l'impôt, c'est zéro.



**Quelles sont les sortes de bières que vous produisez ?**

Ma gamme de base se compose d'une blanche, blonde, ambrée et brune. Ce sont des bières assez douces peu amères, peu alcoolisées. J'ai aussi des bières plus typées, pour les connaisseurs : comme l'IPA (qui est plus houblonnée), et la Blonde Triple 8% (type bière belge forte), l'Ambrée Triple, une Russian Imperial Stout et une Triple IPA. Il y en a pour tous les goûts : des légères et des bières de dégustation. Les gens peuvent aussi visiter mon site Internet ([www.brasseriesdesmontagnes.fr](http://www.brasseriesdesmontagnes.fr)) ; on y trouve beaucoup d'infos sur les bières, la fabrication, etc.

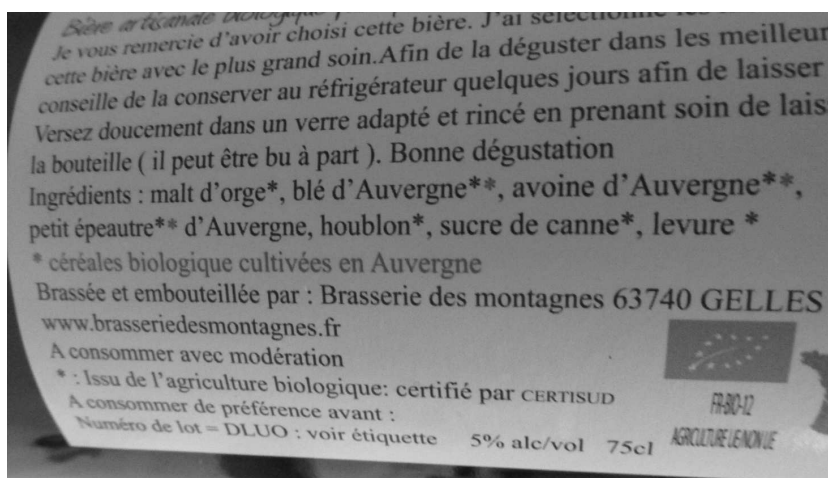
**Où peut-on trouver vos bières ?**

Par manque de temps, je ne reçois plus à la brasserie. Je suis obligé d'avoir des partenaires de vente. Je vends entre Gelles, Riom, Clermont-Ferrand, jusqu'au Mont-Dore et la Bourboule (et dans les villes à l'intérieur de cette zone). Ma clientèle est composée de bars, restaurants, magasins d'alimentation, boutiques spécialisées en produits régionaux, et magasins bio (notamment La Gentiane à Pontaurmur), je participe aussi à une AMAP et suis sur des marchés pendant l'été.

Pour conclure cette interview, j'ajoute que j'en ai trouvé à La Goutelle et à Pontgibaud.

Et je remercie Vincent d'avoir répondu à toutes mes questions de vieille fouineuse ! Bien à vous !...

La dame du Trou.



« Les bons crus font les bonnes cuites. »

Pierre Dac

« Les ponnes pierres font les kros kuls ! »

Helmut



# La Doume, la monnaie locale du Puy-de-Dôme

« Un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse » proverbe sud-africain

Aujourd'hui nous vivons au sein d'un système dans lequel une poignée de personnes, ayant des positions dominantes sur des marchés financiers, imposent leur loi du profit maximum au reste de la planète en s'accaparant les richesses de manière totalement inégalitaire et injuste, au mépris du respect des humains, détruisant les éco-systèmes, s'appropriant tous les domaines du vivant et du bien commun, asservissant même les Etats et les gouvernements, dans le seul but d'accumuler de l'argent et d'augmenter leurs pouvoirs. Dans ce monde aux ressources bientôt toutes épuisées, où les inégalités n'ont jamais été aussi criantes, où les crises sont multiples, de nombreuses personnes manifestent leur envie de changement, s'unissent et agissent pour trouver des alternatives et des solutions concrètes et efficaces, et pour construire ensemble un avenir différent.

C'est le cas du collectif à l'origine de la Doume, la monnaie locale complémentaire du Puy de Dôme

Au départ, il y eut, au moment de l'échec du sommet planétaire contre le réchauffement climatique de Copenhague, en 2009, la création du Collectif « Urgence Climatique Justice Sociale » à partir de la rencontre de gens d'Attac 63, de Puy-de-Dôme Nature Environnement, de Combrailles durables, et de bien d'autres associations tournées vers l'écologie et l'éducation populaire. L'idée était de diffuser par des Forums et une publication, « Pavés », les initiatives citoyennes qui pourraient, sans attendre de décisions venues d'en haut, apporter leur pierre à la transition écologique et sociale.

Au cours de ces Forums, les ateliers concernant les monnaies locales complémentaires, alimentés essentiellement par l'expérience du Sol-Violette à Toulouse [Forum de Ménérol, 30/09 au 02/10/2011] nous ont amenés irrésistiblement à considérer que nous avions là un outil de révolution douce et pacifique, qui enlevait aux financiers les armes qui assurent leur pouvoir sur nous, et de plus permettait de fédérer l'ensemble des mouvements alternatifs présents sur notre territoire. D'où le Forum de Beaumont dédié aux monnaies locales [22 et 23 mars 2013].

D'où la constitution d'un groupe informel, rassemblant des militants associatifs de tous horizons, qui s'est donné pour tâche de constituer une association chargée de préparer la mise en place d'une ou plusieurs monnaies locales dans le Puy-de-Dôme.

## Assemblée Constitutive ADML63 – Mai 2013

Les Monnaies Locales Complémentaires (MLC) sont un moyen concret et efficace de contribuer à une alternative non-spéculative au modèle économique actuel. Il en existe actuellement plusieurs milliers dans le monde, une trentaine active en France, et une autre trentaine en cours de réalisation. Les monnaies locales sont portées et créées par des associations lois 1901, c'est-à-dire par des citoyens engagés dans la recherche d'alternatives aux multi crises actuelles de nos sociétés contemporaines modernes. Sur la base d'une conversion avec l'euro, les billets en monnaie locale permettent de se fournir auprès d'un réseau de prestataires adhérant à la charte de l'association.

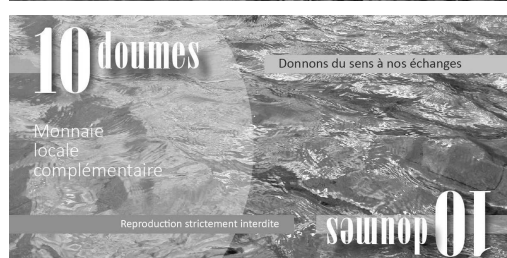
Dans le Puy de Dôme, l'association ADML63 a donc été constituée en mai 2013 et a depuis travaillé dur, pour lancer le 17 janvier dernier la monnaie locale du Puy de Dôme, la doume (ancêtre du mot Dôme). En moins de 2 mois, 67 prestataires acceptent déjà la doume comme moyen de paiement, 447 personnes l'utilisent et plus de 10 000 doumes circulent.

La doume permet de « sortir » son argent du système financier actuel ; on se fournit dans un comptoir (prestataire chez qui vous pouvez échanger des euros contre des doumes, 1 euro égal 1 doume), et les euros que l'association

ADML63 reçoit en échange des doumes sont déposés sur un compte à la Nef, une société coopérative de finance solidaire, qui ne soutient que des projets à vocation sociale et environnementale.

Ensuite, ces doumes permettent de se fournir auprès de prestataires\* qui s'engagent à respecter une charte dont les principales valeurs sont la relocalisation de l'économie, le respect de la nature et de l'environnement, la coopération et la solidarité, la qualité, le respect de l'humain et l'ouverture sociale.

La doume permet ainsi non seulement d'agir individuellement et concrètement dans chacun de ses actes d'achat, mais aussi de se mettre en réseau et de créer du lien autour de valeurs communes, et ainsi, d'agir collectivement. Bien-sûr, il faut aussi à titre privé réaliser que



notre argent peut financer des solutions plutôt que d'alimenter les problèmes, et donc retirer son argent des banques classiques pour les mettre auprès d'organismes coopératifs et solidaires.

Les MLC ont de nombreux autres intérêts. Déjà, elles permettent de dissocier l'argent de la monnaie. En effet, comme les doumes ont pour but principal de circuler, ne peuvent pas être épargnées et ainsi alimenter la spéculation, elles redeviennent ce que la monnaie était au départ, un instrument au service des échanges, et non plus une fin en soi. Et comme ces monnaies sont portées par des associations autour de valeurs, et non par des banquiers à la recherche de profit, elles deviennent un outil citoyen au service du bien commun. Elles permettent donc progressivement de remettre l'argent « à sa place » dans nos imaginaires, c'est-à-dire de lui enlever tout intérêt pour ce qu'il est, et d'avoir comme seule valeur ce qu'il permet.

Plus profondément, les MLC ont aussi une grande valeur pédagogique, car elles permettent d'engager un processus de compréhension du système monétaire, essentiel pour saisir aujourd'hui les origines des dérèglements de nos sociétés, et comme ces monnaies sont centrées autour de valeurs partagées, et utilisables uniquement sur un territoire donné, elles sont un premier pas vers une relocalisation de l'économie et une transition écologique et sociale.

Enfin, comme les MLC sont des initiatives citoyennes, elles permettent de reprendre du pouvoir et de l'autonomie sur son existence, de prendre conscience de sa responsabilité personnelle en tant que consommateur, de s'exercer au jeu démocratique et à la coopération en participant à la vie de l'association, de ne pas oublier que des solutions existent, et d'expérimenter que c'est dans l'union et l'échange que peuvent s'élaborer et se développer des solutions au système mortifère et dégradant actuel. Certes, les SEL (Systèmes d'Echanges Locaux) vont encore plus loin qu'une monnaie locale, car le SEL est une plateforme qui met en réseau des personnes qui contre des unités de temps (en général, 1 minute = 1 grain de sel) peuvent échanger des biens, des connaissances, des services, des outils, du matériel, une voiture... Le SEL vise à recréer de la solidarité, dans une perspective de partage, met en lien des personnes dont les qualités et les besoins peuvent se compléter, permet de se rendre utile à une communauté de personnes partageant les mêmes valeurs... et cette fois avec une unité de temps et non monétaire. \*\*

Et bien-sûr, ces initiatives visent à compléter un idéal de société, dans lequel le don, l'échange, la gratuité, la solidarité, le partage iraient de soi et n'auraient même pas besoin d'être comptés, mais en attendant ce jour, elles permettent déjà d'agir et de se rassembler, et de reprendre un pouvoir sur nos vies que la finance tente de s'approprier. Et aujourd'hui, la coopération et non la division, l'action autant que la réflexion, sont des piliers essentiels au changement profond et radical de société que les crises actuelles nous invitent à préparer et anticiper.

Isabelle Brzégowy

\* (la liste, constamment mise à jour, se trouve sur le site internet de la doume : doume.org)

Site internet de l'ADML63 : adml63.org

\*\* Le SEL des Combrailles est actuellement en « dormance ». Si des personnes sont motivées pour reprendre un tel projet elles peuvent contacter l'association : <http://seldescombrailles.over-blog.com/>



# Bois et futaies

Nous continuons notre ballade-découverte dans le monde de la forêt productrice de bois .

Après avoir abordé la « naissance » (stations forestières, essences d'arbres) puis les interventions de l'homme nécessaires à la production de bois (n°9 et 10 du Trou), nous allons parler des diverses catégories de bois et des différents peuplements que l'on peut trouver dans nos charmantes contrées.

## Les produits du bois :

Le bois est un matériau qui recouvre depuis longtemps de multiples utilisations. Que ce soit pour la construction, l'ameublement, l'industrie, l'artisanat, le chauffage, l'homme a depuis toujours trouvé de multiples usages à cette matière noble et renouvelable (si on se place dans une échelle de temps relativement longue, évidemment).

De nos jours, on observe un certain regain d'intérêt pour ses qualités et surtout dans une optique de « développement durable », même si ce dernier terme est en partie galvaudé et sert souvent de façade marketing.

On peut distinguer plusieurs catégories de produits-bois :

le bois d'œuvre, que l'on appelle aussi bois de sciage, destiné à l'ameublement, la charpente ou le bois d'industrie (palettes, caisserie, coffrage,...)

Le bois de trituration, qui sera comme son nom l'indique « trituré » en petites particules qui rentreront dans la fabrication de la pâte à papier ou des panneaux de particules (agglomérés, OSB...)

Le bois de feu, servant au chauffage.

## Le bois d'œuvre :

Destiné à être scié, il recouvre diverses utilisations.

Les sections les plus grosses, droites et exemptes de nœuds constitueront la « crème » en terme de qualité. Elles seront utilisées pour l'ébénisterie, la menuiserie, la production de merisiers (lattes des tonneaux), tranchage ou déroulage qui serviront aux placages de bois... Ce sont évidemment les plus rémunératrices, et on les trouve surtout dans les peuplements feuillus (chênes, merisiers, hêtres, érables, noyers,...) ou quelques rares résineux (douglas, par exemple).

Ensuite, les plus grosses sections de l'arbre relativement droites, mais présentant des nœuds de petits diamètres, seront utilisées pour la fabrication de charpentes et autres ossatures bois. Elles seront toujours très intéressantes d'un point de vue financier. Essences concernées : résineux, chêne, châtaignier. Ces produits seront présentés sous forme de billons (segments de courtes et égales longueurs) dans le cadre de charpentes standardisées, ou sous forme de grumes (« tronc » ébranché de grandes longueurs) pour des sciages sur mesure.

Enfin, les parties de bois droites mais de diamètre moyen (jusqu'à environ 15 cm de diamètre minimum) pouvant présenter de nombreux nœuds de diamètre moyen seront utilisées pour la production de palettes, caisses, planches de coffrage, poteaux EDF ou TELECOM.. Même s'ils sont moins rémunérateurs pour le propriétaire, ils constituent quand même un volume parfois important et permettent de valoriser les produits des premières éclaircies. Souvent présentés sous forme de billons (à quelques rares exceptions), ils proviennent surtout de bois résineux, ou de certains feuillus (chênes, hêtres, peupliers, bouleaux...)

## Le bois de trituration :

Destinés à la fabrication de pâte à papier et de panneaux de particules, le bois sera « broyé » pour ensuite être réagencé dans le processus de fabrication industriel. Il permet donc l'utilisation des parties les plus « vilaines » de l'arbre : bois tordus, secs ou malades, présences de nombreux nœuds (parfois de diamètres importants), petites sections (jusqu'à un minimum de 6-7 cm de diamètre)... Très peu rémunérateurs à l'unité (stère ou m³), il per-



met de valoriser les « sous-produits » du bois et peut parfois, dans certains peuplements de mauvaise qualité, représenter des volumes importants (jusqu'à 70 à 80% du volume total).

### Le bois de feu :

Comme son nom l'indique, il sera utilisé pour le chauffage domestique ou industriel. On distingue le bois « bûche » destiné surtout au chauffage individuel, du bois-énergie où le matériau est broyé en plaquettes et alimentera des chaudières de plus gros volumes.

Le bois « bûche » est exploité à partir de peuplements de chênes, hêtres et charme (uniquement). Il se présente sous forme de billons de 2 à 4 mètres non fendus. Il faut noter que le bois de chauffage acheté par les grossistes est bien souvent calibré : il doit être relativement droit, sans énormes nœuds et de diamètres définis (maxi : 50 à 60 cm. Mini : 15 cm). Sur le terrain, on constate parfois que des coupes de chauffage sont effectuées sur des arbres de belles proportions qui auraient pu faire du sciage. La conscience professionnelle n'est pas l'apanage de tous !!

Le bois-énergie provient de forêts feuillues et résineuses. Il se présente sous la forme de perches non ébranchées et souvent de petits diamètres, disposées en fagots. Ce bois sera ensuite broyé en plaquettes, qui seront séchées plus ou moins partiellement avant d'alimenter des chaudières de gros volumes. Il permet la valorisation des très petits bois et branches. Mais attention, le développement de cette filière entraîne bien souvent des abus au niveau de la gestion de la ressource : coupes rases inconsidérées, extraction d'un maximum de matière qui manquera peut-être à la constitution de l'humus forestier (véritable garde-manger du sol), exploitation de peuplements pas encore à maturité afin de fournir les exploitants de chaudières. L'engouement pour ce bois-énergie risque très certainement de provoquer de graves dégâts forestiers, paysagers et surtout écologiques, véritable paradoxe puisqu'il est présenté et vendu avec cette étiquette « verte » !!

Les prix payés aux propriétaires sont extrêmement variables en fonction des produits (de 2 euros/stère pour de la pâte à papier à 100 euros/m<sup>3</sup> pour du chêne d'ébénisterie), de l'exploitation (prix plus faible en éclaircie), des cours du marché et du marchands de bois.

Il peut-être acheté en bloc, c'est à dire un prix global pour la coupe payé avant exploitation, ou à l'unité de produit : le marchand propose un prix pour chaque produit qu'il pense faire sur la coupe (palette, pâte, charpente, etc.), il exploite et empile le bois, et ensuite il mesure le tas (stérage) de chaque produit avec le propriétaire. Le prix prévu est ensuite appliqué pour chacun des volumes de produits-bois.

### Les différents types de peuplements.

Les peuplements forestiers présentent des structures très différentes les uns des autres.

Ils peuvent entrer dans le régime de la futaie (arbres issus de graines, donc une tige par souche) ou dans celui du taillis (arbres issus de rejets ou drageons, plusieurs tiges par souche). A l'intérieur de chaque régime, le peuplement peut être traité de façon régulière ( tous les arbres de l'essence dominante ont le même âge, donc à peu près la même hauteur) ou irrégulière (les arbres présentent des hauteurs et des âges différents sur la même parcelle).

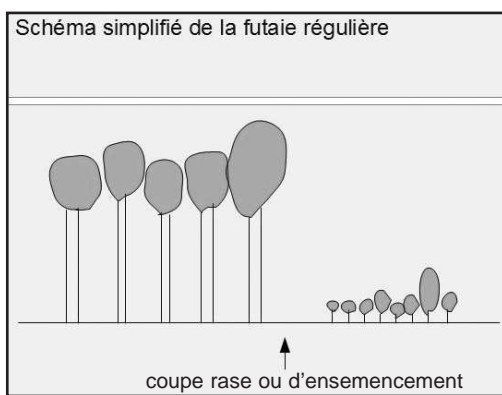
Enfin, on peut avoir affaire à des peuplements mono-spécifiques (une seule essence) ou mélangés, quelque soit le type de régime ou de traitements.

### La futaie régulière :

Dans ce type de peuplement, les arbres dominants sont issus de graines (plantation ou régénération naturelle) et présentent la quasiment la même hauteur, le même âge. On les trouve aussi bien en résineux qu'en feuillus.

Tous les travaux et coupes sont réalisés en même temps sur l'ensemble de la parcelle, et la gestion de ces interventions (notamment au niveau du marquage des éclaircies) est relativement simple.

L'objectif final de ce genre de peuplement est la production maximale de bois d'œuvre. Évidemment, lors des premières éclaircies, on sort



ira surtout des produits à faibles revenus (trituration, emballage, chauffage), mais au fur et à mesure du temps et des sélections par éclaircie, la quantité de bois intéressant (charpente, menuiserie...) augmentera. Lorsque que la maturité optimale est atteinte, on effectue une coupe rase (suivie d'une plantation) ou des coupes d'ensemencement (afin de provoquer la régénération naturelle). Puis on repart sur un nouveau cycle.

L'intérêt de ce genre de peuplement réside dans la simplification de la gestion et de la réalisation des travaux et de l'exploitation des bois. De plus, à la fin du peuplement (coupe finale), le propriétaire perçoit un revenu relativement important.

Mais ensuite, pendant de longues années, avant la première coupe de bois, il doit engager des frais (parfois importants) pour mener à bien son jeune peuplement. On assiste donc à un « trou » d'exploitation de 20 ou parfois 30 ans avant de percevoir de nouveau un revenu.

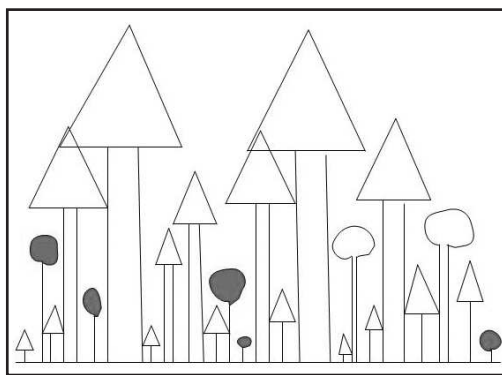
De plus, l'exploitation par coupe rase provoque un traumatisme important au niveau paysager, écologique et parfois économique (risque d'érosion des sols, frais conséquents pour l'implantation d'une plantation, parfois aléatoire, et son entretien,...). Enfin, le propriétaire perd pendant de nombreuses années son capital bois, puisque celui-ci a été extrait en totalité : s'il veut vendre ou léguer sa parcelle, celle-ci ne vaut plus grand chose !!

Enfin, il est plus délicat de réaliser un mélange d'essence dans ce genre de peuplement puisqu'il faut que les essences objectif présentent des croissances relativement identiques afin d'éviter la dominance de l'une d'entre elles, et surtout pour pouvoir intervenir (travaux ou coupes) en même temps sur l'ensemble de la parcelle.

### La futaie irrégulière :

Dans ce genre de peuplement, les arbres de différents âges et donc hauteurs cohabitent. Cette irrégularité peut se présenter sous la forme de petits ensembles juxtaposés (irrégularisation par bouquets) ou bien pieds à pieds (principe de la futaie jardinée).

La réalisation des coupes (coupes jardinatoires) se fera dans toutes les classes de hauteurs et diamètre, de façon à maintenir la structure



irrégulière. On coupera quelques très gros arbres, un peu plus de gros, puis de moyens et enfin de petits. On aura des produits-bois très divers à chaque coupe, qui s'effectueront selon un rythme régulier. Aucune coupe rase ne sera faite dans ce genre de peuplement. Le propriétaire ne percevra donc pas un « gros chèque final », mais des revenus moindres et plus réguliers.

La régénération naturelle est la base du renouvellement dans le genre de peuplement (on peut réaliser quelques plantations d'enrichissement), donc les travaux (et notamment les dégagements) sont quasi-absents. En effet, le nombre de semis étant tellement importants,

on compte sur la compétition entre les tiges pour opérer une sélection naturelle.

Ce genre de peuplement peut donc plus facilement intégrer un mélange d'essences différentes au sein de la même parcelle. Cela a de fortes conséquences sur l'état sanitaire global des arbres.

La gestion (et notamment le choix des arbres au moment du marquage des coupes) ainsi que l'exploitation sont beaucoup plus délicates et techniques. Mais c'est aussi plus intéressant qu'en futaie régulière.

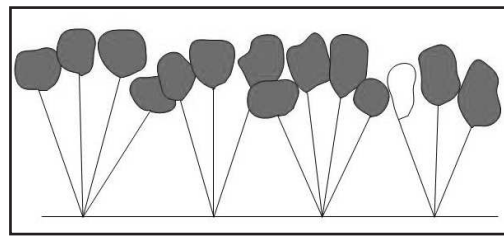
Ce type de traitement offre l'intérêt de maintenir constamment un capital bois important sur la parcelle (pas de décapitalisation). De plus, les revenus de chaque coupe sont moins importants qu'en futaie régulière, mais beaucoup plus constants dans le temps. Enfin, l'investissement dans les travaux coûteux est quasi-absent (contrairement à ce que voudraient faire croire les gourous de la futaie régulière !) Pour finir, les peuplements en futaie irrégulière résistent mieux aux conséquences financières d'une catastrophe naturelle (tempête, par exemple). En effet, même si les très gros arbres viennent à tomber, il restera quand même les classes d'âges plus jeunes qui pourront prendre le relais.

Enfin, en terme paysager et écologique, y'a pas photo !! La richesse spécifique, l'esthétique générale ainsi que les impacts sur le milieu (érosion, pollution organique et minérale des eaux, régime hydrographique) plaident largement en faveur de l'irrégularisation.

### Le taillis simple :

Les arbres de l'essence dominante sont issus de rejets ou de drageons. On trouvera donc plusieurs tiges par souche (on appelle cela une « cépée »). Ce genre de peuplement est exclusivement réservé aux feuillus (les résineux, à de très rares exceptions, ne rejetant pas de souches).

Les interventions dans ce genre de peuplement sont simplifiées à l'extrême : pas de travaux, ou



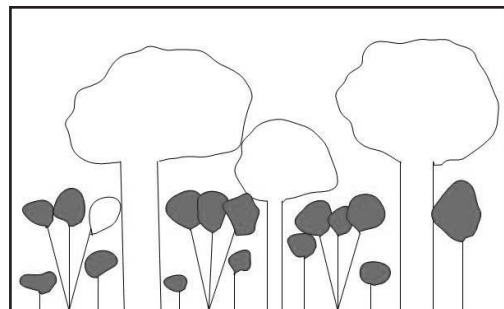
presque, et une exploitation par coupe rase des cépées après avoir défini une durée de croissance des tiges. Celle-ci ne doit pas être trop courte, sous peine d'épuiser les souches et le sol, ni trop longue, si l'on ne veut pas voir de nombreuses tiges dépérir. Une durée de 20 à 30 ans est régulièrement utilisée, selon les essences en place (plus longue pour le chêne ou le hêtre que pour le charme, le châtaignier ou le robinier, les potentialités du sol et le type de produits que l'on souhaite).

Présentant de nombreuses tiges de faibles hauteurs et diamètres, ce type de peuplement est adapté à la production de bois de chauffage, de piquets, de petits sciages ou de trituration. C'est typiquement la gestion effectuée en forêt paysanne.

### Le taillis sous futaie :

Ce type de peuplement présente un caractère mixte, puisqu'il est composé, sur la même parcelle, d'un taillis simple surmonté d'une futaie irrégulière. On le trouve beaucoup en feuillus et sur de petites parcelles qui permettent à leur propriétaire de produire régulièrement du bois de feu ou des piquets, tout en préservant quelques réserves de gros bois utiles pour du sciage (charpente, menuiserie,...)

La coupe du taillis, définie selon le principe du taillis simple, coïncidera avec l'éclaircie dans



la futaie irrégulière. Il est important de réaliser des coupes dans chaque classe de hauteur et de diamètre de la futaie afin de maintenir la structure irrégulière. On peut, si l'on manque de tiges dans cette futaie (appelée réserve) les remplacer par des tiges du taillis que l'on aura séparé du reste de la cépée (balivage).

Ce type de peuplement présente l'intérêt de fournir sur la même parcelle du petit bois (pour le chauffage, par exemple) et du bois de sciage. De plus, la qualité des bois de la réserve est relativement bonne, le taillis agissant comme un gainage qui empêche la production de branches sur les billes de pied, et favorise la rectitude des troncs.

Même, si le marquage des coupes dans la réserve est délicat et technique, et que le volume de gros bois est faible à l'hectare, ce genre de traitement est favorable aux petites propriétés, pour des personnes qui souhaitent produire un peu de bois d'œuvre tout en conservant leur production de petits bois.

En conclusion, on peut voir qu'il n'existe pas une seule façon de mener ses peuplements forestiers. De plus, il faut savoir que l'on peut changer de type de traitement (on appelle cela une conversion), en acceptant un temps de transition plus ou moins long pendant le quel on effectuera quelques sacrifices d'exploitation. Mais cela vaut souvent le coup à moyen terme.

Dans le prochain numéro, nous en finirons avec notre feuilleton sur la forêt en parlant des acteurs de la filière. A très bientôt et profitez du printemps pour de longues ballades forestières.

Rémy GAUTIER

Technicien forestier indépendant

Tél : 06-45-71-55-66.

Mail : gautierremy1@gmail.com

## Recette

### Frichti à la Monmartroise

Voici une recette que je tiens de ma grand-mère, Auvergnate expatriée, qui habitait rue des Martyrs, alias rue des Hommes mariés, Paris, IX<sup>e</sup>. Prenez 350 g de pois cassés (moins chers que les pas cassés), ajoutez 150 g de haricots secs. Écrasez-le tout dans le jus préalablement extrait d'un potiron (ou d'une citrouille), ajoutez quelques rondelles de chorizo fort, 1 cuillerée à soupe de wasabi (moutarde japonaise), 1 autre de harissa, 3 ou 4 piments rouges entiers ; pour ceux qui l'apprécient 1 ou 2 dés à coudre de gelée royale. Faites cuire à feu doux dans une cocotte, sans porter à ébullition, pendant 30 minutes environ. À mi-cuisson, incorporez en remuant avec une cuiller en bois 500 g de flocons d'avoine, le blanc de 3 œufs (ce que vous ferez des jaunes ne me regarde pas), 150 g de feuilles d'épinard ou d'ail des ours finement hachées, des pelures de 6 ou 7 vieilles pommes de terre (réservez les tubercules dans de l'eau pour la purée du lendemain), liez avec 25 cl de vinaigre de cidre et le double de ketchup, pilez 2 ou 3 gousses d'ail dans leur peau et poudrez-en le mélange, laissez dorer, nappez d'un demi-litre de pastis ou d'anisette, flambez et servez chaud avec une sauce anglaise à la confiture. Ce plat se consomme arrosé de liqueur de gentiane (attention aux excès). Vous allez vous régaler !

gyb

NB : Quelques restaurateurs signalent des effets indésirables tels que fortes nausées, vomissements, intenses céphalées le lendemain au réveil, quelques très rares cas d'allergie ou de crises d'urticaire. Notre amie Clémentine Raineau\* nous assure que le recours à un guérisseur (ou, à défaut, à un médecin) n'est en général pas nécessaire. Néanmoins, tout lecteur du Trou des Combrailles qui parviendrait à concocter puis à ingérer ce plat avec plaisir et sans inconvénient se verra récompensé d'un mois d'abonnement gratuit.

(\* Voir son livre « Clémentine au pays des guérisseurs. Malades, médecins et guérisseurs en Auvergne aujourd'hui », 300 pages au format 24 x 17 cm, éditions Monts d'Auvergne, 2013, 23 euros.



## ACMD par la case Prud'hommes

Nos associations locales ne font pas toutes dans le respect des travailleurs. En voici une illustration avec l'association ACMD (Aide au Confort et au Maintien à Domicile), sise à Saint-Éloy-les-Mines et qui s'occupe essentiellement de l'aide aux personnes âgées. Il se trouve que cette association a été récemment envoyée aux Prud'hommes par l'une de ses employées. Et l'employée a gagné sa procédure. L'ACMD avait fait appel mais l'employée, avec son avocat Me Machelon, a également gagné en appel.

Je vous propose de revenir sur cette histoire.

### Une employée qu'on baladait

Et elle en avait marre. Je l'ai rencontrée chez une amie.

Elle m'a parlé d'une très mauvaise ambiance

### Les sommes que doit l'ACMD à Mme D. d'après le jugement (arrêt du 21 octobre 2014)

4 075,33 euros au titre de rappel de salaire de septembre à décembre 2010.

407,53 euros au titre de congés payés afférents.

7 613,25 euros au titre de rappel de salaire de janvier à juillet 2011.

761,32 euros au titre de congés payés afférents.

1 000,00 euros au titre de dommages et intérêts pour manquements aux règles applicables en matière de contrat à durée déterminée.

200,00 euros au titre de dommages et intérêts pour retard dans la remise de l'attestation destinée à Pôle Emploi.

250,00 euros au titre de dommages et intérêts pour avoir sanctionné abusivement Mme D. par l'avertissement du 24 juin 2011.

250,00 euros au titre de dommages et intérêts pour avoir sanctionné abusivement Mme D. par l'avertissement du 5 juillet 2011.

2 600,00 euros au titre de dommages et intérêts.

1 000,00 euros sur le fondement de l'article 700 du Code de Procédure Civile.

au travail, non pas entre collègues puisque ceux-ci, selon l'employée, Mme D., n'avaient que très peu d'occasions de rencontres mais plutôt avec les dirigeants de l'association. Les employeurs mettaient, selon elle, une pression folle sur l'équipe d'aide à domicile.

Concrètement, comment ça se passe ? Mme D. allait au bureau où on lui fournissait l'emploi du temps avec les heures d'arrivée et de départ chez la personne âgée, puis s'y rendait. La personne âgée paie l'association ACMD qui reverse ensuite un salaire aux employés.

Mais Mme D. a affirmé qu'on ne s'occupait jamais longtemps de la même personne. Elle, par exemple, se rendait chez deux personnes tous les matins parce que celles-ci souhaitaient spécialement que ce soit madame D. qui vienne. Elles ne tenaient pas à changer d'aide à domicile, elles, tous les quatre matins. Mais Mme D. pense que, pour l'association ACMD, il ne fallait pas que des malades puissent s'habituer à la personne, que ce n'était pas sain. Pourquoi ?... Peut-être que ces agents d'aide à domicile sont suspectés de lorgner sur l'héritage des petits vieux !

Mais revenons plus sérieusement au cas de Mme D. car elle n'est pas allée aux Prud'hommes pour rien. On lui faisait, selon elle, faire tout et n'importe quoi, et surtout on disposait d'elle comme on voulait. Par exemple, elle dit que tout se passait par SMS, et souvent à la dernière minute, qu'elle devait répondre tout le temps et avait l'impression d'avoir un pisteur, un flic derrière elle. Elle relate une anecdote illustratrice : lorsqu'elle venait juste d'arriver chez la personne, on lui a demandé de faire demi-tour. Les plannings fournis n'étaient pas respectés. Mme D. travaillait du lundi au dimanche. Drôle de contrat de travail qui, pour elle, n'était d'ailleurs pas du tout réglementaire. Elle était salariée de cette association depuis juillet 2010 et elle a entamé la plainte à l'été 2011. Elle a connu uniquement des CDD, plus de trois dit-elle : ces CDD pouvaient durer de un à trois mois. Une condition assez précaire.

Mme D. a reçu deux avertissements pour travail non fait alors qu'elle était en congé. Une autre chose qui lui a paru bizarre, c'est que l'employeur n'apparaissait pas sur sa déclaration d'impôts sur le revenu et elle craint d'avoir cotisé « dans le vent ».

Bref, elle travaillait beaucoup trop, avec des horaires imbuvables, au coup par coup et toujours salariée par des contrats précaires.

### Un procès gagné par l'employée

Mme D. a donc quitté son emploi et a attaqué l'association ACMD aux Prud'hommes pour que sa charge de travail soit reconnue. La justice lui a donné raison en première instance comme en appel (car l'ACMD avait bien fait appel du premier jugement, aussi étonnant que cela puisse paraître). Mme D. soutenait notam-

ment que son contrat de travail devait être requalifié en contrat à temps plein puisqu'il ne comportait pas les mentions obligatoires de la durée hebdomadaire ni de la durée mensuelle de travail, mais stipulait uniquement qu'elle était engagée pour un horaire mensuel suivant planning. Elle précise que la lecture de ses bulletins de salaire démontre la variation de la durée de travail qui lui était demandée. La cour de justice lui a donné raison, précisant que l'ACMD ne rapporte aucune preuve des rythmes de travail ni que Mme D. « n'avait pas à se tenir constamment à la disposition de l'employeur ».

Car c'est bien cela qui est reproché à l'ACMD : le manque absolu de considération pour sa salariée. Et être obligée d'entamer une série de démarches pour traîner son employeur aux Prud'hommes n'est pas du plus reposant. Mme D. espère que sa démarche pourra réveiller d'autres employés de l'ACMD qui, comme elle, seraient injustement traités. Cependant, à la date où je l'ai rencontrée, Mme D. attendait toujours que lui soient versées les indemnités qui lui sont dues, suite à sa victoire en justice.

### L'ACMD virée de Sauret-Besserve

Avant d'être domiciliée à Saint-Éloy-les-Mines, l'ACMD était localisée à Sauret-Besserve. J'ai donc appelé cette dernière mairie pour en savoir plus, notamment pourquoi l'ACMD avait quitté la commune, non sans remous. Madame le Maire m'a tout de suite décrit les dirigeants de l'association comme « malhonnêtes », et elle avait d'ailleurs des arguments pour étayer ses propos. Un local avait été mis gratuitement à disposition de l'ACMD (alors antenne de l'ADMR) sur la commune mais l'association tirait beaucoup sur le chauffage. La mairie a donc décidé de faire installer des compteurs et quand même, de facturer l'électricité mais, une fois les compteurs en place, ils ne chauffaient plus.

Madame le Maire m'a également rapporté que l'ADMR a annulé cette antenne : elle n'en voulait apparemment plus ; ça devenait assez louche. Le comportement des dirigeants de l'association n'a pas été exemplaire pour la municipalité de Sauret-Besserve : on leur a demandé de rendre le local, on a dû leur envoyer un accusé de réception pour cela. Ils n'ont pas voulu rendre les clés du local et la mairie a dû faire changer les serrures. Autant dire que l'association a mis de l'animation sur la commune et que les gendarmes sont même venus plusieurs fois pour les expulser de lieux (comme de la salle de mairie) où ils prenaient leurs aises...

Cela n'a pas empêché les dirigeants de poursuivre leurs activités à Saint-Éloy-les-Mines dans l'aide aux personnes... et de s'asseoir, dans le cas de Mme D., sur le code du travail.

Julien Dupoux

## Ce qu'on trouve sur le site de l'ACMD.

Ironie ou humour noir ?

### NOTRE PERSONNEL

Notre association a su se doter d'un personnel fidèle, fiable, ponctuel, poli, discret, doux, sachant s'adapter au besoin de nos bénéficiaires ; il a conscience qu'en tant que bénéficiaire vous êtes la raison d'être de notre association ;

Beaucoup de nos salarié(es) le sont depuis le début de notre association ; ainsi, il est facile de faire perdurer l'idée de notre principe fondateur : le bien-être de la personne aidée ; ainsi, chacun des gestes est guidé par le souci de bien faire et de ne faire que le bien de la personne aidée.

### NOTRE ÉQUIPE DIRIGEANTE BÉNÉVOLE

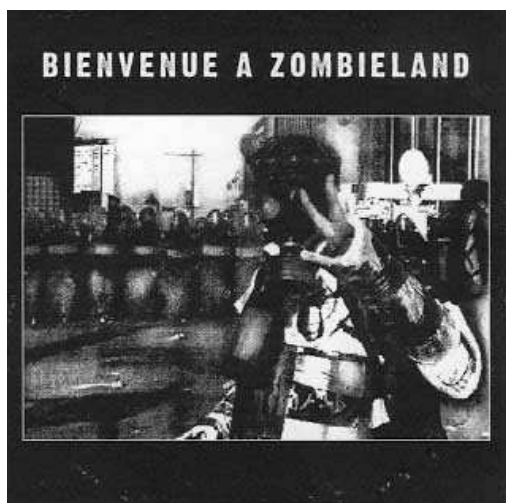
Une équipe jeune, délibérément engagée dans le mouvement associatif avec la ferme conviction de pérenniser son œuvre, car apporter le bien-être au quotidien à autrui tout en participant à l'essor économique par la bonne utilisation des moyens existants est également vital pour notre région.

Source : <http://aideadomicile.eu/> (consulté le 12/03/2015)



## Tous Disques Confondus... Chronique musicale !

Comme au Trou nous avons reçu un CD de Didier Ober, (en plus de ses nombreux textes poétiques dont nous avons déjà reproduit quelques lignes en ces pages), peut-être était-ce là l'occasion de créer une petite chronique critique sur des œuvres discographiques de notre trou !



À commencer donc par le dit Didier Ober, d'un autre trou, certes, mais dont le titre du CD annonce la couleur : « Bienvenue à Zombieland »... Vaste programme ! Quand on parle de Programme, d'ailleurs, pour ceux qui connaissent, le texte et le timbre de la voix même de Didier ne sont pas sans rappeler ceux d'un Arnaud Michniak. De même les arrangements musicaux, très sombres, accompagnent à la perfection les scories verbales du poète à la plume apocalyptique et désenchantée.

Quatre morceaux de 8 minutes environ s'enchaînent comme leurs titres pour former une phrase prélude : « Au crépuscule... », « Dans la pénombre dorée d'un monde à la dérive », « Tout rêveur sera impitoyablement... », « Rien ne change ». Et se clôt dans une apothéose post-scriptum fleuve de 23 minutes, « Bienvenue à Zombieland » qui donne son titre à cette œuvre.

En résumé, c'est pas mal foutu, même si certains textes demeurent (à mes oreilles non initiées peut-être) parfaitement impénétrables. A conseiller aux amateurs de spoken word à l'âme quelque peu torturée !

Didier Ober « Bienvenue à Zombieland » ; Autoproduit ; 2006

Si vous souhaitez vous procurer une copie, contactez-nous, on fera suivre !

W.

« L'homme dissipe son angoisse en inventant ou en adaptant des malheurs imaginaires. »

Raymond Queneau

## Participez au Trou

Nous cherchons toujours du monde pour participer au Trou, surtout dans les secteurs où il y a peu de rédacteurs qui habitent

(Pontgibaud, Giat, Chénérailles, Manzat, Combrailles de l'Allier... mais bienvenus de partout) ! Vous avez envie de voir l'équipe, de distribuer le journal près de chez vous (ou sur un marché), d'écrire des articles, n'hésitez pas à nous contacter !

On fait 4 réunions par an pour préparer les numéros.

Téléphone : 05 55 82 37 91

Mail : [troucombrailles@gmx.fr](mailto:troucombrailles@gmx.fr)





# À propos de la langue des signes française

## La langue des Signes est-elle universelle ?

La Langue des Signes n'est pas universelle, c'est aussi ce qui fait sa richesse!

D'ailleurs, le titre l'indique, il s'agit ici de la « Langue des Signes Française », la LSF pour les intimes.

Si la langue des signes était commune à tous les sourds du monde, cela supposerait que des personnes ou des organisations auraient décidé pour tous les sourds du monde: c'est à dire de façon arbitraire, ce qui serait un code imposé; ou alors que tous les sourds de la Terre se seraient tous mis d'accord sur Une seule langue commune et ça, c'est encore de l'utopie.

Nous pouvons nous poser la même question pour nous, « les non-sourds », pourquoi ne parlons-nous pas tous la même langue ?

Certains mythes ont tenté d'expliquer ce fait. La dispersion des êtres humains sur Terre apporte de fait sa logique.

Des tentatives d'uniformisation de nos modes de communication ont été plus ou moins imposées, en France par exemple, l'abandon des langues régionales telles que le Breton, l'Occitan, le Corse ou le Basque en sont un bon exemple.

Mondialement, nous le voyons sur la montée de l'utilisation de l'anglais et sur la création de l'Espéranto.

Il existe également une langue des signes universelle, qui est utilisée essentiellement par les sourds qui voyagent ou qui ont des liens avec des sourds signants étrangers.

Le schéma de développement et d'évolution des langues des signes suit les mêmes règles que nos langues parlées.

Il n'est pas dommage que nous n'ayons pas exactement les mêmes expressions, c'est ce qui fait la diversité.

La Langue des Signes est un mode de communication visuelle, nous, humains, nous nous ressemblons (à peu près), nous avons environ 2 bras, 2 jambes, une tête avec des cheveux dessus etc... nous buvons en avalant, nous mangeons en mâchant, nous marchons, courons en utilisant déjà les mêmes gestes, nous nous couchons et nous fermons les yeux pour dormir, de la même façon partout sur Terre. Nous avons une base commune, et visuellement, cela constitue un champ commun solide pour se comprendre.

Une chose est certaine, un sourd étranger va communiquer plus facilement avec un autre sourd étranger que deux étrangers entendants et (non signants) entre eux.

## Une langue pas un langage, pourquoi ?

La LSF est une langue ! Une langue vivante, parce qu'elle répond aux mêmes exigences que toutes les autres langues vivantes: elle a son origine, son histoire personnelle, son évolution, ses propres règles de syntaxe, sa conjugaison, son vocabulaire, ses expressions qui n'appartiennent qu'à elle, elle est utilisée au quotidien par un grand nombre de personnes sur un territoire étendu, et de fait, continue à évoluer. Elle est autonome.

Un langage n'exige pas toutes ces règles, ce n'est donc pas seulement un langage mais une langue vivante à part entière.

Il existe une académie de la LSF, puisque c'est une langue vivante officielle (depuis 2005 seulement) qui veille à sa conservation, son étude et son développement.

Au Danemark par exemple, leur langue des signes est inscrite au registre des langues vivantes officielles depuis les années 80. Nous avons en France juste 25 ans de décalage.

## Depuis quand la langue des signes existe-t-elle ?

Les langues des signes existent depuis que les sourds existent, c'est à dire, depuis toujours !! D'un point de vue « officiel », les premières traces écrites de l'existence de personnes communiquant par gestes se retrouvent déjà dans les écritures de l'Ancien Testament.

La surdit e touche tous les  tres vivants et depuis toujours et pas seulement par accident.

N'avez-vous jamais entendu parler de la surdit e des chats blancs ?

## Qui a invent e la langue des signes ?

Cette question renvoie   la premi ere question, est-elle universelle ? Qui a pris l'initiative d'inventer un « code » de communication par gestes afin de le rendre commun ? Personne, ou plut ot, tout le monde, tout ceux qui en avaient l'usage.

En France, c'est l'Ab e de l'Ep e qui l'a institutionnalis e   la fin du XVIII e si ecle, il avait la mission d'instruire quelques enfants sourds qu'on lui avait confi es. Il avait remarqu e que ces enfants arrivaient   s'exprimer entre eux par gestes avec une facilit e et une richesse  tonnantes et a, dans un premier temps, tent e d'elaborer un code gestuel en d esignant un geste pour chaque mot (signes m ethodiques), afin de faire correspondre les signes avec le fran ais oral. En incluant des signes pour les d eterminants par exemple.

Tr es vite il s'est rendu compte que sa m ethod ne fonctionnait pas, alors il s'est mis   observer les enfants afin de comprendre leur fa on d'changer.

Il est donc parti de la m ethod de base des enfants pour la mettre en commun, l'elaborer et la rendre officielle.

Sans le savoir, il avait cr e la premi ere  cole sp ecialis e, officialis e par le Roi en 1789, aujourd'hui l'Institut Saint Jacques   Paris.

## Peut-on tout exprimer ou traduire en langue des signes ?

Oui, bien s ur, comme dans n'importe quelle autre langue, on peut tout exprimer en langue des signes, mais il n'y a pas forc ement de signes exacts pour chaque mot. Comme on peut le voir dans n'importe quelle traduction, beaucoup de mots n'existent pas ou ne correspondent pas entre les diff erentes langues, parfois il n'y a pas d'equivalents, pas de mot   mot possible.

Avec l'association des mots, la description ou les explications, on peut tout traduire en langue des signes, m eme les choses les plus subtiles ou burlesques.

## Peut-on faire de l'humour en langue des signes ?

Oui, les sourds ont beaucoup d'humour, un humour propre   leur culture, qui, souvent surprend ou  tonne les non-sourds, parce qu'ayant une approche et une appr ehension de la vie sensiblement diff erente des entendants, les sourds ont une perception du dr ole ou de l'absurde propre   leur culture. Et adorent se moquer des entendants ! (qui le m eritent bien semble-t-il...).

## La langue des signes ne risque-t-elle pas de renforcer l'isolement des personnes sourdes ?

Non ! Et surtout non ! Un enfant sourd,   qui on ne permet pas de s'exprimer en langue des signes, trouve difficilement de plaisir dans la communication, c'est devant la difficult e   comprendre et se faire comprendre que se cr e l'isolement.

Les sourds qui ont acc es d es le plus jeune  ge   la langue des signes acc edent   une capacit e d'expression o  ils se sentent compris et o  leur diff erence est accept ee et prise en compte.

Il faut  videmment pour  a que l'entourage ( cole, famille) fasse l'effort d'apprendre en m eme temps.

Vouloir absolument qu'une personne sourde parle, revient   vouloir absolument qu'une personne paralys e des jambes descende ou monte les escaliers « normalement », « comme tout le monde ».

On ne peut pas demander   une personne sourde d'entendre et donc de parler, mais on peut demander   son entourage de faire l'effort de s'adapter   la particularit e de ces personnes. Accepter la diff erence.

Une chose est certaine, si le choix de l'apprentissage de l'oralisme est d ecid e par l'entourage, ce choix n'emp eche pas l'apprentissage de la langue des signes (et inversement).

L'utilisation des signes apporte le go t et le plaisir de la communication.

## En combien de temps peut-on apprendre la Langue des Signes ?

Comme pour apprendre n'importe quelle langue  trang ere, il faut la pratiquer tous les jours

pour l'apprendre rapidement. On peut faire des stages intensifs, il existe 16 cycles de 30 heures,   raison d'un cycle par semaine, en 4 mois, on peut acc eder   un niveau de langue des signes plus que correct en mati ere de technique. L'histoire et la culture sourde sont indispensables   l'apprentissage et   une approche juste de cette langue.

## A propos de la surdit e

### L'appellation « sourd et muet », une expression d'entendants.

L'expression « sourds et muets » est une erreur d'appr eciation, les sourds ne sont pas syst ematiquement muets, tr es peu le sont r eellement. Les sourds n'utilisent pas le son pour communiquer, l'oral n'est pas leur langue naturelle. Les plus chanceux d'entre eux peuvent avec beaucoup d'entraînements en orthophonie acc eder   un niveau d'oralisation qui soit tr es compr ehensible mais ce « privil ege » ne concerne qu'une petite poign ee de la communaut e sourde.

Pour mieux expliquer ce ph enom ene, il faut se pencher sur les aspects physiques, sociologiques, technologiques et culturels.

### Sourds et malentendants, quelle diff erence ?

La diff erence se situe dans le taux d'audition global qui r esulte de l'addition des taux d'audition des deux oreilles. Des rep eres tentent de graduer la d eficience auditive en nommant des stades: troubles auditifs, malentendant, sourd l eger, sourd profond, sourd s ev ere.

Allant de 1%   100%.

### Pourquoi certains sourds peuvent oraliser et d'autres non ?

La capacit e   oraliser, c'est   dire   parler oralement avec distinction d epend de nombreux facteurs, les prochaines lignes vont tenter d'expliquer les enjeux principaux.

Na tre sourd ou le devenir n'est pas la m eme chose, le souvenir des sons, des voix, de sa propre voix est d ej a un rep ere que tous les sourds n'ont pas et qui p ese son poids dans la capacit e   oraliser.

L'origine de la surdit e va rendre al eatoire la technique d'appareillage et l'efficacit e de l'appareil. Pour deux personnes sourdes au « m eme niveau » les techniques seront plus ou moins efficaces selon l'origine physique de la surdit e. Ainsi une personne sourde   90% peut entendre beaucoup mieux gr ace   ses appareils auditifs qu'une autre personne sourde   70% mais qui n'aurait pas d'am eliorations de son audition avec l'appareillage.

La prise en charge pr ecoc e avec de longues s eances d'orthophonie favorise l'apprentissage de l'oralisation. Il faut savoir que pour les personnes sourdes, les exercices d'orthophonie ne sont pas toujours des parties de plaisir et peuvent parfois  tre assez mal v ecues, voir d ego ter compl etement certains sourds de ce mode de communication.

### Les origines de la surdit e

La surdit e peut  tre   l'origine d'une malformation, d'une maladie ou d'un m edicament prit par la maman ou par l'enfant en bas  ge, par un accident, ou parfois par un facteur g en etique. Certaines familles sont sourdes ou malentendantes de g en eration en g en eration, et cette particularit e est souvent une force, pas un probl eme.

Pour en savoir plus:

Bande dessin ee: « L eo »; « enqu ete au pays des sourds »

Livre: « Le cri de la mouette » Emmanuelle Laborie

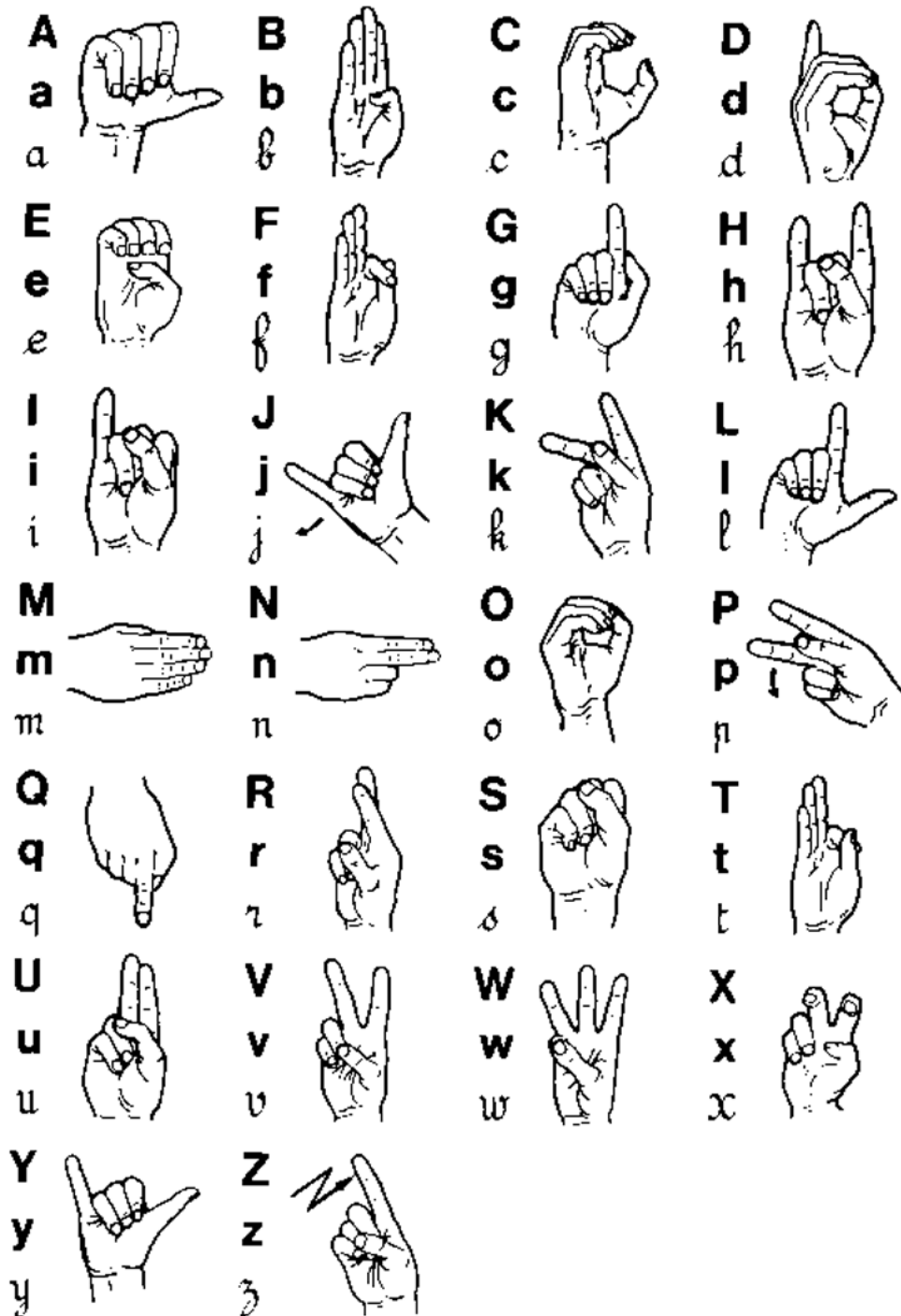
Film: « les enfants du silence », « miracle en Alabama »

Pour s'initier, il existe des ateliers de d ecouverte et d'initiation   la langue des signes   Aubusson.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler H el ene au 06 87 10 35 93

Le prochain article tentera d'expliquer pourquoi la Langue des Signes Fran aise    t e interdite en France pendant un si ecle apr es le Congr es de Milan en 1880.

Et un autre traitera de l'usage de la Langue des Signes avec les b eb es et les jeunes enfants qui n'ont pas encore l'acc es   la parole. (les b eb es-signeurs).





# Poésies

## UN GOUR, UN RÊVE

Deux chiens, de l'herbe, des arbres, un sentier tortueux, une immonde torture. Un roc au sommet lisse, une cime d'arbre écroulée, j'admire, je rêve. De l'eau à ne pas boire, de l'eau pure à nager. Le bois coule jusqu'au sable blanchi par un doux vent pourtant presque glacé, acteur de cette histoire, je veux, je rêve, mais je ne fais rien. Le soleil chauffe, c'est l'hiver pourtant. Les racines affleurent, ton œil bleu, les deux siens, deux chiens, de l'eau, une tour, un gour, un volcan noyé, le retour est trop court, pourtant le tour est fait, pas le tour de l'histoire, le tour du gour c'est tout, c'est tout mais c'est beaucoup. Deux chiens qui jouent, qui courent, j'oublie la torture, je m'abandonne au rêve, je descends l'escalier pour y faire une escale et j'attends d'être un autre. Le vent souffle et je pars et reviendrai sûrement, revoir des cheveux et des lianes bouclés aux reflets de soleil s'amusant dans le vent...

...

## CURRICULUM VITÆ

Philosophe de comptoir  
Anthropologue brocanteur  
Ethnologue de campagne  
Gynécologue amateur  
Écrivain en peau de lapin  
Menteur professionnel  
Amoureux mais pas trop  
Avalueur de couleuvres parfois  
Aspirateur de pinard  
Protecteur de canards  
Dentiste pour escargots  
Psychologue dépressif  
Compétent en incompétence  
Écraseur de matelas  
Réparateur de pneus de train  
Professionnel en tout

Vous pouvez me faire confiance !

...

## LOISIRS

Exploration du temps qui passe  
Observation des femmes des autres  
Admiration des travailleurs

Renaud Morgat  
Le bourg  
63270 Pétahouchnok-les-Bois

...

## AU FIL DES MOTS (MAUX)

Errant et perdu, le marcheur  
qui par monts et par vaux,  
comme lui  
qui fuit  
ces mots (maux) issus de mon cerveau  
ces mots (maux) empreints de valeur  
naissent dans les méandres  
de ma raison.

Et lui, appréhende  
et trouve sa maison.

J'ai fait de mon mieux,  
si c'est bien, tant mieux.  
Sinon, quoi en dire  
qu'on ne peut qu'en rire !

La rime, quelle vache !  
La prose, une tache !

Ça rime à rien ?  
Dites-le-moi bien.  
Merci !

Josiane Chastang (Blot)

Je me suis lancé dans la méditation.  
C'est mieux que de rester bêtement  
assis par terre sans rien faire. »

Jean Yanne

## L'AMOUR NE PEUT ATTENDRE

Allongé pour ma méridienne,  
je lis un magazine.  
Ma petite chienne aux longues oreilles  
et aux courtes pattes  
s'installe à l'aise sur mes cuisses.  
Soudain sa truffe fraîche  
soulève ma main droite, ce qui veut dire :  
« Au lieu de perdre ton temps à je ne sais  
quoi,  
aime-moi, caresse-moi !  
Ta revue peut attendre à ce soir  
mais l'amour de moi n'attend pas !  
Est-ce que moi  
je te fais attendre mon amour  
quand ma langue débarbouille ton  
museau ? »  
Elle a raison, ma chienne !  
Rien de plus important, rien de plus urgent  
que l'amour.  
Alors, tombe la revue  
et ma main s'active sur son pelage  
à s'en polir la paume  
tandis que déjà me récompense  
l'émouvante et reconnaissante tendresse de  
ses yeux.  
Puis, elle s'endort benoîtement  
la tête au creux de mon entrejambe.  
Allons, dormons donc ensemble...

gyb

# DOSSIER : L'IMMIGRATION

## Ces néo-ruraux qui en dérangent certains

Ce sont des nouveaux immigrés de nos campagnes. Néo-ruraux, c'est d'ailleurs un nom un peu pompeux qui doit sortir de quelque laboratoire scientifique et dont le sens littéral parle mal. D'ailleurs, ce sont souvent les « néo » qui s'appellent eux-mêmes comme ça, trouvant peut-être là un critère identificateur ? Les néo-ruraux, ça pourrait être tout retraité venu de la ville mais ce sont souvent les nouveaux arrivés un peu écolos, un peu gauchistes ou un peu anarchistes qui sont désignés par ce vocable, certains résumant ça en « écolos » tout court. Pour ainsi dire, le terme « néo-soixante-huitards » serait presque plus juste. Si certains sont bien contents de les accueillir dans leurs communes dépeuplées, ils en dérangent d'autres. Ces néo-hippies critiquent, avec plus de distance que des gens du cru, certaines pratiques, par exemple l'entre-soi dans des conseils municipaux à la communication obscures, le fait que certains y participent pour se faire retaper leur route, ils condamnent aussi ouvertement certaines décisions qui dégradent leur environnement (une pollution industrielle, une mine) et sont très critiques sur l'emploi de pesticides. Bref, ils osent ouvrir leur gueule là où d'autres, couards et trop soucieux du qu'en dira-t-on, englués dans une forme de coercition sociale locale, s'empressent de la fermer. Ce qui rend la présence des néo-ruraux d'autant plus vitale sur nos petites communes rurales !

Julien Dupoux

## Bleds d'immigration ?

- les Sarrazins, commune de Citernes-la-Forêt  
- le Maroc, communes de Lapeyrouse et Villeneuve sur allier  
- les Arménies, commune de Bussièrès-prè-Pionsat  
- Villemaury à Boussac-bourg : relatif aux maures ?

# DOSSIER

## Deux « expatriés » de l'intérieur

Certains prétendent que la Combraille n'attire pas. Voici deux exemples contraires à travers les témoignages d'une Picarde et d'un Breton qui y ont trouvé fortune, en particulier celle du cœur.

### Une Hamoise en Auvergne

Je suis originaire de Ham dans la Somme, au cœur de la Picardie, région de grandes cultures, notamment de betteraves sucrières, au milieu desquelles j'ai grandi. Cette culture constitue un point commun avec l'Auvergne et sa sucrerie de Bourdon mais, d'après les Picards, les betteraves sont plus grosses chez eux ! La ville de Ham est également connue pour son fort qui était une impressionnante bâtisse où le futur Napoléon III a été un temps emprisonné avant de s'évader. Ce fort n'existe toutefois plus qu'à l'état de vestiges et en photos puisqu'il a été presque totalement détruit par l'armée allemande durant la première guerre mondiale en 1917.

Si je suis née en Picardie, j'ai été conçue en Auvergne, là où mes parents et grands-parents venaient en vacances depuis le début des années cinquante car ils appréciaient beaucoup le climat et les paysages. Cet intérêt a été transmis à mes parents, ce qui explique ce qui précède. Depuis mon plus jeune âge, je venais donc aussi dans cette région de Combraille en compagnie de mes parents et de mes trois frères et sœur, et j'aimais y retourner.

Dans son jeune âge, mon père allait au bal en Renault 4L dans ce coin charmant avec la mère de mon futur mari, mais il a, par la suite, épousé une Picarde. Plus tard, j'y suis allée avec le fils de cette Creusoise de la Combraille. Et le fils de la Creusoise est devenu mon mari. Ce dernier travaillait en Creuse et moi en Picardie à plus de 600 kilomètres, ce qui n'était pas idéal pour une vie de couple. La question se posait alors de savoir qui allait venir vers l'autre, mais la réponse était évidente car nous apprécions tous les deux la région et ses habitants. Mon mari est donc parti travailler à Cournon-d'Auvergne et je l'ai rejoint après avoir trouvé du travail à Clermont-Ferrand, ce qui a rendu envieux mes frères et sœur qui, eux aussi, voudraient bien vivre dans cette région, mais n'ont pas pu convaincre leur conjoint.

Ham, c'est en effet les grandes étendues presque plates, des routes souvent toutes droites, alors que l'Auvergne, en particulier la Combraille, c'est la nature, le bocage et la proximité des volcans. Le handicap existe toutefois, en particulier pour faire du vélo !

Actuellement, j'ai deux fillettes, à moitié Combraillaises aux yeux « bleu d'Auvergne », qui aiment beaucoup aller chez leurs grands-parents paternels à Mérinchal, ainsi que, principalement l'été, chez leurs grands-parents maternels qui ont désormais une résidence à Saint-Avit-d'Auvergne. J'ai moi-même été bien accueillie par l'entourage de mon mari et les Auvergnats en général. Je pense donc que je ne retournerai jamais vivre en Picardie.

Valérie, la Picarde qui a adopté l'Auvergne, et réciproquement.

### Un Léonard\* en Auvergne.

Breton de naissance, amoureux de la mer et de ses embruns iodés, j'étais loin d'imaginer être adopté par un pays de lacs et de montagnes. D'un vieux loup de mer, j'allais muer en marin d'eau douce...

Revenons sur les événements ayant conduit à cette migration géographique.

Alors salarié d'une société de maintenance aéronautique en Ille-et-Vilaine, un matin de mai 2002, mon responsable du moment allait me convoquer pour une proposition indécente : partir travailler à Clermont-Ferrand

pour une mission, initialement prévue à durée déterminée... Je n'ai pas hésité une seconde et suis parti volontiers à la découverte de cette région auvergnate.

Les premiers temps n'ont pas été simples à vivre puisque les contacts avec les locaux étaient assez rares. Je ressentais une certaine distance au premier abord. Cette situation ne me surprenait pas énormément : en Bretagne, la confiance n'est pas, non plus, facile à gagner ! Le temps a fait son œuvre et de fil en aiguille, j'ai noué des liens assez forts avec des Auvergnats et même des « Combrailloux » !

Mieux, de ces relations amicales a émergé une relation amoureuse avec une fille issue des Combraillaises creusoises (Mérinchal).

Après un intermède de quelques années, à Paris puis Toulouse, l'appel de l'Auvergne s'est fait sentir et je travaille désormais pour la société Michelin depuis 2008.

Depuis maintenant sept ans, j'ai appris à apprécier les spécialités culinaires locales. J'ai troqué les fruits de mer et les galettes, que j'ai fait déguster ici, contre saint-nectaire et truffade. La qualité de vie en Auvergne est très bonne. On peut facilement passer d'une journée citadine et culturelle à une journée d'isolement en pleine nature. Le Parc des volcans est un bel espace de découvertes et de détente. Je suis aussi un passionné de sport et l'amour du rugby est né dès mon arrivée près du stade Marcel-Michelin ! Je suis donc supporter de Brest pour le foot et de l'ASM pour le ballon ovale.

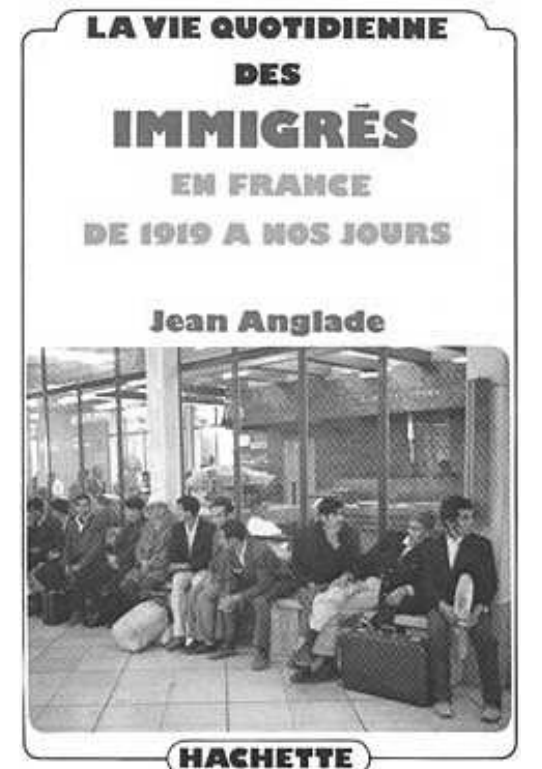
Depuis mon arrivée dans le Massif central en 2002, j'entends souvent la remarque que les Bretons et les Auvergnats s'apprécient beaucoup. Les valeurs partagées sont assez proches : la sincérité, la confiance des uns et des autres n'est pas facile à gagner mais une fois qu'elle est acquise, les liens sont forts ; les deux régions ont aussi la particularité d'être composées de « bons vivants », les plats régionaux et les spiritueux sont, généralement, consommés sans (trop de) modération...

Mon attachement à la région est aussi mesurable par le fait que je suis le père de deux enfants (3 ans et 1 an), tous deux nés à Clermont-Ferrand.

Bref, je suis un Breton heureux d'habiter en Auvergne avec tout ce que cela comporte, mais mon âme reste bretonne et le restera !

Johan 29 (Finistère) / 63 (Puy-de-Dôme)

\* Léonard : habitant du Léon, région naturelle du Finistère nord.





# Étrangers et campagne sans image : l'exemple de la moyenne Combraille

Extraits de l'article d'Éric Bordessoule (avec son aimable autorisation) paru dans l'ouvrage : **Les étrangers dans les campagnes**, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2008

Depuis quelques années, le cadre des migrations résidentielles d'Européens du nord-ouest s'est élargi à de nouveaux espaces ruraux demeurés jusque-là à l'écart de ce mouvement d'implantation. Le nord-ouest des Combrailles (cantons de Saint-Gervais-d'Auvergne et de Pionsat) a bénéficié de cet élargissement des migrations rurales étrangères en France. Différentes populations du nord-ouest de l'Europe ont depuis une quinzaine d'années découvert, à travers un notable mouvement d'installation permanente, ou de multi-résidence, cette campagne bocagère éloignée des grands centres urbains. [...]

## L'immigration étrangère : une « divine surprise »

L'arrivée de nouvelles populations représente dans un tel contexte [Ndlr : démographie en berne et vieillissement] un enjeu essentiel pour l'avenir d'un espace fragile aux perspectives démographiques singulièrement assombries. Bien qu'encore modeste, le phénomène de l'installation de nouveaux habitants au sein de l'espace rural a gagné la moyenne Combraille et il se signale dans la période récente, au-delà de la venue de Rmistes et de retraités, par l'importance que revêt l'immigration étrangère nord-européenne. Depuis 1990, le mouvement apparaît même assez spectaculaire ; le nombre d'étrangers recensés officiellement par l'INSEE sur les deux cantons est passé de 41 à 137, soit une progression de 234% et une part dans la population totale qui atteint désormais près de 4%. Encore faut-il noter qu'une partie de la population étrangère n'est pas prise en compte en raison des phénomènes de multi-résidence très nombreux. Cette arrivée massive à l'échelle d'une société appauvrie a suscité un véritable boom de l'immobilier. Deux agences se sont implantées dans chacun des deux chefs-lieux de canton et elles font état d'une progression des ventes qui s'établit à plus de 30% depuis 2000 dans le cadre d'un marché de l'immobilier jusque-là très limité. Ainsi, la seule agence de Saint-Gervais réalise plus de 15 ventes par an à destination de la clientèle étrangère, ce qui n'est pas sans incidence sur le prix de l'immobilier, désormais tiré à la hausse. À la différence de l'ensemble du territoire où les Britanniques représentent, avec environ 130 000 résidents permanents et 60 000 résidence secondaires, les plus gros contingents de l'immigration étrangère au sein de l'espace rural, les Combrailles sont avant tout concernées par des flux en provenance des Pays-Bas. Les enquêtes de terrain réalisées sur l'ensem-

Tab. 2 – Origine géographique des migrants étrangers dans les Combrailles

Hollandais	65 %
Anglais	17 %
Belges	11 %
Allemands	6 %
Autres	1 %

Source : Enquêtes de terrain.

ble des deux cantons auprès des mairies et des personnes-ressources (notaires, agents immobiliers) fournissent les résultats suivants : Voir tableau 2. [...]

## Pourquoi les Combrailles ?

Si, aux yeux des Français, usagers d'un espace rural riche et d'une grande diversité naturelle et patrimoniale, les Combrailles offrent l'image d'une campagne banale sans véritable spécificité, la perception de ce territoire par les étrangers apparaît bien différente. [...] Au-delà des discours convenus sur l'authenticité d'un espace rural français doté d'une exceptionnelle richesse patrimoniale héritée d'une longue histoire agraire à travers ses paysages, son architecture vernaculaire, ses traditions, sa gastronomie, l'exemple de la moyenne Combraille illustre bien davantage le rôle que joue une vie urbaine jugée stressante, chère et de plus en plus contraignante, dans la décision des migrants étrangers de s'implanter au sein de la campagne française. La recherche d'un meilleur cadre de vie valorise auprès de ces populations étrangères le territoire de la moyenne Combraille qui correspond à l'image d'une campagne française générique, verdoyante et peu peuplée. Auprès de ces résidents étrangers issus des grandes concentrations urbaines de l'Europe du nord-ouest, la représentation des Combrailles s'inscrit en négatif à travers l'environnement, l'espace, les faibles densités du monde urbain qu'ils désirent quitter. [...]

L'attractivité résidentielle des Combrailles ne se définit toutefois pas uniquement par défaut. Cet espace rural dispose également d'un certain nombre d'atouts à faire valoir. Tout d'abord, en dépit d'une notable progression au cours de la période récente [Ndlr : 2008], les prix de l'immobilier demeurent modérés dans ce territoire longtemps peu attractif et la valeur élevée des logements aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne facilite également les acquisitions. Par ailleurs, en particulier pour les migrants hollandais, l'éloignement n'apparaît que très relatif ; huit heures de route suffisent pour rejoindre le cœur des Pays-Bas, ce qui permet d'effectuer le trajet en une journée, point fréquemment évoqué comme un seuil au-delà

duquel l'implantation ne serait pas réalisée. En ce sens, l'enclavement présumé de la partie occidentale des Combrailles se révèle en fait très relatif, alors que l'absence des vols *low cost* sur l'aéroport clermontois n'apparaît pas comme un réel obstacle, en particulier pour le type de population présente dans les Combrailles. [...]

## L'intégration : un double discours

[...] En particulier, et ceci contrairement aux idées reçues, la perception de l'arrivée des migrants étrangers est positive au sein de la population âgée. L'arrivée de nouveaux habitants vient rompre un isolement souvent mal ressenti par cette catégorie de la population dont la disponibilité constitue par ailleurs un facteur appréciable pour l'établissement de relations de bon voisinage, empreints, par ailleurs, dans de nombreux cas, d'une certaine convivialité. Les entretiens réalisés auprès des migrants étrangers confirment cette meilleure qualité du contact établi avec des personnes d'un certain âge. Les générations plus jeunes manifestent de manière générale davantage d'indifférence vis-à-vis des nouveaux venus. Il faut sans doute voir là la conséquence du manque de disponibilité de la population agricole et du faible développement des formes d'agrotourisme susceptibles de constituer un terreau favorable à l'accueil des nouvelles populations.

[...] [La] perception d'une installation plus difficile que prévu procède tout à la fois d'une certaine forme de naïveté de la population étrangère mais également de l'absence de toute politique d'accueil permettant, ne serait-ce que sur un simple plan administratif, de faciliter l'installation des migrants étrangers. Pour beaucoup, il a fallu s'en remettre à la plus ou moins bonne volonté des secrétaires de mairie. Quant à la population locale, elle fait état du repli communautaire de la population étrangère. En particulier, le recours des migrants aux artisans locaux est jugé trop limité ; les migrants effectueraient l'essentiel de leurs travaux eux-mêmes et se fourniraient même préférentiellement aux Pays-Bas. Cette question de l'impact économique de l'immigration étrangère sur les services et les commerces locaux est évidemment très importante, en particulier dans le cas des phénomènes de multi-

résidences. [...] Plusieurs facteurs interviennent pour rendre compte de comportements divers. Le lieu d'implantation de la population étrangère doit tout d'abord être pris en considération. Ainsi, les Britanniques privilégient des installations au sein des bourgs et des villages, alors que les migrants hollandais recherchent davantage les lieux isolés. L'insertion des premiers serait ainsi facilitée, le rêve de recréer la convivialité du « village anglais » contribuant à faciliter l'établissement de relais plus efficaces entre la population étrangère et la société locale. [...] Il faut également noter, dans la période récente, le souci des migrants étrangers de s'impliquer dans la vie associative et culturelle locale. Cette attitude procède à la fois d'un réel attrait pour le patrimoine même modeste de la région - les locaux soulignent d'ailleurs aisément la qualité des rénovations architecturales entreprises par les étrangers -, et du souci d'établir un contact plus étroit avec la société locale. Plusieurs migrants ont manifesté, lors des entretiens, le souci de ne pas rester entre eux, à travers la participation aux manifestations locales. [...] L'absence d'une politique d'accueil spécifique destinée à la population étrangère constitue [...] une lacune fréquemment déplorée par les nouveaux habitants. Au vu du mouvement, cette question se pose aujourd'hui avec acuité si l'on veut pérenniser et faciliter l'implantation des migrants.

Retrouvez l'intégralité de l'article d'Éric Bordessoule dans l'ouvrage « Les étrangers dans les campagnes » Presses universitaires Blaise-Pascal Maison des Sciences de l'Homme 4, rue Ledru - 63057 Clermont-Fd Cedex 1 Tél. : 04 73 34 68 09 - Fax : 04 73 34 68 12



# Les « Petits Paris », ou ces enfants adoptifs des Combrailles

Durant une bonne première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le contexte politique et social aidant (guerres, dépeuplement des campagnes...), des centaines d'enfants de l'Assistance publique se sont retrouvés déplacés dans les coins reculés de France, embarqués par pleins wagons pour diverses destinations, dont bon nombre se sont retrouvés en Combrailles.

À leur arrivée, les « Petits Paris » ou « Pitauds » comme les appelait l'autochtone, étaient choisis par leur famille d'accueil (on imagine que les plus costauds et les meilleurs mines partaient les premiers), on leur mettait un collier pour signifier qu'ils étaient bien abandonnés, on ne faisait pas de boniment, les agriculteurs repartaient avec leur main-d'œuvre et tout le monde (ou presque) était content. Disons qu'à l'époque on ne se souciait que très peu du bien-être des pupilles ; on séparait invariablement les frères et sœurs sans ménage-

ment, et s'il a pu exister des îlots de bienveillance, la tendance générale était plutôt de traiter ces enfants avec le moins d'égards possibles, corvéables à souhait, et redevables en plus du fait qu'on voulait bien d'eux quelque part, eux, qui n'étaient que des « enfants de rien »...

Beaucoup ont donc trimé à la ferme le temps d'être suffisamment endurcis pour le dur labeur qui les attendait aux mines de Saint-Éloy... Certains seront loués à d'autres agriculteurs, passant d'un éreintant travail agricole à un autre, parfois simplement nourris de bouillon aux croûtons... Quelques-uns peut-être auront reçu des rudiments d'éducation mais la plupart n'auront été que grouillots, ou bonnes à tout faire, et auront subi la rudesse (et le mépris) de leur famille adoptive, en plus de celle déjà fort caractéristique de la vie à la campagne d'alors.

Un très intéressant documentaire radiophonique traitant du sujet (le seul, à ma connaissance) et relatant d'émouvants témoignages de ces anciens enfants placés ou de leur famille avait été diffusé sur France Culture en 2013. C'est à son écoute qu'avait germé l'idée de parler un peu de ce pan de l'histoire locale assez méconnu.

Si vous voulez en savoir un peu plus que mon succinct résumé, je vous invite donc à écouter l'émission (toujours en ligne sur le site de la radio) et à contacter Guy Yves Barbey (gyb) (collaborateur au Trou...), fils de « Pitaud », qui avait lui-même été interviewé lors du reportage.

On connaît peut-être un peu plus l'histoire des Réunionnais de la Creuse, parce que plus récente sans doute ; en vingt ans, c'est plus de 1 600 enfants abandonnés (ou parfois arrachés

de force à leur famille) qui seront déportés vers la métropole, pour lutter contre la surpopulation sur l'île et en même temps repeupler les zones désertées françaises. Une action en justice avait été menée en 2005 contre l'État français pour dénoncer ce que certains ont qualifié de « déportation », mais les faits étant prescrits, une simple « résolution mémorielle » sera adoptée en 2014 par l'Assemblée nationale, et hop, l'affaire est bouclée. Restent les traumatismes et la détresse endurée, par eux comme par les « Pitauds », qui ne s'effacent pas d'un bon coup de stèle commémorative ni d'un texte oublié le lendemain de sa publication.

W.

« Je préfère le vin d'ici à l'au-delà. »  
Pierre Dac



# Kurdes à Mainsat

**Dans les années 90, des réfugiés kurdes sont accueillis en Creuse avec le soutien de l'association France Libertés**

En 1989, des réfugiés politiques kurdes irakiens ont été accueillis à Mainsat. Ils se sont installés quelques années sur la commune, ont participé à leur manière au développement local puis sont repartis au Kurdistan, aux États-Unis, en Suède ou dans d'autres régions françaises. Ce fut pour eux une étape et pour la commune de Mainsat un moment dynamique et enrichissant.

Pour rédiger cet article, j'ai recherché des renseignements auprès de l'association France Libertés, pris de nombreuses informations sur un article de Chris Kutschera paru en 1991 dans Peuple du Monde, interrogé des personnes qui ont participé à cette action avec générosité et compétence. Mais malheureusement en période électorale, par peur de la montée du Front national, il y a eu beaucoup de réticences à me raconter cette histoire, je n'ai pu obtenir que quelques bribes d'information. Je n'ai donc pas mentionné de noms !

Enfin, moi-même, professionnellement, je fus en contact avec cette communauté kurde comme avec tous les Mainsatois pendant plusieurs années !

En 1988, pendant la guerre entre l'Irak et l'Iran, la population kurde est prise entre deux feux. Saddam Hussein ordonne alors une attaque au gaz sur la ville d'Halabja puis sur les autres régions du Kurdistan ; la population fuit vers la Turquie. Une fois sur place, les 38 000 rescapés sont parqués dans des camps de réfugiés où les conditions de vie sont dramatiques.

France Libertés (1) prend en charge 355 kurdes qui souhaitent venir en France et les installe dans un camp de transit à Bourg-Lastic

« Les 355 réfugiés kurdes irakiens accueillis en France à l'initiative de Mme Danielle Mitterrand avaient fait sensation en débarquant à l'aéroport de Clermont-Ferrand en août 1989 : ces hommes vêtus de pantalons bouffants, avec une bande d'étoffe en guise de ceinture, coiffés d'un turban à carreaux noirs et blancs ou roses, et ces femmes portant de longues robes aux couleurs chatoyantes, la tête couverte d'un fichu, paraissaient débarquer d'une autre planète. »

France Libertés cherche des villages d'accueil dans le centre de la France. (Région quelque peu semblable aux montagnes du Kurdistan d'où venaient ces réfugiés.)

Mainsat était un village paisible - certains disent endormi - habité par une majorité de personnes âgées. M. Rimareix (2), maire de la commune, propose d'accueillir une soixantaine de réfugiés et organise une réunion publique d'information (150 personnes présentes pour une population de moins de 700 habitants).

« Trois courants se font jour au sein de la population : il y avait ceux qui étaient à fond "pour", environ un tiers (...). Ceux qui étaient contre, un autre tiers. Et le dernier tiers, des attentistes, un peu inquiets, mais pas hostiles. »

Naissance de l'association Mainsat-Kurdistan.

« Trois choses préoccupaient les habitants de Mainsat, raconte Gaston Rimareix : le fait que les nouveaux arrivants ne soient ni des Italiens ni des Portugais, bref, pas des catholiques, mais des "Arabes" (en fait, les Kurdes ne sont pas des Arabes, donc des sémites, mais des aryens...), des musulmans, avec des "femmes voilées". Une autre interrogation concernait l'emploi. La dernière enfin, l'école : est-ce qu'on ne va pas tirer l'école vers le bas avec l'arrivée de 30 enfants qui ne parlent pas le Français ? »

Bref, ces réfugiés arrivent à Mainsat. Ils avaient fui l'Irak après l'incendie de leur village sur les ordres de Saddam Hussein (a priori, il y avait du pétrole !). C'étaient des montagnards et des agriculteurs, des familles (62 personnes).

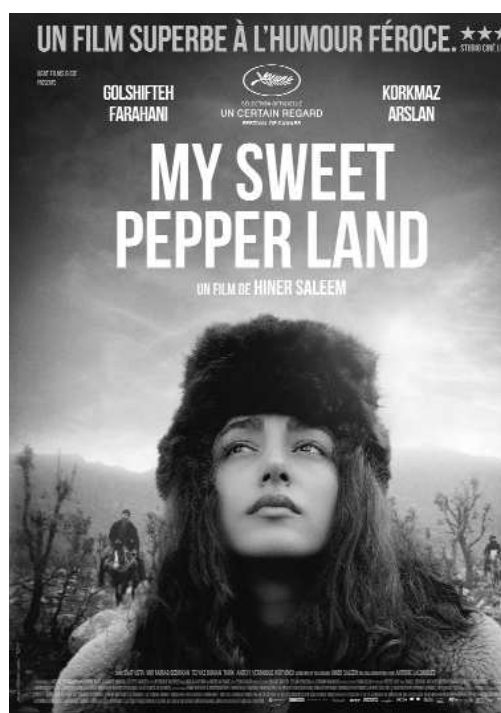
D'abord accueillis au village de vacances situé à côté du Château des Portes où ils continuent à apprendre le français, ils sont ensuite logés dans neuf maisons rénovées hâtivement pour l'occasion sur la commune (l'ancien presbytère, une maison dépendant du château, et sept maisons vétustes mais pouvant être restaurées).

Les enfants fréquentent avec succès l'école. (6 classes à cette époque étaient ouvertes !)

L'insertion professionnelle des personnes en âge de travailler est plus difficile mais pour le maire de Mainsat, ils devront tous avoir un emploi stable en 1991 et ne devront plus dépendre de revenus sociaux.



Au départ, - 9 hommes et 3 femmes sont en âge de suivre des stages tout en touchant le revenu minimum d'insertion (RMI) ; - 3 jeunes femmes travaillent à Aubusson dans un atelier d'une manufacture de tapisseries ; - 1 jeune effectue un stage dans une petite entreprise de Mainsat, la Société Métallurgique Creusoise ; - 3 jeunes gens travaillent chez un pépiniériste de Lepaud ; - 1 autre à Guéret dans une entreprise de coffrage pour béton ; - 1 autre est cantonnier à Mainsat ; - et 1 autre travaille chez l'électricien local. Globalement, les employeurs sont plutôt satisfaits. Mais tout n'est pas idyllique : les jeunes rêvent de la ville, les jeunes femmes tra-



vaillant à Aubusson n'aiment pas forcément leur travail et renâclent à se déplacer aussi loin.

Ce fut une période faste et dynamique pour la commune aidée par l'État : nouvelles classes à l'école, remise en état de maisons, réouverture du marché qui n'existait plus...

Je ne sais pas si aujourd'hui, dans le contexte actuel, une telle opération serait possible !

Je suis arrivée en Creuse en 1993. Dans le cadre de l'Association ADHMC (devenue par la suite Le Pays de Combraille en Marche) dont le siège social était à Mainsat, j'ai rencontré alors la communauté kurde en constituant un groupe de travail pour le projet d'Agir en HMC (groupe itinérant d'actions sociales et culturelles sur la Haute-Marche Combraille).

Parmi les membres actifs de ce groupe, il y

avait une représentante de la communauté anglaise (de nombreux Anglais s'installaient alors sur le territoire) et une jeune Kurde (en tenue occidentale - les jeunes s'étaient adaptés) pour la communauté kurde. Les échanges étaient faciles. C'est là que j'ai appris que les mariages entre Kurdes étaient des mariages arrangés comme le dénonce parfois le cinéaste Hiner Saleem (3).

Après le décès brutal de M. Rimareix, la dynamique est un peu retombée. Il était très attentif au devenir des enfants et des adolescents et souhaitait qu'Agir s'en préoccupe particulièrement comme de l'action culturelle qu'il défendait.

Le projet d'Agir ayant donc abouti, le Centre Social Agir créé et installé sur Budelière, Auzances et Chénéraillies, a continué ses animations sur la commune de Mainsat (rencontrant parfois des difficultés avec certains élus départementaux qui trouvaient que trop de Kurdes participaient aux animations). Les enfants et les adolescents kurdes ont donc participé aux activités (centre de loisirs, camps...) organisées sur le territoire, ont lié des amitiés..., ont gardé des contacts.

Agriculteurs, ils n'avaient plus de terre. Un Kurde racontait qu'il avait laissé beaucoup de biens derrière lui et surtout ses terres, sur lesquelles prospéraient quelque 3 000 pommiers, des vignes, 3 vaches, 5 chèvres... Ici, il n'avait aucun espoir d'acquérir des terres pour recommencer sa vie.

Et avec le temps, ces réfugiés kurdes se sont trouvés confrontés aux mêmes problèmes que tous les Creusois et sont progressivement partis à Auzances, puis à Clermont-Ferrand, à Montluçon, afin de permettre à leurs enfants de continuer leurs études après le collège - pas de lycée général ou technique sur le territoire, et les pensions à l'extérieur avaient un coût qui n'était pas dans leurs moyens. Ils sont également partis pour chercher du travail.

Puis, ils ont fait leur vie en retournant chez eux (certains étaient très attentifs aux manifestations du PKK), en partant à l'étranger ou restant en France. Si on essaie de faire le point sur leur venue, on constate que cela n'a été pour eux qu'une étape qui leur a permis de se ressaisir avant de continuer un parcours que l'on ne connaît pas.

Je sais juste qu'une jeune femme kurde, retournée dans son pays, a occupé pendant un moment un poste de directrice administrative dans une école française.

Pour les Mainsatois, ce fut une période enrichissante. Mainsatois et réfugiés kurdes se sont rendu des services réciproques, ont créé des liens sociaux (pas avec tous bien sûr). Il y a eu échange de culture profitable à tous... Et Mainsat a connu un élan de solidarité et une période de vitalité exceptionnelle.

La présence de Kurdes m'a permis, quant à moi, de découvrir le cinéaste Hiner Saleem, auteur de comédies dramatiques ou romantiques et dont les films ont été et sont souvent programmés au cinéma d'Évaux. Si vous ne le connaissez pas, courez découvrir ses films qui parlent, avec humour et tendresse, des traditions, de l'évolution de la société kurde et d'amour...

DT



(1) Fondation Danielle-Mitterrand - France Libertés - Fondation reconnue d'utilité publique et dotée du statut consultatif à l'ONU. - 22, rue de Milan, 75009 Paris, France. Tél. : (33) 1 53 25 10 40 - Fax : (33) 1 53 25 10 42

(2) Gaston Rimareix - Né le 29 janvier 1935 à Champagnat, décédé le 25 décembre 1996 à Mainsat. Enarque, haut fonctionnaire, il fut maire de la commune de Mainsat de 1971 jusqu'à sa mort. Il fut également député de la Creuse.

(3) Hiner Saleem, pseudonyme d'Azad Shero Selim, né le 9 mars 1964 à Acra, est un réalisateur, scénariste, producteur de cinéma irakien d'origine kurde, qui a fui le régime de Saddam Hussein à 17 ans et s'est réfugié en Europe. - Filmographie importante, dont extraits : Vive la mariée et la libération du Kurdistan, 1997 ; Si tu meurs, je te tue, 2011 ; My Sweet Pepperland, 2013.



## Lectures

### Sur les habitants de l'Aveyron et les Sarrasins de France

Dans : **Bulletin de la société d'anthropologie de Paris, IIème série, tome 3, 1868. pp. 168-174. - par Gustave Lagneau**

#### Courts extraits

« D'ailleurs, les sarrasins se sont avancés en France dans des régions bien plus septentrionales que le Rouergue. De 728 à 729, les Sarrasins auraient envahi le Velay, détruit Ruessio, actuellement Saint-Paulien, dans le département de Haute-Loire, saccagé l'abbaye d'annovie, aujourd'hui Monastiers, et mi à mort saint Théophède ».

« [...] mais dans les environs de Châtelus (chef-lieu de canton du département de la Creuse), plusieurs localités situées autour du village de Montmaury (montagne des Maures) seraient devenues la résidence de Sarrasins fugitifs ».

« A Aubusson, on croit devoir faire remonter jusqu'aux Sarrasins la fabrication des tapis ».

### De la Basse-Normandie et du Maine à la Creuse. Itinéraires d'agriculteurs migrants autour des années 1960 - par Benoît Gaumer

Évoquer la Creuse, c'est bien souvent faire surgir l'image de l'émigration : émigration temporaire des maçons et autres ouvriers du bâtiment des siècles passés, émigration définitive et dépeuplement du XX<sup>e</sup> siècle. Pourtant la Creuse a aussi été terre d'accueil : autrefois mineurs belges de Lavaveix ou ouvriers agricoles polonais, aujourd'hui Anglais et Néerlandais et, autour des années 1960, agriculteurs venus de Basse-Normandie et du Maine. Ce sont en effet près de 500 familles, principalement originaires du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe et de la Mayenne, qui se sont installées dans le département, surtout dans le nord et dans l'ouest. A partir d'entretiens menés selon une méthodologie scientifique, l'auteur a reconstitué les itinéraires de vingt migrants, développant particulièrement celui d'une famille qu'il connaît bien. Ces récits de vie, les enquêtes de l'époque et les travaux universitaires antérieurs lui ont permis d'apporter des réponses à de multiples questions :

#### Les Arméniens

Les habitants de Bussières-près-Pionsat et Roche d'Agoux connaissent bien ce petit patelin.

« Il semblerait que le seigneur du Château de Rochedragon - Roche d'Agoux, en langue d'oc - non loin de Bussières, ait emmené avec lui, de retour de Croisade à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un groupe d'Arméniens afin de pouvoir utiliser leur savoir-faire dans le domaine de la filature et du tissage en particulier. Il les aurait installés dans un hameau abandonné depuis plusieurs années, pour cause d'épidémie. Aux nouveaux arrivants alors de défricher ces anciennes habitations et à faire fonctionner un moulin, plus bas. afin de subvenir à leurs besoins. Selon l'arménologue Frédéric Macler, « c'étaient, peut-être, des négociants arméniens qui fondèrent un village. Ce que l'on sait, c'est que Marie de Lestrangle, femme de Louis de Chazeron, vendit le château de Peyrudette, dans la Creuse, le 7 février 1786 à M. Bittard des Arméniens des Portes. Le fief des Arméniens, dont la famille Bittard avait pris le nom, était situé sur la commune de Bussières ».

D'ailleurs, ne voit-on pas dans l'ancien cimetière de celle-ci la tombe de Bittard à côté de celle d'un Desarménien ? Significatif ! »

Source : Edouard Mardirossian, France-Arménie, numéro 116, octobre 1992.

Qui étaient ces migrants ? Quelles raisons les ont poussés à partir et choisir la Creuse ? Comment ont-ils été accueillis ? Comment ont-ils perçus la Creuse et les Creusois ?... L'auteur examine ensuite la question de savoir si ces migrants ont été à l'origine de la modernisation et du développement de l'agriculture creusoise, comme le veut une thèse, ou bien si ces transformations étaient déjà en cours comme le suggère une autre ? Une dernière partie élargit la perspective et replace ces migrations dans le cadre de la profonde transformation de la France rurale.

Benoît Gaumer est docteur en médecine et docteur en sciences humaines appliquées de l'université de Montréal. Il est lui-même issu d'une famille de migrants venue du Calvados. Son frère a été successivement président du Centre départemental, régional et national des Jeunes Agriculteurs.

Source : <http://www.ssnah23.org>

Contactez la société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse pour plus de renseignements sur cet ouvrage.

Comprend 4 chapitres :

Chapitre I. Des itinéraires marqués par le travail et peut-être la chance

Chapitre II. Du pays d'Auge à la plaine de Gouzou, un chef de famille à la recherche de ses racines lointaines

Chapitre III. Les agriculteurs migrants autour des années 1960 : chance ou hasard du développement de la Creuse

Chapitre IV. Migrations paysannes et nouvelles orientations agricoles de l'après deuxième Guerre Mondiale

Commentaire :

Bon, en gros l'auteur est quand même un poil lié à la FNSEA. Les agriculteurs immigrés bretons, normands, belges, hollandais sont en effet réputés en Creuse pour avoir été le cheval de Troie des méthodes intensives d'élevage. Mais la FNSEA avait-elle réellement besoin d'eux pour ça... L'auteur, issu d'une famille normande, ne va pas dire ça comme ça et défendre aussi un peu son bifteck. A lire en connaissance de cause. Au moins, l'ouvrage s'intéresse-t-il à cette immigration.

### Histoire et mémoire des immigrations en région Auvergne (avril 2008) - par Jacques Barou et Fabrice Feroni

Courts extraits :

#### Portugais

« L'immigration portugaise a aussi contribué à la revitalisation de nombreuses communes de la périphérie clermontoise, sauvant plusieurs vieux bourgs viticoles du dépeuplement et participant à un redéploiement urbain autour de la capitale auvergnate. La présence portugaise a été moindre dans le reste de la région, même si elle a joué aussi un rôle important dans des villes industrielles de moindre importance, telles Montluçon, Les Ancizes, Issoire, Aurillac ou le Puy-en-Velay. En 1975 et 1982, les Portugais représentent près ou plus de la moitié des étrangers recensés dans chacun des quatre départements auvergnats. En 1990 et 1999, ils y constituent encore entre le quart et le tiers de l'immigration. L'Auvergne, région de faible immigration n'a jamais connu dans son histoire de telles vagues d'arrivées ni un poids aussi

### Creuse-Maghreb à Guéret

Association laïque qui vise à rapprocher creusois et maghrébins autour de la culture arabe

### France-Algérie pays d'Auvergne

Participer au développement de relations amicales et de coopération entre Français et Algériens ; mettre en relation des personnes morales ou physiques qui interviennent dans les domaines culturels, sociaux et économiques sur les territoires en France de l'Auvergne et en Algérie ; combattre le racisme, la xénophobie et toute discrimination fondée sur une appartenance ou non à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

important d'un groupe d'origine étrangère au sein de sa population ».

#### Les résistants espagnols en Auvergne

« Du fait de leur capacité d'organisation et de leur expérience de la guerre, les Espagnols intéressaient les responsables de la résistance française. Considérant qu'ils avaient le même ennemi et qu'après la victoire sur le nazisme, les démocraties européennes pourraient agir contre le franquisme, beaucoup de réfugiés ont participé à la résistance et leur présence est attestée dans de nombreux maquis auvergnats. A partir de la création du service du travail obligatoire en 1943, beaucoup de travailleurs des GTE étaient réquisitionnés par l'organisation Todt pour la construction du mur de l'Atlantique. Cela a poussé beaucoup d'Espagnols à fuir et à s'engager dans la résistance. Sur les 930 hommes réquisitionnés par l'organisation Todt, seuls 680 partirent finalement.

Les GTE représentaient un bon milieu de recrutement pour les maquis. Dans l'Allier, la 22<sup>e</sup> brigade de « guerrilleros » espagnols se constituait à partir des hommes des 91 et 142 GTE avant de s'unir aux FFI en 1944. Plusieurs faits attestent d'une participation très active

des Espagnols à la résistance en Auvergne. José Casas Torrents, dans l'entretien qu'il a accordé à Pierre Duboisset évoque un épisode fameux de la collaboration entre Français et Espagnols. Arrêté en 1944 par la Gestapo alors qu'il travaillait pour un maquis de la région de Riom dirigé par Labrousse, le secrétaire de mairie, il a été jugé et condamné à mort avec une trentaine de maquisards qui avaient été pris dans la même rafle. Libéré la nuit du 13 août 1944 grâce à un coup de force des FTPF et des FFI contre la prison de Riom, il est retourné combattre dans le maquis au viaduc des Fades. D'après lui, le bataillon A qui constituait un des groupes de choc de ce maquis comptait une trentaine de personnes, toutes espagnoles. La plaque commémorative scellée sur le mur d'entrée de la prison de Riom qui évoque cet épisode parle de la libération de 30 condamnés à mort parmi lesquels il y avait 3 Espagnols. Le récit de Jean-Claude Portes évoque aussi les maquis du viaduc des Fades auquel plusieurs Espagnols du 66<sup>e</sup> GTE ont participé avec la complicité active des femmes installées à Manzat qui les cachaient et les ravitaillaient. Le capitaine Rougier qui commandait le 66<sup>e</sup> GTE de Manzat était par ailleurs engagé dans la résistance et a tout fait pour permettre aux Espagnols de prendre part

aux actions de sabotage menées par les maquisards. Son chauffeur, père d'une informatrice interviewée dans le cadre de cette recherche était un militant du P.C.E qui profitait de ses déplacements pour mettre son patron en contact avec des militants espagnols prêts à mener des actions contre l'occupant. Le degré de participation à la résistance des Espagnols a été variable en fonction de leur appartenance politique. Les communistes se sont abstenus de toute action jusqu'à l'invasion de l'URSS et ensuite, à l'exemple des communistes français, se sont engagés au maximum dans la résistance. Ils ont créé l'U.N.E « Union nationale de tous les Espagnols » pour tenter de fédérer un maximum de réfugiés dans la lutte contre l'occupant allemand et le régime de Vichy. Ceux qui étaient hostiles à entrer dans une organisation noyautée par le P.C.E, se sont rapprochés de la résistance française. Les anarchistes qui étaient les plus nombreux en Auvergne considéraient que leur objectif devait se limiter à l'Espagne mais au fil du temps, ils ont pensé que la victoire sur le nazisme entraînerait la chute du franquisme et ils ont participé à plusieurs maquis ».

#### 1914-1948

« Dans le bâtiment, ce sont surtout les Italiens qui sont sollicités. A la demande du maire de Giat un convoi d'une cinquantaine d'entre eux, recrutés par l'intermédiaire du Commissariat Royal à l'émigration est acheminé vers cette ville pour des travaux de terrassement ».

### Sur les Réunionnais de la Creuse

Livre : **Une enfance volée**, de Jean-Jacques Martial, quatre-chemins, 2012.

En 2005, l'association des Réunionnais de la Creuse a décidé d'assigner l'État français devant le tribunal administratif de la ville de Limoges, afin que la « déportation » dont ont été victimes les 1 630 enfants soit reconnue juridiquement

#### En 2014

L'Assemblée nationale, Vu l'article 34-1 de la Constitution, Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale, Considérant que l'État se doit d'assurer à chacun, dans le respect de la vie privée des individus, l'accès à la mémoire ; Considérant que les enfants, tout particulièrement, doivent se voir garantir ce droit pour pouvoir se constituer en tant qu'adultes ; Considérant que dans le cas du placement des enfants réunionnais en métropole entre 1963 et 1982 ce droit a été insuffisamment protégé ;

1. Demande à ce que la connaissance historique de cette affaire soit approfondie et diffusée ;
2. Considère que l'État a manqué à sa responsabilité morale envers ces pupilles ;
3. Demande à ce que tout soit mis en œuvre pour permettre aux ex-pupilles de reconstituer leur histoire personnelle.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 février 2014.

Le président. Signé : Claude Bartolone.

### IMMIGRATION BELGE DANS LES COMBRAILLES





**Entretien**

**Maxime Teneul, maraîcher bio à Blot-l'Église partisan du moteur à crottin**

Souvent aidé par sa compagne, Isabelle Brzegowy, assistante de gestion, Max Teneul travaille en maraîchage bio à l'orée du bois des Bardonniot, sur la commune de Blot-l'Église. On aperçoit ses tunnels de culture au bord de la RD 122 quand on se rend au hameau de Gourlanges qui est tout près de là. C'est la ferme de Terre Native, ainsi nommée par un jeu de mots porteur de sens...

**TDC : Qui es-tu ? D'où viens-tu ?**

MT : J'ai 32 ans, je suis originaire du Nord-Pas-de-Calais ; j'étais technicien de maintenance dans l'industrie textile à Roubaix.

**TDC : Qu'est-ce qui t'a fait passer du Nord à l'Auvergne ?**

MT : Le goût et la recherche de la nature... et de montagnes parce que le Nord est très plat. Étant passé voir des amis en Auvergne, je me suis rendu compte que la région me plaisait beaucoup.

**TDC : Et qu'est-ce qui t'a fait passer du textile à la terre ?**

MT : Je me suis toujours senti proche de la nature et je ne trouvais pas de sens à ce que je faisais dans l'industrie. On y utilise beaucoup de produits chimiques. Je n'aimais pas du tout le bruit, le fait d'être enfermé entre quatre murs... qui n'avaient même pas de fenêtres. Je rencontrais toujours les mêmes personnes... Du coup, j'ai arrêté le travail et je me suis cherché pendant un an pour savoir ce que je voulais faire. J'ai voyagé par l'intermédiaire du *woofing*<sup>1</sup>, en allant de ferme en ferme maraîchère et biologique. C'est ainsi que j'ai découvert le métier de maraîchage qui m'a énormément plu, et je me suis dit que c'est ça que je voulais faire.

**TDC : C'est quoi, le *woofing* ?**

MT : Eh bien, des agriculteurs accueillent des volontaires, appelés *woofers*, avec qui ils partagent leur vie et leur travail. C'est vraiment un échange entre l'hôte et le *woofers* qui est nourri, logé, blanchi et qui apprend beaucoup sur le monde agricole de manière générale, en aidant l'agriculteur dans ses tâches quotidiennes. Chez moi, ils restent deux semaines, mais chez d'autres, ça peut être plus longtemps.

**TDC : Avec quel capital de départ as-tu démarré ?**

MT : Quand mon père est mort il y a six ans, j'ai hérité d'un peu d'argent qu'il avait mis de côté et grâce auquel j'ai pu démarrer cette activité. Je me suis senti d'autant plus motivé que son rêve avait été d'être agriculteur, alors qu'il était lui aussi dans la maintenance industrielle.

**TDC : Tu me parles de ton installation ?**

MT : J'ai démarré cette activité il y a trois ans. J'ai commencé petit à petit, sur un terrain de 2 000 m<sup>2</sup>, avec une toute petite serre de 80 m<sup>2</sup> et, à l'heure actuelle j'ai 5 000 m<sup>2</sup> de plein champ, surface que je compte encore augmenter, en installant sur mes 3 ha de terres deux grands tunnels de 250 m<sup>2</sup> chacun.

**TDC : Ça s'articule comment, entre plein champ et tunnels ?**

MT : Ce sont deux cultures bien séparées. En plein champ, vient ce qui est pomme de terre, carotte, chou, haricots..., tout ce qui ne demande pas une température chaude. Les cultures plus sensibles comme les tomates, les aubergines, les poivrons, les concombres..., sont cultivés dans les tunnels. Il faut noter qu'il y a beaucoup de légumes dans une même saison, une soixantaine de variétés, ce qui veut dire qu'à un endroit particulier, que ce soit en plein champ ou dans la serre, je peux avoir trois ou quatre cultures qui se suivent.

**TDC : Je n'y connais rien, mais je suppose qu'il y a des rotations à respecter ?**

MT : Oui, comme je fais du biologique, il y a une rotation très importante, pour éviter les maladies. Elle se fait en général sur cinq ans et quelquefois sur vingt ans, pour éliminer certains champignons. Par exemple pour l'ail... enfin, l'ail ça ne pousse pas très bien par ici...

mais pour l'oignon, c'est dix ans et il faut que je respecte ça, pour ne pas avoir trop de problèmes avec ces champignons. Mon travail consiste aussi à ne jamais laisser la terre à nu et c'est pourquoi je sème des céréales et des légumes pour couvrir mon sol l'hiver.

**TDC : Concrètement, ça se passe comment ?**

MT : Ce n'est pas facile à programmer... ni à expliquer. Pour une solanacée, une pomme de terre ou une tomate, la rotation est de cinq ans. Donc, il ne fait pas que je mette une même famille de légumes à la même place pendant cinq ans. Pour une liliacée, par exemple le poireau, il faudra que j'attende sept ans pour en remettre au même endroit.

**TDC : Tu parles en termes de botanique. Tu as donc dû faire des études particulières dans ce domaine ?...**

MT : Oui, quand j'ai décidé de devenir maraîcher, j'ai passé un an à l'école, à Lesquin dans le Nord, pour préparer le diplôme de BPREA ou Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole, en agriculture biologique. J'ai beaucoup appris au cours de cette année, mais là où j'ai encore plus appris, c'est pendant mes deux premières années d'expériences personnelles à semer, à planter mes salades, mes légumes. Et puis, je suis adhérent à une association qui s'appelle Bio 63. (Voir encadré) L'un de ses techniciens nous suit et on peut faire appel à lui pour savoir quoi faire en cas de problème, par exemple si on se trouve face à une maladie qu'on ne connaît pas.

**TDC : Question idiote. Malgré les tunnels, les serres, tu restes tributaire du temps ?**

MT : Oui, mon métier est complètement assujéti à la météo et aux saisons. On ne va pas travailler dans les champs un lendemain de pluie. Je tiens compte aussi de la lune pour les plan-



tations, les semis, tous mes plants, tomates et autres... Car je fais à peu près tous mes plants moi-même. J'en achète quelques-uns d'aubergine mais c'est tout, le reste provient entièrement de mon travail. J'essaie d'aller le plus possible de la graine au légume vendu.

**TDC : Tu as parlé de l'importance des lunaisons. En a-t-il été question dans la formation que tu as suivie ?**

MT : Non, la formation ne porte pas du tout là-dessus, mais j'ai écouté le langage des jardiniers qui sont convaincus d'un vrai intérêt de regarder la lune et donc, quand ça m'est possible, je la regarde.

**TDC : Tu as constaté la véracité de leurs affirmations ?**

MT : Oui, je pense qu'il y a quelque chose.

**TDC : J'ai pourtant entendu dire qu'il fallait relativiser... Par exemple, on dit que la lune rousse est signe de froid. Mais la relation de cause à effet pourrait être inverse : la lune paraîtrait rousse parce que l'air est froid, et non le contraire..., ce qui de toute façon ne change rien aux conséquences pratiques... Mais revenons sur terre ! Tu es certifié bio ?**

MT : Oui, j'ai la certification Ecocert.

**TDC : Alors, pas d'ajouts du tout ou en faut-il tout de même ?**

MT : Bien sûr, il y a la fertilisation. Des voisins me donnent du fumier de vaches. Il est

issu d'un élevage qui n'est pas biologique, mais une fois qu'il a été composté, on est autorisé à l'étendre sur son champ. En revanche, je n'utilise aucun produit phytosanitaire. Le désherbage, par exemple, se fait mécaniquement et à la main. J'utilise un seul produit contre les doryphores ; il est naturel et sélectif, c'est-à-dire qu'il ne tue que ces insectes et leurs larves. C'est une bonne grippe pour doryphores.

**TDC : Il n'y a pas de saletés en « cides » dans ce que tu utilises, ni herbicide, ni fongicide, ni insecticide ?...**

MT : Absolument rien. Tout le désherbage se fait de façon naturelle. Et puis, on fait pousser beaucoup plus de légumes aussi, car on sait qu'une partie sera mangée par les insectes et que nous, on mangera... le reste !

**TDC : Il y a donc un partage entre eux et nous ! Vous les laissez bouffer un peu tout de même... Et c'est sans doute bien qu'il y ait des insectes, comme ça on aura peut-être des chances de voir revenir les hirondelles en plus grand nombre. [NB : on lit que la population de l'hirondelle rustique a chuté de 60% en quelques années.]... Comment organises-tu l'écoulement de ta production ?**

MT : En vente directe, je suis présent sur le marché de Châtelguyon tous les dimanches matin. Ça marche bien. En ce moment, les légumes bio se vendent très bien. Je participe aussi, comme Céline Boileau, qui elle aussi fait du maraîchage bio<sup>2</sup>, à l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Saint-Rémy-de-Blot qui s'est récemment créée à l'initiative de Clémentine Raineau. Une vingtaine d'adhérents se sont engagés à acheter chaque semaine un panier de légumes de 8 ou de 12 euros. Nous constituons le panier avec ce dont nous disposons, en essayant de diversifier au maximum son contenu.

ma démarche d'autonomie, ma recherche d'une attitude écologique. Je signale d'ailleurs qu'une association du Midi, Prommata, met au point des outils modernes adaptés à la traction animale.

**TDC : Tu possèdes un autre âne, plus petit, Désiré, un Bourbonnais. T'es-tu chargé toi-même du dressage de tes deux animaux ?**

MT : Désiré est à la retraite. Il a vingt-cinq ou vingt-six ans et peut vivre jusqu'à quarante ans environ. Il a d'abord travaillé dans un centre d'handicapés où il faisait faire des tours en calèche. Il n'a peur de rien, il est très calme, très facile, et il m'a aidé dans mes premiers pas en traction animale. Il a encore son utilité en tirant de temps à autre un charreton et surtout en tenant compagnie à son copain, car les ânes détestent la solitude. J'ai ensuite acquis Réglisse qui va sur ses huit ans et a passé toute sa vie au pré. Il a reçu un mois et demi de formation, vers Limoges, d'un vieux monsieur, ancien éleveur de bovins, dont la passion est d'éduquer des ânes. Il en achète, les forme et les revend. Ensuite, Réglisse et moi, on s'est mutuellement éduqués. Il a dû s'habituer à moi et j'ai dû m'habituer à lui car chaque âne a son caractère et il faut apprendre à le connaître.

**TDC : Pourquoi l'âne plutôt que le cheval ?**

MT : Déjà, quand on est débutant en traction animale, un âne c'est beaucoup moins peureux, moins fragile, plus rustique. Il mange beaucoup moins. D'autre part, il est plus intelligent qu'on ne le dit, il comprend très vite ce qu'on attend de lui et, de plus il a cet avantage qu'il marche en mettant un sabot devant l'autre, contrairement au cheval, dont la « trace » est plus large. Du coup, je gagne beaucoup plus de place dans mon champ, je peux serrer davantage les cultures.

**TDC : Connais-tu la boutique Quartier Nature que Mathilde Rocher a ouverte il y a peu au bas de la rue du Commerce, à Riom ?**

MT : Oui, je connais Mathilde<sup>3</sup> et sa boutique et si elle est intéressée, je pourrais lui vendre de mes légumes l'année prochaine. Cette année, c'était un peu difficile car l'AMAP consomme beaucoup de légumes, et c'est pour elle que j'ai dû conserver mon stock. Et puis, un magasin prend forcément sa marge et c'est moins avantageux pour le producteur.

**TDC : Que dire de ta méthode de travail ?**

MT : Comme je l'ai déjà dit, je fais beaucoup de travail à la main. Pour les gros travaux, j'utilise un peu le tracteur que me prête Vincent Segrétain d'Altaïr (Péry, Charbonnières-les-Vieilles)<sup>4</sup>, surtout au printemps pour retourner... non, pour griffer la terre. Sinon, tout le reste du travail de la terre se fait avec mon âne Réglisse, un Noir du Berry. Je travaille avec lui tout l'été pour préparer les semis, les plantations et il me sert aussi beaucoup à désherber.

**TDC : D'où t'est venue l'idée de la traction animale ?**

MT : J'ai d'abord pensé à l'indépendance énergétique. D'autre part, le travail avec l'animal, le partage que l'on a avec lui, c'est quelque chose de très riche. Et puis, bien que j'aime la mécanique, je préfère le travail avec les animaux qui m'a semblé plus cohérent dans

**TDC : Des inconvénients ?**

MT : Oui, bien sûr. Par exemple, au printemps, quand ma parcelle est pleine d'engrais vert, le travail serait trop difficile pour Réglisse et c'est pour ça que j'utilise le tracteur que veut bien me prêter l'ami dont j'ai parlé. Et puis, pour l'homme, c'est un travail très physique. On n'est pas assis, on marche derrière, on doit appuyer quelquefois sur l'outil, ce qui demande un effort. En retour, il y a un partage entre moi et mon animal. Les conditions sont meilleures, il n'y a pas de bruit, on travaille à notre rythme et quand notre journée est finie, on est tous les deux contents de rentrer à la maison.

**TDC : Dans le temps, la traction animale, ici, c'était les bœufs, les vaches que l'on ferrait dans les entraves (en français : les travaux !)...**

MT : Ça demandait plus de place et il fallait être deux, l'un pour guider l'attelage, l'autre pour tenir les mancherons de la charrue, alors que moi, aujourd'hui, je suis tout seul à travailler avec une bête, ce qui représente un gros avantage.

**TDC : Est-ce qu'on remarque, dans certains domaines agricoles, une tendance au retour à la traction animale ?**

MT : Oui, sans doute, mais ça reste encore assez marginal. Pourtant, on sent un intérêt et c'est pourquoi des *woofers* viennent chez



**Extrait de Wikipédia, Internet.**

Claude Bourguignon, né en 1951, est le fils du psychiatre André Bourguignon et le frère cadet de l'actrice Anémone, de son vrai nom Anne Bourguignon. Ingénieur agronome français, cet ancien collaborateur de l'INRA où ses travaux (méthode de mesure de l'activité biologique des sols) ont suscité peu d'intérêt, a fondé avec sa femme, Lydia Gabucci-Bourguignon, maître ès sciences, le LAMS (Laboratoire d'analyse microbiologique des sols), il travaille en France, mais aussi en Europe, en Amérique et en Afrique. Le LAMS analyse sur le plan physique, chimique et biologique les sols agricoles, viticoles (ou autres, golfs par exemple), afin d'aider les agriculteurs ou leurs gestionnaires à obtenir de meilleurs rendements, par une meilleure connaissance et prise en compte du fonctionnement des sols. Claude Bourguignon est parmi les premiers, dans les années 1970, à avoir alerté sur la dégradation rapide de la biomasse et de la richesse des sols en micro-organismes (bactéries et champignons microscopiques), ainsi que sur la perte d'humus et de capacité de productivité des sols agricoles [...].

moi pour s'initier à mes techniques et apprendre notamment comment travailler avec des animaux. [NB : au moment de l'entretien, il s'agissait de Pietro, un jeune Piémontais.]

**TDC : À un moment, tu as d'abord parlé de « labourer » et tu t'es repris pour dire « griffer ». Tu n'es donc pas pour des labours en profondeur ?**

MT : Non ! Retourner le sol, c'est quelque chose qui n'est pas à faire, je pense... En tout cas, de nombreux techniciens le disent aujourd'hui. Et on revient à la conception que moins il y a de travail du sol, mieux c'est. Le travail doit se faire par les végétaux, par les rotations de cultures, et là on obtient ainsi un sol qui est bon, léger, fertile, sans forcément avoir de labour. Ce qui assure la qualité de la terre, ce sont les micro-organismes, les vers de terre... Les taupes aussi pourraient avoir leur utilité, mais comme les rats taupiers, très destructeurs, utilisent leurs galeries, on est obligé de les chasser.

**TDC : J'ai lu des textes sur les dégâts que causeraient les matériels agricoles trop lourds. Par tassement du sol, une semelle imperméable se formerait à une certaine profondeur, empêchant l'eau de pluie de s'infiltrer. On est donc amené à drainer et, en cas de sécheresse, il n'y a plus d'humidité résiduelle...**

MT : Oui, il y a sûrement des choses qui mériteraient d'être modifiées, mais il est difficile d'amener les gens à changer d'habitudes. Quand on vous a appris il y a des années à faire « comme ça », on continue à faire « comme ça », c'est humain... Mais beaucoup de choses commencent à se savoir... Il faudrait se renseigner auprès de Claude Bourguignon, un agronome qui a fait beaucoup de travail là-dessus, notamment sur le semis direct sous couvert, avec un non-labour, ce qui commence à soulever de l'intérêt, même du point de vue économique... par rapport au pétrole qui coûte cher quand on commence à travailler en sol profond et que ça consomme beaucoup de carburant. Du coup, même aux États-Unis on commence à se mettre à ce genre de culture. (Voir encadré)

**TDC : Sans compter que, souvent, les gros matériels agricoles appartiennent plus à la**

banque qu'au paysan qui n'a pas fini de les payer...

MT : Oui, et c'est ce que j'ai voulu éviter au maximum pour mon installation.

**TDC : Venons-en aux aides : tu en as demandé ? Obtenu ? Venant d'où ?**

MT : Oui, j'en ai reçu. Comme j'ai mon BPREA, j'ai bénéficié de la DJA, la Dotation jeune agriculteur et j'ai aussi une aide « hors cadre familial » car mes parents n'appartiennent pas au monde agricole, et une autre de la Communauté de communes du Pays de Menat pour la diversification dans les Combrailles.

**TDC : Es-tu content du revenu moyen que tu dégages, au bout de trois années d'activité ?**

MT : Oui, je suis content de la progression observée pendant ces trois ans. Par rapport aux prévisions établies avec la Chambre d'agriculture, je me situe bien. Mais c'est dans cinq ans que je saurai vraiment si je suis confortable ou pas...

**TDC : Tes deux piliers, si j'ai bien compris, c'est le marché de Châtelguyon, très fréquenté j'imagine, et l'AMAP de Saint-Rémy-de-Blot.**

MT : Avec en prévision, peut-être pour cette année, une vente à la ferme, le samedi après-midi, et peut-être un développement de l'AMAP...

**TDC : On entend souvent dire que si tous les agriculteurs faisaient du bio, ils n'arriveraient pas à nourrir la population mondiale. Pour toi, est-ce vrai ou faux ? Est-ce une idée reçue ?**

MT : Je pense que c'est faux, mais il y a beaucoup de lobbies qui travaillent à faire passer cette idée auprès des décideurs. À l'heure actuelle, de nombreuses études prouvent le contraire. Les techniques du bio avancent et intéressent de plus en plus de cultivateurs. Et puis, il faudrait tenir compte de l'énorme gaspillage qui existe entre la production et la consommation. Si ce gâchis n'existait plus, on gagnerait beaucoup en quantité alimentaire. D'autre part, il y a cinquante ans, quand on a parlé de nourrir le monde, on a beaucoup trop mis l'accent sur la nourriture carnée, ce qui fait qu'aujourd'hui une grande partie de nos terres produit de la protéine animale, très coûteuse, alors qu'on pourrait consommer davantage de protéines végétales qui, par exemple, demandent beaucoup moins d'eau, et manger des produits de qualité.

**TDC : On reproche aussi au bio de coûter plus cher...**

MT : C'est vrai parce qu'il exige davantage de main-d'œuvre, surtout pour le désherbage. Mais si on réfléchit en termes de rapport qualité-prix et en apport de nutriments, je pense qu'en achetant bio, on est gagnant par rapport au conventionnel. Le client n'achètera plus de l'eau qui ressemble à une tomate, sans vitamines, sans oligo-éléments, pas vraiment bonne ni nourrissante. Dans le bio, on sait maintenant qu'il y a beaucoup plus de matière sèche, beaucoup plus de minéraux, et du coup on peut sans doute manger moins mais mieux.

**TDC : Oui, il se perd une quantité effrayante des produits de grandes surfaces, par pourrissement ou pseudo-péremption notamment. Des poires de bel aspect que j'ai récemment achetées réussissaient cet exploit d'être à la fois vertes et dures, et blettes à l'intérieur ! En fait, la grande distribution représente un gigantesque gâchis**

**L'association Bio 63**

Relevé sur Internet

Ses missions : Représenter, défendre et développer l'agriculture biologique dans le Puy-de-Dôme. Les priorités de Bio 63 sont de maintenir et développer les fermes bio existantes, de favoriser l'installation de nouveaux producteurs et la conversion de producteurs non bio.

Ses actions : Accueillir toute personne souhaitant avoir des informations sur l'agriculture biologique. Rencontrer et accompagner les porteurs de projets, les producteurs bio, les producteurs non bio qui envisagent une conversion. Participer à l'organisation de formations techniques. Mettre en relation l'offre et la demande de produits bio. Travailler en synergie avec tous les acteurs de l'agriculture biologique (Groupement régional d'agriculture biologique, Bio 15, Haute-Loire biologique, Allier Bio, Chambre d'agriculture, collectivités, État, associations...). Promouvoir l'agriculture biologique (salons, visites de fermes, marchés bio...).

Contact : Florence Cabanel

11, allée Pierre-de-Fermat

BP 70007 - 63171 Aubière Cedex

Tél. : 04 73 44 45 28 ou 04 73 44 45

50. mail : bio63coordination@gmail.com

Secrétariat :

Marielle Gimenez : 04 73 44 45 55

alimentaire et il n'y a pas longtemps, et ça se fait peut-être encore, on arrosait d'eau de Javel ou de je ne sais quoi les invendus consommables, afin que les pauvres ne puissent en bénéficier. Ce qui montre bien que le but ici, n'est pas de nourrir mais de vendre !<sup>5</sup>

MT : En ce qui me concerne, je voudrais dire qu'au-delà de mon envie de faire du maraîchage et de produire du légume, mon désir profond c'était un retour à la vraie paysannerie. C'était travailler la terre, car c'est quelque chose de gratifiant. Quand on fait des légumes, qu'on les vend et que les clients disent ensuite avec un grand sourire que ça faisait longtemps qu'ils n'en avaient pas mangé d'aussi bons, on se dit qu'on fait un métier très riche. Et ma recherche, c'était aussi ça, et sans doute avant tout : le retour à la paysannerie. J'aimerais que ma ferme finisse par ressembler à une ferme des années cinquante... Depuis l'industrialisation de l'agriculture, on a conditionné les citoyens à avoir des légumes... conditionnés. Aujourd'hui, il faudrait habituer les gens à considérer que l'aspect d'un légume n'indique pas forcément qu'il est mauvais, au contraire, même si parfois il est un peu plus compliqué à éplucher.

**TDC : Nous sommes ici dans un milieu d'agriculture traditionnelle, d'élevage plutôt. Comment cet élan vers la bonne qualité et la traction animale, ainsi que le refus de labourer en profondeur et la volonté de travailler autrement sont-ils perçus par les ruraux du coin ?**

MT : J'ai eu des discussions avec eux. Je suis certainement vu comme un original, mais aujourd'hui, grâce notamment à des gens comme Vincent Segrétain, qui est installé dans la région depuis vingt ans, avec ses plantes sèches et ses alpagas, et qui a réussi son pari, la vision sur les originaux s'est un peu dégrossie, et il y a moins de méfiance à l'égard des nouveaux venus comme moi. Personnellement, je ne me suis jamais heurté à une quelconque hostilité.

**TDC : Pour moi, tu t'inscris en faux contre le sacro-saint développement continu, dit**

soutenable ou durable, qui ne règle visiblement rien, au contraire, et me paraît être une ineptie du point de vue de notre survie, car un tel développement infini est impossible dans une planète finie que l'homme est en train d'épuiser... D'autre part, je remarque que de nombreuses variétés de légumes ont été abandonnées au cours des temps, à cause de l'intensification de l'agriculture, de la recherche du rendement et de l'affadissement du goût. Vas-tu chercher à remettre en valeur ce genre de variétés oubliées, même dans la pomme de terre par exemple qui a compté des centaines d'espèces ?

MT : Oui, j'essaie de choisir le plus possible de variétés anciennes qui sont aussi plus rustiques, plus résistantes et souvent aussi plus goûteuses. En effet, aujourd'hui, l'agro-alimentaire choisit les pommes de terre et les autres légumes pour leurs qualités de conservation plutôt que pour leur saveur. Moi, grâce à ma vente directe de produits frais qui n'ont pas besoin de se conserver pendant des semaines dans un camion, je peux sélectionner des variétés qui ont un véritable intérêt gustatif et nutritif.

**TDC : On fait parfois un reproche de « sale gueule » aux productions bio. Que réponds-tu à ça ?**

MT : Eh bien, je dis que mes légumes, ils sont tels qu'ils sont, parfois un peu grignotés par les limaces... Je ne réponds pas grand-chose en fait...

**TDC : Je crois qu'on a formaté notre goût. On est allé jusqu'à cirer les pommes pour qu'elles aient meilleure allure, même si elles sont d'une saveur quelconque...**

MT : Souvent, je dis aux gens « Mes légumes sont comme nous, ils ne sont pas parfaits ! »

**TDC : Ce sera le mot de la fin, et non celui de la faim !**

Contact : 06 52 88 58 30 / maxime\_teneul@hotmail.com

Propos recueillis par Guy Yves Barbey

(1) Wwoof ou woofing (« World-Wide Opportunities on Organic Farms ») : c'est un réseau mondial de fermes bio. D'abord créé en Angleterre en 1971, il s'est étendu au monde entier. Des hôtes se proposent d'accueillir des wwoofers pour partager leurs connaissances, leur savoir-faire, leur quotidien et leurs activités, avec la possibilité pour ces derniers de se voir offrir le gîte et le couvert contre du travail. Le woofing est en fait animé par une association indépendante dans chaque pays où il a lieu, soit plus de cent dans le monde. (Source Wwoof France.)

(2) Il s'agit du GAEC La Belle plante, de Villards (Blot-l'Église), auquel un autre article sera prochainement consacré.

(3) Cette boutique est aussi « comptoir Doume ». Nous aurons à reparler de la doume, cette MLC (monnaie locale complémentaire) qui concerne l'ensemble du Puy-de-Dôme et sera acceptée par des producteurs, commerçants et artisans volontaires.

(4) Catherine et Vincent Segrétain, d'Altaïr : plantes séchées pour tisanes, condiments, médication ; troupeau d'alpagas.

(5) Relevé sur Internet. Les Européens jettent environ 20% de la nourriture qu'ils achètent, un pourcentage quasi équivalent à celui de la France : près de 30% des aliments sont jetés à la poubelle sans même avoir été débarrassés. Les Espagnols jettent 63,5 kg de nourriture par an et par habitant, les Allemands 80 kg et les Français 89,9 kg. Environ 50% des aliments gaspillés sont des fruits et légumes. Ils sont suivis par les restes de plats faits maison et des plats cuisinés. Selon une analyse menée en 2011 par la FAO, on estime que la quantité de gaspillage alimentaire dans le monde s'élève à 1,3 milliard de tonnes par an, soit environ un tiers de la production totale de denrées alimentaires destinée à la consommation humaine, tandis qu'une autre étude (Smil, 2010) indique que 43% seulement des produits cultivés mondialement à des fins alimentaires sont directement consommés par les humains.





# Plaidoyer pour une Auvergne fraternelle, solidaire et démocratique (extraits)

## Nouvelle carte régionale : arguments et contres arguments

### Il faut simplifier et faire des économies d'échelle :

Cet argument est infaillible, qui ne veut pas de simplification administrative et faire des économies ?

Seulement voilà, rien ne prouve que ce sera réalisé, aucune étude sérieuse n'a démontré (et chiffré) les économies réalisables. Au contraire beaucoup d'observateurs pensent que les nouvelles régions vont entraîner des coûts supplémentaires : nouveaux sièges, augmentation des déplacements pour se rendre au siège de ces régions « étendues », etc.

Quant à la simplification administrative, elle aurait pu se faire depuis longtemps au lieu de multiplier les lieux de décisions et les compétences qui se recouvrent (notamment avec les communautés de communes et d'agglomération).

La bonne question serait : qui décide quoi, comment et pourquoi ? La réponse n'est pas dans le projet de réforme !

## Chef-Lieu

central

SAINT-OURS

1630 hab. <sup>2012</sup>

### Il faut de grandes régions, pour des entités économiques plus fortes et plus compétitives :

La aussi, si on se place dans la logique libérale (compétition économique comme moteur), on ne peut qu'être d'accord sur l'idée.

Mais c'est la logique libérale ! Et même à ce niveau on peut se poser des questions : certaines régions françaises actuelles (avant donc la réforme) sont plus peuplées et plus riches que certains états de l'union. Faut-il fusionner le Luxembourg avec la Belgique ou l'Allemagne ? Malte avec l'Italie ?

### De grandes régions avec de grandes métropoles :

Voilà une idée fortement enracinée chez la plupart de nos élus et décideurs. Il faut toujours plus grand (*big is beautiful !*).

Pour favoriser la création de grandes métropoles (en concurrence bien évidemment), il faut automatiquement désertifier les campagnes environnantes !

Prenons l'exemple du « grand Clermont », de Vichy à Issoire ? Arriver à 500 000 habitants (norme européenne ?) demandera de concentrer encore plus toutes les activités (et donc l'habitat) dans une zone restreinte, au détriment du reste du territoire.

Rappelons que l'agglomération clermontoise actuelle regroupe plus de la moitié de la population du Puy de Dôme, et que depuis 30 ans, les territoires aux alentours se sont dépeuplés (Cézallier, Livradois, Combrailles...) et appauvris.

Veut-on créer des déserts encore plus vastes où toute vie sera encore plus difficile (disparition des services de santé, d'éducation, de culture, etc.) ?

De plus ces grandes métropoles demanderont des infrastructures plus grandes : aéroports, autoroutes, lignes à grande vitesse, etc.

N'est-ce pas le rêve de tout « baron local » d'a-

voir son TGV ? Son grand aéroport ou son grand port maritime ?

Tout cela allant vers des économies ? Et comment desservir les zones les moins peuplées ?

Cette idéologie du toujours plus grand est directement liée à plus de croissance. Plus, globalement, permettant de distribuer un peu plus sans toucher à ceux qui en ont déjà trop ?

Le mythe est tenace, car depuis 30 ans où la croissance a continué d'augmenter (même si en proportion elle a été moins forte que les 30 années précédentes), nous n'avons pas vraiment vu une amélioration globale : augmentation des écarts de richesse, du chômage, des nuisances et pollutions, etc.

### Être concurrentiel avec les Länders Allemands ?

Encore la concurrence ! Une seule remarque : l'Allemagne est un pays fédéral, avec donc des autonomies fortes par « grande région », la France reste fortement centralisée, peut-on comparer les deux systèmes ?

Un mot sur cette sacro sainte concurrence : la logique voudrait que la concurrence joue partout, et pas seulement avec les pays voisins. Donc les nouvelles régions seraient aussi en concurrence entre elles ?

Les plus riches et plus fortes économiquement deviendront plus riches encore, non ? Et cela au détriment des plus défavorisées ! Nous sommes bien toujours dans la logique libérale et capitaliste !

Cette notion de « grandes régions à l'Européenne » ne tient qu'à deux ou trois pays, historiquement organisés ainsi. Il suffit de comparer certains états à nos régions françaises. La future région Rhône-Alpes Auvergne sera plus peuplée (et plus grande en superficie) que 12 états (sur 27) de l'Union Européenne !

### Et la démocratie, dans tout cela ?

Un point non abordé en général : quel sera le degré de démocratie dans la nouvelle



carte ?

Quant on éloigne les lieux de décision, encourage-t-on les citoyen(nes) à s'intéresser aux prises de décisions et à y participer ?

La réponse est non !

Mais est-ce un problème ? Pour nos décideurs un fonctionnement « plus démocratique » de nos institutions ne semble pas être une préoccupation.

On pourrait même dire, sans trop être machiavélique, que c'est un but recherché. En effet, cette réforme est engagée sans aucune consul-

tation des Français (que ce soit localement ou nationalement), comme le projet TAFTA (grand marché transatlantique) !

En augmentant encore la distance entre électeurs et élus (qui connaîtra ses représentants régionaux ?), on réduit la démocratie locale déjà appauvrie par les précédentes réformes (intercommunalités notamment).

De quoi décourager encore un peu plus nos concitoyen(nes) à aller voter ! Pourquoi faire, puisque les décisions importantes sont prises sans les consulter ?

### Conclusion provisoire !

Sans en rajouter énormément on peut dire que cette réforme va à l'inverse de la solidarité, de la fraternité et de la démocratie (concurrence, éloignement, perte d'identité).

C'est pour cela que ce plaidoyer affiche ces trois « valeurs », qui seront l'objet d'un prochain chapitre.

Mais arrêtons nous un moment sur cette notion « d'identité régionale » ? Est-ce que cela existe vraiment ? Ou pourrait-on dire : est-ce que cela existe encore ?

### Fraternelle et solidaire

Ces deux critères sont affichés en titre, nous allons les aborder ensemble tellement ils nous paraissent liés.

La fraternité, depuis longtemps présentée

le de vie devient suspect :

- tel jeune qui ne recherche plus du travail (ils sont près d'un million en France) et se « contente » d'un minimum de revenu pour « organiser » sa vie dans l'entraide et la simplicité.

- tel autre qui refuse un travail dévalorisant et mal rémunéré, aussitôt affublé de « parasite » et d'assisté qu'il faut sanctionner.

- un autre encore qui choisit comme habitat une yourte ou préfère le « nomadisme », au pavillon de banlieue, aussitôt taxé de « marginal ».

La fraternité est tout le contraire, nous sommes tous des humains qui avons le droit de choisir notre mode de vie, nous sommes frères et chacun possède une richesse qui fait un tout dans une société apaisée.

En Auvergne, contrairement peut être à de « fausses idées reçues » (une certaine retenue face à « l'étranger »), ces valeurs de fraternité et de solidarité ont une origine « historique ».

Comme je l'ai dit au début de ce plaidoyer, l'Auvergne a une forte tradition d'immigration et d'émigration, ce qui, très souvent, a forgé une « acceptation » des différences.

### L'auvergnat, un émigré ?

Dans ma propre famille, nombreux ont été ceux qui sont partis « ailleurs » pour chercher de quoi vivre et faire vivre leur famille. Ma mère, mes grands parents, par exemple, ont, pendant des années, « vendu » leur force de travail loin de leur lieu de naissance (Paris, Lyon, Marseille, etc.).

C'était une règle pour nombre de familles rura-

je participe  
tu participes  
il participe  
nous participons  
vous participez  
ils profitent



NON AU



comme principe de la république, ne semble plus être au goût du jour tellement les notions de compétition et le mythe de la réussite, ont remplacé ce qui était un ciment de notre société française.

Avec la crise et les difficultés de vivre (voir survivre) le repli sur soi est un réflexe facilement amplifié par tous ceux qui trouvent un intérêt à pousser les populations les unes contre les autres.

Nation contre nation, culture contre culture, ethnie contre ethnie, région contre région (quand ce n'est pas l'utilisation de club sportif pour exacerber les oppositions). La compétition devenant le principal moteur, il est logique que le modèle dominant utilise les différences non pas comme une richesse à partager mais comme « signes néfastes » qu'il faut combattre au non d'un « modèle social » unique (modèle qui n'existe que dans les « esprits perturbés » comme sous les pires dictatures).

Aussi tout signe de recherche d'un autre modè-

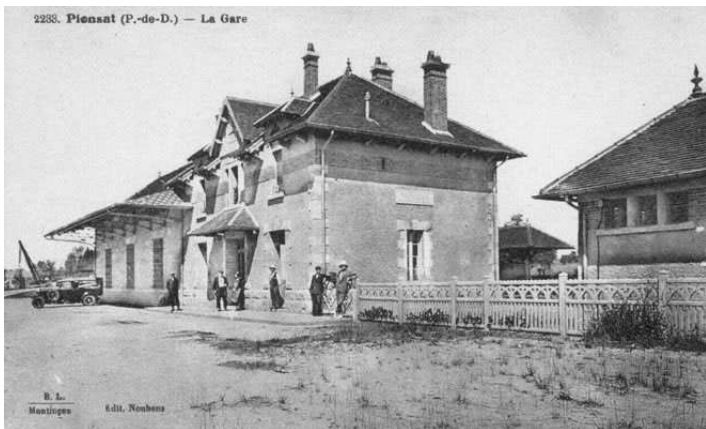
les et modestes de notre région (au sens large d'un massif central désœuvré). Ces voyages, rencontres, aller et venues ont souvent favorisé un « mélange » de culture, de tradition, et de compréhension de « l'autre ». Ce qui n'a jamais empêché de rester attaché à son terroir, d'y revenir souvent et de s'y « réinstaller » par la suite.

Et combien de jeunes partaient, encore récemment, « à la capitale », nommés sur un emploi de la fonction publique (la poste, les impôts, l'éducation nationale, etc.), en attente d'un « retour », laissé au bon vouloir d'une administration toujours autant centralisée !

### L'Auvergne terre d'accueil et de refuge

Tout le monde connaît ces villages de Haute-Loire, souvent pris en exemple, pour leur action envers les juifs pourchassés pendant l'occupation allemande.





De même l'accueil de tous ces réfugiés du franquisme qui avaient traversé les Pyrénées pour trouver un peu de paix ici, loin de leur pays.

Que dire de l'époque « glorieuse » où l'entreprise Michelin employait 30 000 personnes avec un pourcentage très élevé de Portugais, fuyant la misère d'un pays en guerre coloniale, sous la dictature de Salazar ! (Clermont-Ferrand était devenue la ville la plus « portugaise » de l'hexagone).

À la même époque (années 70-80) nombre de Marocains (entre autres) étaient arrivés (attirés par le rêve d'un « avenir prometteur »), dans les entreprises de la région, en manque de main d'œuvre.

Juste avant (années 40 à 60) c'étaient les Italiens, Polonais, etc. qui venaient extraire le charbon de nos mines, ces populations sont la plupart du temps restées ici, apportant à nos régions un mélange de cultures encore très présent.

Oui, l'Auvergne a été, à la fois, terre d'émigration et d'immigration donnant à la fraternité, la tolérance et l'hospitalité ses lettres de noblesse et laissant dans la population ces traces du « vivre ensemble »

**Une solidarité ancrée dans la culture locale**  
Cette fraternité va de pair avec une tradition de la solidarité. Dans les périodes difficiles, les populations développent « naturellement » une solidarité dans le travail et les épreuves de la vie.

Dans nos villages (il n'y a pas encore si longtemps), les rendez-vous imposés par le cycle de la vie rurale lié aux travaux de la terre (moissons, vendanges, foires, etc.) étaient l'occasion de grands rassemblements, à la fois de travail, d'entraide, de convivialité et de culture (danse, musique, etc.).

Même si ces traditions se sont un peu (beaucoup) dissipées de par le fait du changement du travail agricole, nombre de fêtes locales conservent ces habitudes : fête du pain, du cochon, de la transhumance, des pailhats (cultures en terrasses), etc.

Ce qui montre le besoin de se retrouver ensemble pour partager et maintenir un lien social indispensable à un « vivre ensemble ».

**Perte de ces valeurs**

## Le Trou d'aphorismes

Une saisissante coupure écarte les chairs,  
Venant aiguïser une conscience du vulnérable,  
à glacer les sens.  
Pendant qu'une goutte de silence coule le long du temps,  
l'esprit, chauffé par la douleur,  
se forge sous le poids du corps.

...

L'existence, œuvre d'art persistante  
où les êtres en comédie jouent de drôles de rôles,  
entourés d'un décor où le public se fait la cour.  
Les jardins secrets nous poussent,  
sur la scène aux spectateurs de miroirs.  
Les temps lointains s'approchent,  
le tout dans le tout, tournant en rond,  
jusqu'au bout de l'horizon; c'est un vrai cirque !

...

Pierre Junod

La société « moderne » qui a dépeuplé les campagnes pour les villes, a modifié quelque peu cette solidarité dans les travaux communs. Le modèle du « chacun pour soi » n'est également pas étranger à cette perte de tradition de rencontres et d'échanges.

Un travail « individualisé », un habitat dispersé (ou au contraire densifié en hauteur sans lieux « communs »), ont également contribué à un isolement rempli par la télévision, les émissions de variété, les jeux et les séries « romancées ». Chacun dans sa voiture et de moins en moins dans les transports en commun (sauf encore en ville).

Comment, dans ce contexte, ne pas « comprendre » un éloignement envers « l'autre », un rejet de la différence au modèle « standardisé ».

Si on rajoute les difficultés de vivre depuis les politiques d'austérité, le chômage, la suppression programmée des services publics (cette fameuse « crise » qui dure depuis 30 ans !), pas besoin d'être un expert pour constater ces modifications dans notre mode de vie et la perte progressive de ces valeurs de solidarité et de fraternité.

On peut facilement imaginer que les nouvelles régions « déshumanisées » ne vont pas aller dans le sens d'un développement d'un mieux-vivre. De là l'obligation de retrouver une assise locale pour pouvoir remettre du vivant et de l'humain dans nos relations.

**Des évolutions positives**

Tout n'est pas aussi sombre que cela, depuis une bonne décennie, on voit venir (ou revenir) de nouveaux habitants (la démographie de l'auvergne devient positive après des années de diminution) qui essaient d'autres modèles de vie commune.

Toutes ces initiatives (déjà mentionnées plus haut) d'échanges, de récupération et de recyclage, de partage, de lieux de vie culturelle, d'habitat groupé, etc. sont le signe que cela « bouge ».

C'est ce mouvement, ces expérimentations qu'il faut soutenir et développer. Un aménagement du territoire qui mettrait en avant soutiendrait et aiderait ces initiatives locales est tout le contraire du modèle que l'on nous propose.

Modèle où grands projets inutiles et compéti-

La Liberté, c'est la transcendance de l'être et de la matière,  
pour les Vivre au travers de l'Esprit.

Sources, Ruisseaux, Rivières,  
veines du monde en vain,  
pollués par l'ivresse de l'Homme.

Les clochers défient la mort,  
à couteaux tirés vers le ciel.

C'est à proprement dit, dégueulasse.

Une œuvre infinie que je ne terminerai pas.

...

Amusez-vous du jeu tant qu'il vous fait rire, car l'épreuve est à venir.

Elle fera tomber les pleurs en larmes sanglantes.

Les hurlements retentissent déjà dans vos cœurs éclatants,

se répandant en marées de cris, noyant votre cerveau dans un cadre brisé.

Louise Michel

tion des territoires nous entraînent dans une spirale infernale créant déshumanisation, désertification, austérité et atteintes à l'environnement souvent irréparables.

**Fraternelle au-delà**

Quant on parle de fraternité, il ne s'agit nullement de la limiter à un territoire, une région. À l'heure de la mondialisation, les moyens de déplacement et de communication ont « raccourci » les distances. Nous faisons partie d'un « village global », en Europe l'ouverture à l'Est, notamment, a créé des mouvements de population qui apportent difficultés pour les nouveaux arrivants et parfois rejet par les populations locales.

Mais là aussi la fraternité n'est pas absente, citons seulement le travail exemplaire d'associations telle que RESF (réseau des écoles sans frontière) pour venir en aide à ces populations désoeuillées.

Combien d'écoles, d'enseignants, d'associations de parents d'élèves se sont mobilisés pour accueillir ces enfants, ne pas les séparer de leur famille ou tout simplement refuser une expulsion « musclée » du territoire !

Quand on nous dit qu'il faut « ouvrir » les frontières pour un marché « libre et non faussé », on oublie tout simplement que la misère, elle, ne connaît pas les frontières et cela depuis la nuit des temps !

Nous sommes tous de la « même famille », celle de la république qui a inscrit en lettres majuscules les droits de l'homme et du citoyen.

Que nous soyons Auvergnats, Bretons, Alsaciens ou Provençaux, nous sommes des citoyens aux mêmes droits et devoirs. Nous sommes également Européens, Méditerranéens et habitants de la même planète.

Nous n'avons pas d'ennemi, nous ne sommes pas en compétition avec nos voisins, nous voulons la paix et le droit de vivre ici, ensemble avec nos différences et nos richesses.

Rendez-vous sur le blog du trou des Combrailles pour télécharger l'ensemble du texte

Jacky Chabrol

Défendre la nature bec et ongles c'est défendre l'humanité toute entière.

...

Votez, plus vous approchez de l'urne, plus ça sent la cendre.

...

Le train lui aussi, se mêle de la qualité du paysage.

...

Le rôle de la photo est de bien vieillir et de nous laisser irraisonnablement jeunes.

René Bourdet

« La bête subit le lamentable supplice infligé par l'homme. Mais plus l'homme se montre féroce envers la bête, plus il rampe devant les hommes qui le dominent. »

Louise Michel

## Les beaufs

Dans les Combrailles, il y a des gens sympas, plein d'idées, des résistants, des braves... mais il y a aussi des beaufs : des beaux, des bons, des comme on en trouve un peu partout. Mais alors, qu'est-ce qui différencie le beauf brayaud ? Beh je ne sais pas trop, toutes ces attitudes qui nous font souffler de déprime, qui nous coupent le souffle tellement il n'y a plus rien à redire... Déjà, il ne faut pas louper le beauf du jeu à gratter, celui qui prend 3 trucs à gratter différents et qui casque déjà pour 5 euros (y pourrait pas acheter le Trou à la place, merde ! ah, non excusez c'est un peu trop cher, comme les patates au marché..., la différence de prix avec les patates de l'Inter lui empêcherait de boire un ricard de plus chez la Paulette). « Un Goal, siou plaît, pi deux grilles de Loto ». « Moi, vous me mettez deux Jacques-Pote » surenchérit le beauf numéro deux qui prend un truc à gratter juste parce que son pote du p'tit blanc ou café du matin a pris un jeu à la con. Il y a aussi le vieux communiste aigri, un beauf bien à part, qui doit faire monter les votes du Front National maintenant, et qui a peur de tout, vu tout ce qu'il voit à la télé, sa principale source de renseignements. Quand on passe à pied dans son hameau lors d'une petite balade, il vous toise de son regard sourcilieux en entrouvrant légèrement sa porte. Un autre beauf chiant à rencontrer lors des randonnées, c'est celui qui ne rappelle pas ses chiens : assez courant celui-là par chez nous. Des fois, on n'est pas loin de se faire bouffer sur un chemin public et on entend : - « ils sont pas méchants » - « ah, beh je peux pas le deviner, à moins que ça se voit sur le croc supérieur droit », ou « allez viens là » (mais 5 minutes après pour bien que le beauf montre qu'il s'approprie la zone), ou encore le très rassurant « y mord pas souvent »... Il y a aussi le beauf qui a une bagnole avec un pot d'échappement de diamètre supérieur aux autres et qui prend plaisir à faire plus de bruit que les autres en traversant un bled de 100 habitants... Il y a aussi le beauf paysan ah non excusez-moi le chef exploitant agricole, qui dit « En Creuse, il faut faire de l'élevage, du bovin allaitant » (y'en a un paquet dans les Chambres d'Agriculture qui approuve ce principe d'ailleurs). Vive la diversité ! Vous êtes presque un extra-terrestre, au mieux un rigolo, si vous ne faites pas du bovin allaitant...

ed

« Le crétin prétentieux est celui qui se croit plus intelligent que ceux qui sont aussi bêtes que lui. »

Pierre Dac

## A la Saint-Cochon, les cochons ne sont pas à la fête !

Dans notre beau pays de France, riche d'une culture que le monde nous envie, subsistent certains « spectacles » pour le moins... malsains. A l'heure où de nombreux pays les interdisent depuis longtemps pour cause de cruauté envers les animaux, la corrida, le rodéo, les combats de coqs, les cirques avec animaux, etc. sont encore pratiqués chez nous sous le fallacieux prétexte de la tradition.

A la Saint-Cochon, enfermés dans des cages minuscules, poussés à courir entre deux grillages sous les vociférations de spectateurs avinés, servis en saucisse dans les assiettes, les cochons ne sont pas à la fête.

Les douaniers français, sous les ordres d'un certain Nicolas Sarkozy alors ministre de l'intérieur, ont réussi la prouesse d'arrêter le nuage radioactif de Tchernobyl à nos frontières en 1986. La Banda Follet a stoppé le 21ème siècle aux portes de la commune de Mazirat.

Le 15 mars 2015

Délégation pour l'Allier de l'association Dignité Animale



# LIBERTÉ D'EXPRESSION EN COMBRAILLES

## Circulez, y a rien à voir !

Après les attentats contre Charlie Hebdo, il y a eu des manifestations spontanées un peu partout dans les Combrailles, même dans les petites villes comme Auzances, Saint-Gervais ou Pionsat. Ça rassure.

Pourtant, pour soutenir la liberté d'expression, s'exprimer vaut encore mieux que saluer les martyrs. Ce qui n'est pas, il faut le dire, toujours bien vu dans nos chères Combrailles... par exemple, dans les conseils municipaux. L'affichage des dates des conseils est trop souvent inexistant, on peine à savoir ce qui s'y dit et, certaines fois, on est regardé d'un drôle d'œil quand on va assister à un conseil. Certaines décisions, comme de faire passer le champ d'un conseiller en terrain à bâtir, ou de refaire la route d'un autre, se feraient bien mieux en douce, n'est-ce pas ?... Dès qu'on fourre le nez dans un conseil, dans des décisions politiques qui concernent la région, dans les tractations des industriels, dès qu'on regarde comment ils polluent, on est mal vu et on casse du sucre derrière vous. Au passage, à tous ceux (notamment dans certains conseils) qui nous considèrent comme un torchon, on les rassure, on va continuer à s'occuper de la merde. On encourage même chacun à fourrer son nez là où il ne faudrait pas.

Écrire un journal qui remue quelquefois la merde, et qui - ô scandale - n'étant pas financé par le Crédit Agricole peut se permettre d'être un brin politique (et de dire des trucs de gauchistes qui ne font pas plaisir à ceux qui ont le pognon), c'est bien mal pris pas certains. Ou encore dire du mal de la FNSEA, des fois, ça passe mal. Dire du mal de « la course aux hectares », ça passe mal aussi ; c'était le cas à Sannat où la boulangerie-épicerie qui avait pourtant vendu tous les numéros n'avait pas voulu reprendre le journal. À Bromont-Lamothe, je ne sais pas ce qu'il s'est passé, mais La Presse ne le veut plus parce que c'est trop dur de tapoter sur la caisse (bizarrement ailleurs, la caisse marche). À Miremont, après que nous ayons parlé de l'affaire Innov'ia, notre journal n'était plus du tout le bienvenu à l'épicerie. Eh oui, la liberté d'expression est toujours un risque... pour nos ventes. On s'en fout, on le prend. Et on remercie les points de vente qui, eux, le prennent avec nous, et qui mettent le journal en évidence, que les ventes marchent bien ou pas.

L'omerta, dans certaines communes, est parfois une règle d'or, Pierre Chambert l'avait assez bien dénoncé dans son livre sur l'affaire du chevrier de Teilhet « Omerta en Combraille », une omerta qui a contaminé moult maires et personnalités politiques de la région.

Pour lire Voici et compagnie, les frasques des stars, savoir qui couche avec qui, il y en a qui se ruent sur les magazines, mais quand la liberté d'expression concerne non plus la vie privée mais le domaine politique, il y en a qui, surtout, ne veulent pas voir. Et si on commençait par inverser la tendance ? Rien que dans les financements publics, ce ne serait pas mal... On note que les magazines télé figurent parmi les titres les plus subventionnés d'après un tableau diffusé par Le Monde Diplomatique il y a deux ans.

La liberté d'expression, c'est le credo des journaux libres, et pas juste la raillerie de l'Islam comme certains aimeraient à le faire croire ! Sur dix ans, par exemple, Charlie Hebdo a consacré 336 unes à la politique, quand 21 unes apostrophent le christianisme et 7 l'Islam (comptage de Jack Dion dans Marianne, n°932). Le piège actuel, c'est la

## Montants totaux d'aides d'État pour les titres de presse

Source : ministère de la Culture (Pour l'année 2012)

1. Le Monde : 18 685 441 euros
2. Le Figaro : 18 263 664 euros
3. Ouest France : 11 901 309 euros
4. La Croix : 10 722 591 euros
5. Télérama : 10 366 035 euros
6. Libération : 10 071 968 euros
7. Aujourd'hui en France : 9 332 798 euros
8. Le Nouvel Observateur : 9 320 731 euros
9. L'Express : 7 278 722 euros
10. Télé 7 Jours : 6 925 596 euros
11. L'Humanité : 6 329 432 euros
12. Paris Match : 5 442 567 euros
13. Télé Star : 4 947 014 euros

...

20. Télé Loisirs : 4 563 698 euros
22. L'Équipe : 4 293 601 euros
25. Télé Z : 3 710 026 euros
29. La Montagne : 3 138 653 euros
42. Télé Poche : 1 706 328 euros
48. Marianne : 1 504 222 euros
50. La Vie (hebdomadaire chrétien d'actualités) : 1 460 704 euros
52. Télé 2 semaines : 1 276 551 euros
60. La France Agricole (la voix la FNSEA - ndlr) : 1 105 810 euros
61. Auto Plus : 1 057 711 euros
63. TV Grandes chaînes : 1 028 810 euros
75. Rustica : 726 270 euros
83. Famille chrétienne : 595 800 euros
85. CFTD Magazine : 586 910 euros
91. Closer : 558 619 euros
92. Le Canard Enchaîné : 556 958 euros
93. Journal de Mickey : 555 059 euros
97. France Football : 508 186 euros
109. 20 minutes.fr : 435 992 euros
113. Voici : 410 066 euros
121. Prions en église : 377 531 euros
124. Auto-Moto : 357 867 euros
178. Le Monde Diplomatique : 188 339 euros

...

Pas de *Fakir*, ni de *Charlie*, ni de *Médiapart*, ni de *CQFD*, ni de *La Décroissance*, ni de *Silence*, ni de *l'Âge de faire*, ni des *Z'indigné(e)s...* (ni de *Trou des Combrailles* !) dans les 200 premiers. Quant au *Canard Enchaîné*, il est dépassé par bien des magazines TV qui touchent des aides postales pour balancer de la pub. Les brochures chrétiennes apparaissent en bonne place (mais que font les juifs qui paraît-il sont partout !), les magazines de bagnoles aussi (faut consommer). Tout ça est souvent propriété de groupes privés, balance de la pub... et touche du pognon de l'État quand même. La presse de gauche n'a guère la cote (à part *L'Humanité* par rapport au tirage, mais chez d'autres revues... les pubs permettent le tirage donc les aides selon le tirage). Merci à nos impôts !... Le tableau complet des 200 premiers aidés figure sur notre blog.

récupération de Charlie par l'unité nationale ou la gangrène sécuritaire. Valls, par exemple, il n'a pas bien compris la liberté d'expression (cf. une Une de Charlie) parce que toute opinion divergente (je pense à celle des « frondeurs », pourtant assez molle) n'a plus sa place ! Après avoir paradé avec un sulfureux Charlie, il crie « fermez vos gueules » ! Et après, quand l'obéissance (au chef, à la ligne nationale, au parti) devient légion, on s'étonne des dérives fascistes, lepéniste-hortefeutistes de la société...

J.D.

## Vous avez dit « blasphème » ?

Du temps (hohni) où j'étais un « malgré moi » en Algérie\*, je correspondais, par l'intermédiaire d'une amie très pratiquante, avec un prêtre du Petit séminaire de Pont-Sainte-Maxence à qui je m'étais présenté comme totalement incroyant. Cet homme, que je n'ai jamais rencontré, avait peine à croire ce que je lui racontais « de première main », notamment à propos de l'usage systématique de la torture par la glorieuse armée française. Je commençai une phrase d'une de mes lettres par « Vous allez me dire que je blasphème, mais... », et je mettais en cause l'indifférence à cet égard de la plupart des représentants de l'Église.

Il me répondit fort judicieusement : « *Vous ne pouvez pas blasphémer puisque vous ne croyez pas en Dieu. Seuls les croyants peuvent blasphémer contre LEUR Dieu !* »

Bien vu ! Et il serait bon de rappeler ces paroles de bon sens à touceukikozdanpost et qui me rebattent les oreilles (et même me les rabattent, ce qui m'arrange car elles sont trop décollées) avec leur blasphème par-ci, leur délit de blasphème par-là.

Nous autres, athées et mécréants, les sans-foi (mais avec lois) ne pouvons pas blasphémer contre un dieu qui n'est pas le nôtre ni contre une croyance qui nous est totalement étrangère. Et je suppose qu'il en va de même pour les prudents agnostiques qui se disent « *On sait rin de rin, mais on verra ben quand on s'ra morts* ».

Que cela soit donc bien entendu : messieurs les dévots, mesdames et mesdemoiselles les dévotes, blasphémez autant que vous en aurez l'envie ou l'occasion mais f.....nous la paix avec ça. Merci.

\*\*\*

Et puis, tiens, pendant que je suis lancé, je vais paraphraser je ne sais plus qui en écrivant que la seule excuse de Dieu est qu'il n'existe pas. Voilà un mec de longue expérience (éternel !), omniscient (il sait tout), omnipotent (il peut tout), omniprésent (il est partout à la fois, en tous les lieux, tous les temps) et vous avez vu le monde qu'il nous a bricolé ! À mon humble avis, il a dû sauter pas mal d'étapes dans sa formation professionnelle, sécher pas mal de cours et n'obtenir (comme moi) que des mentions Passable à tous ses exam' ! Jamais un type comme ça n'aurait dû être autorisé à créer un monde, FAIT À SON IMAGE, qui plus est ! Ben dis donc, celui-là je ne voudrais pas le rencontrer au soir tombant à la corne des bois de Blot !

Adoncques, quand je demande pourquoi, alors qu'il disposait de toutes les autres solutions\*\* et que son imagination et sa bonté étaient sans limites, il a usiné des bonshommes (merci de prononcer bonzomes) dont le principal passe-temps est de s'entretuer et s'entre-égorger en son nom (pas toujours le même, mais parfois si, quoique du même côté d'une frontière), on me répond recta : « *Ah, mais Dieu n'est pas responsable de ce que font les humains. Il leur a donné le libre-arbitre* ».

Quel faux-jeton ! Il jette sur le marché un produit pas fini, bourré de vices cachés et il s'en lave les mains, comme l'autre, là-bas, en Judée. C'est comme si un « bagnoleur » vous disait : « *La tire que je vous ai fourguée très cher est pourrie, mais je n'y suis pour rien. Démerdez-vous !* »

Bon. Admettons. L'homme a, paraît-il, une âme, et on n'est pas loin de penser que la femme (sauf chez les machos) et le « négro » (sauf au FN et en Alabama) en ont une aussi. Donc, pas de problème, on peut concevoir que nous sommes responsables ET coupables à la fois des saloperies sanglantes que nous commettons chaque jour, de par la terre entière, si possible contre des civils désarmés car c'est moins dangereux que les drones.

Mais qu'en est-il des bestiaux de toutes espèces et de toutes tailles qui ont été « conçues » par l'autre Grand Machin Éternel comme ne pouvant vivre qu'en tuant, qu'en s'entredévotant ?

Alors, de deux choses l'une, la troisième, selon Prévert, étant le soleil : ou bien ils n'y peuvent rien parce que le Grand Ingénieur, roi des Sadiques qui règne dans la nue, les a faits tels, n'étant que griffes, dards, crocs, venins et ruses et ne songeant qu'à étripier et bouffer plus petit et plus faible qu'eux, ou plus malade ; ou bien, comme nous, ils sont responsables et coupables de leurs meurtres incessants, ce qui induit forcément qu'ILS ONT UNE ÂME ! Hein, vous l'aviez pas vue venir, celle-là...

En résumé, il y a une faille dans le système, les uns sachant tout du mal qu'ils font (NOUS !), les autres non (parce qu'ils sont bêtes !), notre seul point commun étant de nous complaire dans la GBO, Grande Boucherie Organisée, autrement dit : l'univers tel qu'il va.

J'entends d'ici les amis du Poireau et les adrateurs de l'Oignon revendiquer à leur tour une âme pour leurs protégés. Ah certes, il ferait beau voir ça !

Chers croyants et croyantes, mes frères en sœurs en humanité, répétez en chœur après moi : « OUI, LES ANIMAUX ONT UNE ÂME, et peut-être le chou-fleur aussi », et voilà, c'est fait : vous venez de blasphémer.

Ça fait du bien, non ?

Et qui qui rigole ?

C'est bibi.

Guy Yves Barbey  
responsable et coupable

(\*) Camp du Lido à Hussein Dey, près d'Alger, puis Teniet-el-Haad, Ouarsenis, 5e Régiment de chasseurs d'Afrique, ABC (Arme blindée, cavalerie), de février 1959 à avril 1961. Merci, ça ira, comme ça...

(\*\*) À sa place, j'aurais fait vivre mes créatures de l'air du temps, d'eau fraîche et surtout d'amour. Mais alors se serait posée la question du comment mourir pour dégager le terrain. Décidément, on n'en sort pas et, je vais vous dire : je suis bien content de ne pas être Dieu car je n'aurais peut-être pas fait mieux...

## Qui est-ce?

- a - Jésus
- b - Mahomet
- c - un rabbin juif
- d - Obi-Wan Kenobi
- e - Un bûcheron creusois

Ces barbus, ils se ressemblent tous...  
Essaie avec les différentes coiffes





# Les autres revues indépendantes locales



à l'attil drive fermiers 2 écodéforestation 3 la ferme des 1000 vœux 4 à l'attil de la fonde les experts expertisent 5 à l'attil du canon un 11 novembre énérvé à Gentioux 6-7 salut à toi dame Bôitso une mairie revancharde 8 en direct des yourtes de Bussière-Boffy 9 pellica partout... justice nullo part égoe de la ZAD 10-11 capitaines à la poubelle l'intérin, une vie en pointillés 12 libertaire, c'est quoi? 13 nous nous l'air ça nous mine en Creuse, le dossier 14-17 mémoire aux pelings la civilisation dans tous ses états 18-19 coups de gascins militarisation des flics et empotement des gendarmes 20-21 revue de crise 22 Charlie avait été récupéré, maintenant il est nationalisé... les dessins d'Allah 23 nous ne sommes pas Charlie 24



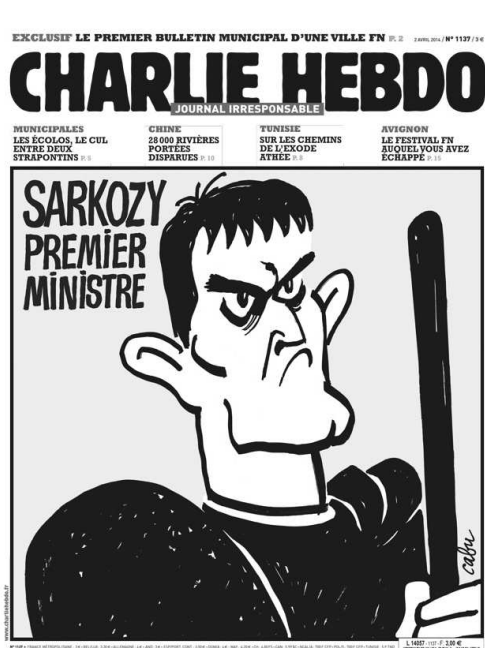
Aux anti-Charlie Hebdo :  
 « il y a assez de trous de balles en France sans en rajouter »  
 La couche d'ozone

# Les nouvelles qui ont fait basculer le monde

15 octobre 2014

Manuel Valls aurait été loger chez l'habitant en Savoie. Enfin notre premier ministre (sans doute le 723ème de la liste) se rapproche du peuple. Quelle bonne nouvelle pour deux raisons :

a) C'est pas lui qui paie c'est l'hôte. Quelle économie (de toute façon, c'est jamais lui qui paie, mais beaucoup plus sûrement nous Zaut')  
 b) il a été voir traire les vaches, quelle audace à son âge ! Bravo, il va pouvoir raconter cet exploit à ses confrères et autres Grands Commis de l'Etat. Moi, je n'ai pas pu faire mieux que commis de ferme et encore en temps de guerre (et de guère à manger à l'époque).  
 Emervillé d'avoir vu de si beaux bœufs (tachés de roux) qui donne de si bon lait, il va pouvoir nous expliquer comment ça marche la vache à sa prochaine exorde aux français. La vache est un ruminant, le français aussi, il rumine de tristes pensées pour le moment. La vache, à l'avant, il y a les cornes : danger ; à l'arrière, il y a la queue : danger. Ce qui confirme la témérité de son exploit. Conseil



technique amical à Don Manuel : se méfier de la traite, la queue est souvent garnie de billes séchées de ce que vous savez. La vache, elle a deux sous-produits : le lait, la bouse. Et vlan, passe lui un coup de queue, et vlan passe lui l'éponge (et la teinture d'iode) ! Salut Fernand reynaud, t'étais bien le meilleur, l'immortel, presque plus immortel que Giscard. Dommage que son emploi du temps surbouqué (bé bé dit la chèvre jalouse) ne lui ait pas permis d'aller garder les vaches, une semaines ou deux de plus. le grand air en altitude, ça réoxygène le cerveau anémié au contact de tous ces super-

mans (et manesses) confinés en vase clos. La cour de Louis XIV (plutôt celle de Louis XVI, il y a du 1789 dans l'air), la cour ou l'élite, la crème (pas toujours fraîche) se congratule dans sa bulle hermétique au service de la Banque Mondiale qui lui assure son gagne-pain quotidien. Ah oui ! Et le reste ? La population, le peuple de France, au fait ? Qu'est-ce que c'est ? Et la France et le peuple ? ça existe encore ? Obsolète ! On va nettoyer tout ça. on va demander le karcher de Saarkozy, y vont pas nous emmerder longtemps et se casser ces pauvres cons ! Nut, avec le Toine (des Farges), s'il veut faire un stage de formation professionnelle de gardien de vaches (thérapeutique, vivement recommandé dans les cas d'enflure de la tête), s'il a le niveau, in lui fournira une Guitoune (tente modèle 1944), plus une botte de foin (ça nous peine un peu de priver nos bêtes), plantée au fond de la Prade, à côté de la bouige du père Jean (c'est plus sec, là), une tourte de pain de seigle, l'eau de la fontaine, pour tremper sa soupe, une eau presque mieux que la Volvic (l'eau minérale « naturelle »), notre eau à nous, c'est une eau minérale « surnaturelle », la même source qu'à Lourdes. Sur qu'après, il va nous faire des miracles ! S'il veut apporter une bouteille, pas de problème, on a les verres, mais attention, pas de blagues de mauvais goût. Pas d'eau de Valls.

Le Pierre de tcha Debour  
 Et le Toine des Farges  
 Vous saluent bien.

## DAECH MASSACRE LE MUSEE DE MOSSOUL



ils ne mangent pas de porc.... normalement



## DAECH : DU PASSÉ FAISONS TABLE RASE !



« Je suis inculte parce que je n'en pratique aucun, et insecte parce que je me méfie de toutes. »  
 Raymond Queneau

## Musulmanie

A force de se mettre tout rouge pour une petite caricature du prophète, il y en a qui tendent vraiment la perche pour se faire en... blasphémer ! Après on s'étonne que Mahomet soit caricaturé avec une tête de bite...



# Sur quelques protagonistes du secteur de recherches

## minières à Lussat

Bon, vous ne le savez peut-être pas, car celui qui s'exprime dans les journaux, avec le poil blanc, c'est Dominique Delorme, mais le vrai chef de LaMancha-Cominor, c'est De Montessus, ou plutôt de son nom intégral « Sébastien Bernard De Montessus De Bollore-Augier de Creliers ». Je sais, ce n'est pas très poli de se moquer des noms de famille.

Après avoir vu, il y a longtemps, quand on ne savait trop rien de la mine (2013), M. Roux à la télé sur France 3, c'est un autre paysan bien connu sur Lussat et à la FNSEA, M. Chazette, qui hésite : peut-être bien que la mine ça serait pas bien, peut-être bien que ce serait bien... Toujours cette farce de l'emploi qui passe de la bouche des industriels dans les bouches de certains locaux (heureusement pas tous, loin de là) ! On attend impatiemment l'avis de la FNSEA...

Tanguy Nobilet, le petit géologue qui surveille le prélèvement d'échantillons (parfois gardé par les flics... on sait jamais desfois que des dangereux zadistes lui posent des questions dérangeantes), comme le grand boss a aussi travaillé à Areva avant et à la société des carrières de Voutré (tiens pas loin d'un autre permis de recherches minières d'or... celui de Tennie).

### Le groupe Cominor-La Mancha

Sébastien BERNARD DE MONTESSUS DE BALLORE-AUGIER DE CREMIERS  
PDG de La Mancha

Dominique DELORME  
Représentant en France d'une société étrangère au sein de l'entreprise La Mancha Ressources Inc.

Tanguy NOBILET  
Chef de Projet

### Les titres des Chazette de Lussat

d'après des sources de 2013  
Philippe Chazette  
Vice-président de la Chambre départementale d'Agriculture de la Creuse, membre du Pôle Animal et responsable de l'Export à Coop de France, président de la coopérative Creuse Corrèze Berry Élevage, président de l'Union Bovine du Limousin, président Interbev Limousin.  
Primes PAC perçues (2013) = 102 113,37 euros (source : télépac)

Geneviève Chazette  
Membre du conseil d'administration de la MSA - Représentante du collège des employeurs de main d'œuvre  
Représentante MSA pour la SAFER Creuse



« Ils cessent d'être des hommes pour devenir des soldats, ce sont des automates enrégimentés, numérotés et poussés par une volonté qui leur est étrangère »  
Bakounine

## 4e partie du feuilleton boudzanesque

### QUELLE VIE DE CHIEN !

par Boud'Zan, bâtard des Combrailles(suite)

#### 10 - Les clés et la plage

Quand mes maîtres voyagent en camping-car, ils m'emmènent. Quelle joie ! Là, les promenades sont plus variées et parfois, j'ai droit aux belles plages de sable, mais seulement hors saison, c'est-à-dire quand tous les touristes ne viennent plus s'agglutiner, tels des mouches sur un gros gâteau, et ne risquent pas d'écraser mes étrons.

Ces gens-là sont complètement fous : ils restent au soleil pendant des heures, presque nus, se tournant et se retournant comme des côtelettes sur la grille d'un barbecue. Il faut bien faire pousser ces petits cancers de la peau qui n'ont qu'une idée en tête : proliférer !

Mes maîtres m'incitent à tremper mes petites pattes dans l'eau de mer qui ne reste jamais en place : ça avance, ça recule, sans arrêt et parfois jusqu'à l'horizon. Encore une qui est incapable de rester tranquille ! Ça ne peut pas faire, toute cette agitation. Et ces masses d'eau qui montent, qui descendent et qui me font peur... Et le bruit incessant des vagues et du vent... Ce spectacle m'effraie mais eux, cela les ravit. Vraiment drôles, ces humains ! Moi, je n'ai qu'une envie, fuir, fuir, et secouer tout ce sable qui escagasse mes coussinets...

J'en arrive à l'histoire des clés. On connaît la manie de mon maître de les fourrer dans ses profondes. Cette fois-ci, il porte une sorte d'anorak à grandes fouilles mais il s'apercevra

plus tard, trop tard, qu'il s'est trompé d'endroit et a glissé ses clés dans des fentes qui servent à l'aération du vêtement !

Toujours égoïstes, mes humains m'ont laissé dans leur camping-car pendant qu'ils faisaient un petit tour au bord de la mer. Et c'est là que monsieur a échappé ses clés sans s'en rendre compte. C'est seulement quand tous deux reviennent à leur roulotte qu'ils s'aperçoivent de la perte. Moi, je colle mon museau à la vitre avant, car j'aime m'installer sur leurs sièges quand ils me laissent seul, ce que je n'aime guère. Eux comme moi, portent peine devant la catastrophe. Impossible d'entrer ! Que va-t-on faire ? Mon maître me fait comprendre qu'ils vont retourner sur la plage mais, à leur retour, j'ai bien vu leurs têtes : ils n'ont rien trouvé.

Pour se changer les idées, me laissant à nouveau solitaire, les vaches, ils vont voir au cinéma d'à côté La Marche de l'empereur qui n'est pas du tout celle qu'on croirait mais les allées

et venues des manchots sur de longues étenues glacées pour nourrir leurs petits. J'ai appris tout cela le soir, en les écoutant parler du film.

Quand ils ressortent, enchantés, du cinoche, ils aperçoivent près du camping-car un couple qui semble atteint de la danse de Saint-Guy. Ils sautent, tréignent comme des fous, tout en brandissant des objets métalliques. Mais oui, les clés sans doute ! Et en effet, ces braves gens les ont trouvées dans le sable et ont deviné, en actionnant l'alarme, que c'était celles du véhicule. Quel soulagement !

Effusions, remerciements, échange d'adresses... Et ces gens recevront plus tard un petit colis plein des bons produits de l'huilerie de notre village, Blot-l'Église.

Boud'Zan  
pour copie conforme  
Claude-Paule Mutel



# AGENDAGOBERT

**10 au 19 avril** - Festival Ernest Monpied (toutes les dates sur notre numéro précédent)

**14 avril** - Auzances - 14h30, salle des fêtes Récycléature (créations à partir de recyclage, 12 euros, sur inscription)

**14 avril** - Auzances - bibliothèque, Pierre Bessagnet : art de l'anatomie ; Gratuit. Tél. : 05.55.66.78.95.

**15 avril** - Bellegarde - 14h30, recycléature

**15 avril** - Pouzol (la passerelle) - 20h30 - courts métrage du festival de Clermont

**18 avril** - Boussac - 21h, salle des fêtes concert

**25 avril** - Boussac - Grande fête de la Quasimodo

**25 avril** - Gouttieres - marché des potiers

**31 avril** - Villossanges - fête de l'autruche (dégustations)

**13 mai** - Herment - Festival celtique

**18 mai** - Chateaufort - pot de bienvenue et programme des animations du coin

**21 mai** - Chateaufort - Exposition : l'écocitoyenneté

**23 mai** - Pontgibaud - Estives en fêtes

**30 mai** - Ayat-sur-Sioule - 20h30 - concert de choristes

**30 mai** - Pionsat - colloque du patrimoine

**14 juin** - Lempdes (63) - Festival de la transition

**Une seule date est fautive. Mais laquelle ?**

Dates de la troupe théâtrale de Rougnat

**11 avril** - Reterre

**17 et 18 avril** - Evaux-les-Bains (casino)

**25 avril** - Chénérailles

**2 mai** - Bonnat

**9 mai** - Nérès-les-Bains

**16 mai** - Saint-Maurice

**29 et 30 mai** - Rougnat

**Programme printanier de La Naute :**

**Samedi 11 Avril 21h30 :** Barbara au bout des lèvres (cabaret/chanson)

**Dimanche 19 Avril 15h :** Le labo des gros barbus (spectacle enfant)

**Vendredi 24 Avril 21h30 :** Stef Tej & Ejectés (Rocksteady)

**Dimanche 26 Avril 15h :** Découverte pelotes de réjection (atelier ornitho)

**Samedi 9 Mai 21h30 :** Joe Driscoll + Sekou kouyate (world/hip-hop)

**Samedi 23 Mai 21h30 :** HK et les Saltimbanks (chanson nomade)

**Dimanche 31 Mai 9h :** Marché de printemps

**Vendredi 5 Juin 21h30 :** Lamuzgueule (électro-swing)

**Dimanche 07 Juin 15h :** Voici Hector (spectacle enfant)

**Samedi 20 Juin dès 18h :** Fête de la musique (concerts)

**Dimanche 28 Juin 15h :** Nichoirs !!! (atelier éco-ornitho-bricolo)

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3		■						
4				■		■		
5					■			
6			■					
7							■	
8								

### Horizontalement :

1 - Article de marchand grec. 2 - Férus. 3 - Qu'on a cordes. 4 - Troisièmes. Couvre le sol. 5 - Pas crachée. Exclusion. 6 - Stade d'une phrase encore inachevée. Pâté de campagne. 7 - Ténor. D'un redorable. 8 - Incorpore, du coup...

### Verticalement :

1 - Isoir, en fait... 2 - Entame bouddhiste. Reproduction. 3 - Frappe. Quasi millénaire. 4 - Aujourd'hui. Ruines syriennes. 5 - Souvenir de l'Aube Rouge. A cours en Roumanie. 6 - Crisse parfois. Absorbé. 7 - Tocards. 8 - Perdu son sang froid.

### Solutions du numéro précédent :

**Horizontalement :** 1 - ZAMENHOF. 2 - EVENTERA. 3 - RE. TIC. 4 - OCCIDENT. 5 - AVERSE. 6 - ALBEDO. 7 - GAR. TR. 8 - ECIMERAS.

**Verticalement :** 1 - ZEROTAGE. 2 - AVEC. LAC. 3 - ME. CABRI. 4 - ENDIVE. 5 - NT. DEDIE. 6 - HETERO. 7 - ORINS. TA. 8 - FACTEURS.

**Erratum :** Suite à un méli-mélo, la case noire du H7-V3 aurait dû être en H7-V4 et la définition du premier 7 horiz. aurait dû être « Sommité pyrénéenne » et le 8 horiz. « Feras perdre la tête ». Désolé ! Je le copierai cent fois !

### Mentions légales

Journal trimestriel édité par l'association « Le Trou des Combrailles »  
Mairie - 63330 Vergheas  
Tiré à 1000 exemplaires.  
ISSN : 2264-5853  
Directeur de publication : Julien Dupoux  
Mise en Page : Jean-Michel Héraud  
Imprimeur : Imprimerie Vadot - Combronde (63)  
Site : troudescombrailles.revolublog.com  
Mél. : troudescombrailles@gmx.fr

## Abonnement au Trou des Combrailles

### Pour recevoir le Trou

Dépôt dans votre point de vente le plus proche (ou à la mairie)

Votre exemplaire sera réservé (abonnement de soutien),

Prix : 10 euros par an.

### Si vous voulez recevoir le Trou dans votre boîte...

comme il y a beaucoup de critères à satisfaire pour obtenir des réductions postales l'abonnement est un peu plus cher (frais d'envoi)...

(donc pas forcément conseillé)

Prix : 16 euros / an

Bien sûr, vous pouvez aussi soutenir financièrement le trou au même ordre !

**LE TROU DES COMBRAILLES**

Abonnement pour

1 an      2 ans      (rayer)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mél. et/ou tél. : \_\_\_\_\_

Ordre : le Trou des Combrailles  
Adresse : Le Trou des Combrailles,  
Mairie de Vergheas - 63330 Vergheas.

## Annonces :

### Replanter des arbres

Bonjour, en accord avec vos positions, j'ai envie de proposer mes services via le Trou afin de replanter des arbres chez les particuliers. J'ai depuis 1 an une idée en tête afin de repeupler peu à peu le bocage qui nous tient tant à cœur, je possède un micro tracteur avec une pelle retro et un remorque pour déplacer l'ensemble. J'offre mes services à toute personne désireuse de replanter des arbres (hors fruitiers) grâce à mon matériel. Le stade le plus pénible qui décourage les gens de faire des plantations est, je pense, de creuser des trous... Aussi je propose de creuser pour les gens qui souhaitent reverdir leurs propriétés d'arbres du terroir, je souhaite être dédommagé des frais de carburant en retour tout simplement. Pour commencer je compte rester dans le secteur de Viersat, Budelière, Lépaud, Chambon, puisque j'habite Viersat. Le transport est le plus délicat dans ce genre de projet, mais je reste ouvert aux autres communes du Trou. A voir suivant les projets et le calendrier. Vous pouvez me contacter par courriel ou bien téléphone : Hutinet David 05.55.82.06.30 ou davidhutinet@aliceadsl.fr

### Cherche à s'installer

Un jeune couple avec enfants cherche une maison, vieille ferme... pas chère avec un petit bout de terrain (1 ou 2 ha) pour s'installer en agriculture vivrière. Contacter le Trou, on transmet.

### Cherche à s'installer... aussi !

Frelon asiatique et toute sa famille (2000 enfants), immigrant en France, cherche nid près d'un rucher ayant survécu aux pesticides. Contacter le Sénat, qui transmettra.

### Mots Croisés de G. Pérec

#### Horizontalement :

1 - Voyelle.

#### Horizontalement :

1 - Consonne.



Culture  
Eau  
Éducation  
Emploi  
Énergies  
Équipement  
Finances



2015

Défense  
Développement  
Démocratisation

Logement  
Information  
& médias  
Poste  
Santé  
Social  
Transports

## DE TOUS NOS SERVICES PUBLICS

Assises départementales du Service Public, CLERMONT-FERRAND, samedi 25 avril  
Manifestation Nationale à GUÉRET samedi 13 juin avec la Convergence Nationale

*Le Collectif de Défense et de Développement des Services Publics des Combrailles  
vous souhaite une bonne et heureuse année à vous et à vos proches.*



# Le Sénat n'est pas dérangé par les pesticides sur les abeilles

Et non, nos sénateurs ne sont pas dérangés un peu par la mortalité des abeilles. Pour preuve, un sénateur a fait une proposition de résolution sur un moratoire européen sur les insecticides néonicotinoïdes, qui comptent parmi les causes de la disparition des abeilles. Pas de quoi fouetter un chat à priori, pas spécialement politique, et il était bien aisé de voter, à moins d'être en bisbille avec les fabricants de pesticides et autres lobbies agro-alimentaires... merde, j'oubliais : c'est le cas ! Puis surtout, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a appelé à rejeter la résolution. Du coup, les socialistes ont obéi comme un seul homme. Même les prétendus frondeurs ne se sont pas posés la question : lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des fabricants de pesticides, on fait corps ! Les sénateurs de notre région n'ont pas manqué à l'appel Foll. C'est Beulin (Xavier, le président de Sofiprotéol et accessoirement celui de la FNSEA) qui doit être contents. Après ça y'a encore des élus écolos qui se demande : est-ce que je vais avec les socialistes ou est-ce

que j'y vais pas... eueuh, le choix est dur, dur, dur...

La proposition de résolution de J. Labbé entrée en vigueur au Sénat

Le Sénat,

Vu l'article 34-1 de la Constitution,

Vu les articles 1er à 6 de la loi organique n° 2009-403 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution,

Vu le chapitre VIII bis du Règlement du Sénat,

Vu la charte de l'environnement et notamment son article 5,

Vu le règlement européen sur la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques n° 1107/2009, et notamment ses articles 21 et 69,

Vu le règlement d'exécution (UE) n° 485/2013 de la Commission du 24 mai 2013,

Vu la résolution du Parlement européen du 15 novembre 2011 sur la santé des abeilles et les défis lancés au secteur apicole,

Vu le plan ECOPYTHO 2018 qui prévoit le retrait des pesticides contenant des substances préoccupantes,

Vu le plan de développement durable de l'apiculture qui vise notamment à réduire les mortalités du cheptel apicole,

Vu le rapport d'information de Mme Nicole BONNEFOY, fait au nom de la mission commune d'information sur les pesticides du Sénat,

Vu les avis de l'autorité européenne de sécurité des aliments du 23 mai 2012 sur l'évaluation de l'impact des pesticides sur les abeilles, et du 17 décembre 2013 sur l'impact de l'acétamipride et de l'imidaclopride sur la santé,

Vu les conclusions de l'autorité européenne de sécurité des aliments du 16 janvier 2013 sur le thiaméthoxam, l'imidaclopride et la clothianidine,

Considérant que le règlement d'exécution n° 485/2013 du 24 mai 2013 par lequel la Commission européenne a restreint l'utilisation de trois substances actives de la famille des néonicotinoïdes (la clothianidine, le thiaméthoxam et l'imidaclopride) ne permet pas de protéger de manière satisfaisante les abeilles, l'environnement et la santé humaine,

Considérant que ces trois molécules, ainsi que deux autres néonicotinoïdes, restent utilisées en France et en Europe sur de très larges surfaces,

Considérant que de plus en plus d'études scientifiques attestent de leurs impacts sur les pollinisateurs alors que les colonies d'abeilles fournissent grâce à la pollinisation un service indispensable pour la sécurité alimentaire et les rendements de l'agriculture,

Considérant que les impacts de ces molécules ne se limitent pas aux pollinisateurs mais concernent un ensemble de composantes de notre environnement,

Considérant que l'agence européenne de sécurité des aliments estime que ces molécules peuvent avoir une incidence sur le développement du système nerveux humain,

Considérant que l'agence américaine pour la protection de l'environnement et l'agence canadienne de réglementation sur la lutte antiparasitaire classent ces molécules comme perturbateurs endocriniens potentiels, ou comme cancérigènes probables ou suspectent des effets sur la reproduction de l'animal,

Considérant que plusieurs rapports et publications font valoir que l'utilisation de ces molécules n'a pas permis une augmentation significative des rendements pour les agriculteurs,

Considérant que la France a joué un rôle déterminant dans la protection des pollinisateurs au niveau européen, et qu'il lui appartient de poursuivre cette action,

Considérant que la protection des pollinisateurs, de l'environnement et de la santé humaine et que la préservation des rendements agricoles sont une impérieuse nécessité,

Invite le Gouvernement français à agir auprès

de l'Union européenne pour une interdiction de toutes les utilisations de ces substances néonicotinoïdes tant que les risques graves pour la santé humaine, animale et l'environnement ne seront pas écartés.

## Les votes

Sur l'ensemble de la proposition de résolution relative à la préservation des insectes pollinisateurs, de l'environnement et de la santé et à un moratoire sur les pesticides de la famille des néonicotinoïdes présentée, en application de l'article 34-1 de la Constitution

### UMP

Pour : 10  
Contre : 123  
abs. : 8

### PS

Pour : 0  
Contre : 111 dont Lozach et Jeansannetas et aussi des « frondeurs » comme Marie-Noëlle Lienmann et les sénateurs socialistes du Puy-de-Dôme  
Abs : 3

Les sociaux pas du tour les amis des petites abeilles, ça les empêchera pas de continuer leur bla-bla sur le patrimoine naturel et compagnie. Ô hypocrisie quand tu nous gagnes !

### UDI

Pour : 19  
Contre : 3  
Abs : 14

**Groupe orienté Parti radical socialiste** (en gros les socialistes encore plus mous que les autres)

Pour : 0  
Contre : 13

### Groupe Communiste

Pour : 19  
Contre : 0

### Groupe écologiste

Pour : 10  
Contre : 0

**Hors groupe** (dont des sénateurs FN et des rebus socialistes comme Guérini, même eux votent pour, sûrement pour emmerder les sociaux ?)

Pour : 6  
Contre : 1 (Adnot)

Le Sénat (hormis écolos et communistes) se mobilise pour défendre les fabricants pesticides. Une solidarité touchante dans un monde qui en manque tant !

Et après ça, l'écolo qui s'allie au PS, qu'il ose dire qu'il n'aille pas à la gamelle.

LE SÉNAT ENTEND L'APPEL DE STEPHANE LE FOLL ET REJETTE LA RÉOLUTION INTERDISANT LES NICOTINOÏDES !



JUSQU'À CE QU'IL SOIT PROUVÉ QUE C'EST NOCIF POUR LES LOBBIES INDUSTRIELS !

## Soutenez le Trou, parlez-en !

Aidez-nous à pas crever en nous faisant de la pub. Par bouche à oreille ou par affichage ! Notre énergie pour la pub étant bien modeste, nous sollicitons nos lecteurs.

Proposez un lavage de cerveau subversif avec le Trou des Combrailles, pour seulement 10 euros par an. Et si vous connaissez une association, voire un conseil municipal qui veut bien s'abonner par la poste, proposez l'abonnement !

Vous pouvez ou aimez écrire, dessiner, mettre en page, distribuer... n'hésitez pas à nous contacter.

Comme on fait tout, on a besoin de toutes les bonnes volontés.

Pour nous soutenir, vous pouvez aussi racheter des anciens numéros à 1 euro (un peu moins que le prix coûtant) pour les diffuser.

Exemple : rachetez 10 numéros sur « Accès aux soins » pour placer dans les salles d'attente des toubibs et dentistes, rachetez 10 numéros « Chasse » pour offrir aux chasseurs de votre entourage, rachetez 10 numéros « Solaire » pour montrer aux paysans, etc...

Adresse email : [troucombrailles@gmx.fr](mailto:troucombrailles@gmx.fr)

## Sus à la cautèle

Louis XVI a des talonnettes serrées  
Les putes de la République  
Portent sa fosse tête en sautoir  
Sur leurs plates poitrines exposées  
Les os claquent, l'œil est furibard  
L'or ruisselle et se laisse aller  
Sur leurs aisselles aux plis obliques  
Elles trottaient et la tête du loulou  
Dodeline montre les dents d'or  
Les ordres et le désordre fusent  
De ce squelette ambulante tragique.  
Les suisses de garde sortent matraques  
Tabassent les éternels tabassés  
Des enfants dans le vent observent  
Et rêvent de meurtres exemplaires

René Bourdet



HORTEFEUX VIENT DE CRÉER L'ASSO DES AMIS DE SARKO

ON NE CRITIQUE PAS LE PROPHÈTE !



Si vous avez un torticolis à gauche lisez l'autre phrase  
Si vous avez un torticolis à droite lisez l'autre phrase

## Pions'Art

Depuis l'été dernier, plusieurs artisans locaux ont eu l'initiative de se regrouper dans une galerie éphémère «Pions'Art», située dans le local de l'ancienne infirmière « Chez la Suzanne », sur la Place de Pionsat, pour mettre en commun leurs productions. On trouve dans le même espace une grande diversité de créations : vannerie, articles de forge, macramé, vêtements, maroquinerie, bijoux, perles de verre, des boîtes en carton... Devant le succès de cette initiative, le regroupement des créateurs évolue en association et entend participer aux événements locaux.

Renseignements : [pions-art@orange.fr](mailto:pions-art@orange.fr)

